





# Remerciements

À notre président du Jury

Monsieur le Professeur Huck.

Vous nous faites l'immense honneur de présider notre jury.

La qualité de votre enseignement, votre serviabilité et votre bonne humeur seront pour nous à jamais un merveilleux souvenir. Vous nous avez transmis les connaissances et les valeurs nécessaires pour bien exercer notre métier, tout en étant drôle et souriant.

Veillez trouver ici la marque d'un profond respect et de notre estime la plus sincère.

À Monsieur le Docteur Abdessamad Boukari

Nous vous sommes reconnaissants de la spontanéité avec laquelle vous avez accepté de juger notre travail.

Nous n'oublierons pas votre disponibilité, votre gentillesse et votre présence rassurante tout au long de nos études.

Veillez trouver à travers ces quelques mots l'expression de notre profond respect.

À Monsieur le Docteur Damien OFFNER

Vous avez accepté avec gentillesse de prendre part à notre jury, et nous vous en remercions.

Votre sérieux dans le travail ainsi que votre bonne humeur nous ont permis d'acquérir de précieuses connaissances dans les meilleures conditions.

Veillez trouver le témoignage de notre gratitude et de notre profond respect.

À Monsieur le Docteur Thomas BRIDONNEAU

Vous nous avez fait honneur d'accepter de diriger ce travail, et nous ne vous en serons jamais assez reconnaissants.

Votre disponibilité, votre bienveillance, vos conseils et vos qualités humaines nous ont permis de mener ce travail dans des conditions très agréables.

De plus, nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour toutes ces années d'enseignements qui se sont déroulées à merveille grâce à votre sérieux, votre implication, votre personnalité et votre joie de vivre.

Veillez trouver dans ce travail le témoignage de notre gratitude, de notre respect et de notre plus profonde estime.

**À mes parents.** Vous avez toujours cru en moi, vous avez su me soutenir dans tous les bons et mauvais moments, vous m'avez toujours aidé à avancer, vous avez su trouver les mots pour m'encourager, pour me booster et vous m'avez inculqué les plus beaux principes de la vie. Vous êtes mes plus grands modèles et je ne vous échangerais pour rien au monde. Merci d'être ceux que vous êtes et merci pour tout ce que vous faites pour moi. Je ne vous le dirai jamais assez : je vous aime.

**À mon grand frère.** Durant notre tendre enfance, notre façon de s'aimer passait par les câlins mais également par les disputes, et je dois avouer que celles-ci m'ont beaucoup appris et m'ont forgé le caractère. Sache Rémi, que tu es un grand frère en or, tu es pour moi un exemple dans beaucoup de domaines et tu peux être fier de toi. Tu as su être là quand j'en avais le plus besoin et je sais que je pourrai toujours compter sur toi. Merci pour tout, je t'aime de tout mon cœur.

**À mon parrain** de thèse mais surtout à mon parrain dans la vie. Tu es le petit ange de la famille. Tu as le cœur sur la main.

« Il n'y a pas de problème mais que des solutions » : cette fameuse phrase que tu m'as dite un jour, rythme à présent ma vie et me permet de relativiser. Merci d'être l'homme que tu es.

**À toute ma famille.** Vous avez tous su être là pour moi, à n'importe quel moment, chacun à sa manière. Vous êtes la famille dont tout le monde peut rêver. J'ai une chance inouïe de tous vous avoir. Merci à tous, je vous aime fort.

**À Léo.** Mon petit bout d'homme qui m'accompagne depuis quelques années maintenant, qui franchit vents et marrées à mes côtés. Merci pour tous ces moments de bonheur que tu me procures, merci pour tout l'amour que tu me donnes et pour ton soutien. Heureusement que je t'ai. Ich liebe dich mein Lammele.

**À ma belle-famille** qui m'a accueilli les bras grands ouverts. Merci pour tout l'amour et le soutien que vous m'offrez tous les jours. Je suis plus qu'heureuse de tous vous avoir à mes côtés.

**À Ariane,** ma fusée, ma grande amie de toujours. Tu es ma petite femme sur qui je peux compter, malgré les kilomètres qui nous séparent. Merci d'être ma confidente et d'être l'épaule sur laquelle je peux m'appuyer. Les meilleurs souvenirs de mon adolescence sont à tes côtés. Je sais pertinemment que toi et moi c'est pour longtemps (pour ne pas dire toujours). Hab dich lieb ma beauté des îles.

**À ma team des 5L,** sans laquelle mes études n'auraient pas été aussi belles et avec qui les liens ne vont pas se délier de si tôt.

**À Luana,** à côté de qui je me suis assise le premier jour de cours, qui est de suite devenue mon véritable binôme que ce soit dans le cadre des études ou en dehors (entre autres dans la voiture). Tu es un véritable petit rayon de soleil. Ne change jamais ma kirikou.

**À Leïla,** qui en plus d'être craquante par sa maladresse est surtout un vrai petit bonbon qui me fait beaucoup rire et qui sait être là quand j'en ai besoin. J'adore le fait que nous soyons devenues de grandes amies alors que ton père et ma mère étaient dans la même promotion.

**À Lauriane,** notre petite maman du groupe, qui s'occupe de nous en nous conseillant, en nous nourrissant, en nous écoutant, en nous

réconfortant, en nous aimant... Merci ma Lauriane pour tout ce que tu as fait pour moi, je sais que je pourrai toujours compter sur toi.

**À Lise**, la dernière arrivée mais qui ne prend pas pour autant moins de place dans mon cœur. Tu es un personnage unique qui sait me faire sourire et avec lequel j'aime beaucoup passer du temps.

**À Manal**, mon grand binôme. Merci pour tous tes conseils, pour ta patience, pour m'avoir rassurée et avoir pris le temps de m'expliquer les choses. Au-delà de ça, sache que tu es une fille en or et que je suis très heureuse de te compter aujourd'hui parmi mes amies.

**À Nicolas et Gautier**, avec qui j'ai adoré vivre cette belle expérience au sein de l'amicale dans le pôle matos. Vous êtes de véritables amours, sachez que vous prenez une place importante dans mon cœur.

**À Charles**, parce que t'es mon binôme de choc et parce que je te kiffe tout simplement.

**À Kadour, Igor W., Johan, Thomas, Matthieu, Guillaume, Manon, Grégoire, Cléa, Justine, Cyrille, Marwane, Igor K., Laura, Marie, Jade, François, Henri, Diane, Charlotte, Valentine, Adrian W...** et pleins d'autres encore, pour qui j'ai une affection toute particulière.

**À toute ma promotion** que je n'échangerais pour rien au monde et que j'aime très fort. Que de belles personnes que je n'oublierai jamais.

On en a bien profité... Merci les amis !

**À mon équipe de P1** : Claire, Aline, Victor, Lise, Laura, Camille, Margot, Antoine, Baptiste, Caroline et Alexandra. Nous avons vécu ensemble sûrement l'une des plus dures épreuves de notre vie, et j'ai été ravie de vous avoir comme compagnons de route. Merci pour tous ces moments de joie qui ont permis de rendre cette année « viable ».

**À Marc, Zebst, Schtroumpfy, Francis et Adrian F.**, mes chers amis par alliance, que j'apprécie énormément.

**À mon Pépinot** qui fut pour moi un rêve éveillé. C'est à tes côtés que j'ai commencé la rédaction de ma thèse et tu me soutenais du mieux que tu pouvais en te couchant contre moi. Tu as été parfait du début à la fin. Je ne t'oublierai jamais, je te le promets.

**À mon petit Popeye** qui a une mission très compliquée mais qui la réussit avec brio. Toi aussi tu m'as soutenue dans la rédaction de ma thèse mais en vidant la terre de mes pots de fleurs... Ce qui fait tout ton charme.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

FACULTÉ DE CHIRURGIE-DENTAIRE

Année 2020

N°7

**THÈSE**

Présentée pour le Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie-Dentaire

le 31 janvier 2020

par

MICHEL Laure

née le 2 mai 1994 à COLMAR

L'évolution de la profession de chirurgien-dentiste, des soins et  
de l'hygiène dentaire sous le règne des rois Bourbons  
(fin XVI<sup>ème</sup> au début XIX<sup>ème</sup> siècle).

Président : Professeur Olivier HUCK  
Assesseurs : Docteur Abdessamad BOUKARI  
Docteur Damien OFFNER  
Docteur Thomas BRIDONNEAU

# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>LA FAMILLE BOURBON.....</b>	<b>6</b>
<b>I) 1553-1610 : HENRI IV .....</b>	<b>8</b>
<b>1) LA VIE DU ROI.....</b>	<b>8</b>
<b>2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES MEDECINS .....</b>	<b>10</b>
<i>a) Historique bucco-dentaire d'Henri IV.....</i>	<i>10</i>
<i>b) Les professionnels de santé en charge du roi.....</i>	<i>13</i>
<b>3) LA DENTISTERIE DURANT CETTE EPOQUE .....</b>	<b>14</b>
<i>a) Ambroise Paré (1510-1590). .....</i>	<i>15</i>
<i>b) Jacques Guillemeau (1549-1613) .....</i>	<i>18</i>
<i>c) Urbain Hémond (1548-1616).....</i>	<i>18</i>
<b>II) 1601-1643 : LOUIS XIII.....</b>	<b>22</b>
<b>1) LA VIE DU ROI.....</b>	<b>22</b>
<b>2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES MEDECINS .....</b>	<b>25</b>
<i>a) Historique bucco-dentaire de Louis XIII.....</i>	<i>26</i>
<i>b) Les professionnels de santé en charge du roi.....</i>	<i>28</i>
<b>3) LA DENTISTERIE DURANT CETTE EPOQUE .....</b>	<b>29</b>
<i>a) La dentisterie .....</i>	<i>29</i>
<i>b) Réformes médicales faites par Louis XIII .....</i>	<i>30</i>
i) Rappels : les différents métiers de la santé.....	30
ii) Les réformes du métier de chirurgien-barbier.....	32
<b>III) 1638-1715 : LOUIS XIV .....</b>	<b>35</b>
<b>1) LA VIE DU ROI.....</b>	<b>35</b>
<b>2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES MEDECINS .....</b>	<b>39</b>
<i>a) Historique bucco-dentaire de Louis XIV .....</i>	<i>39</i>
<i>b) Les professionnels de Santé en charge du roi .....</i>	<i>44</i>
i) Les premiers médecins.....	44
ii) Les premiers chirurgiens du roi .....	46
iii) Les opérateurs des dents .....	47
<b>3) LA DENTISTERIE DURANT CETTE EPOQUE .....</b>	<b>48</b>
<i>a) Dentisterie et Hygiène .....</i>	<i>48</i>

b) Réformes de l'exercice de l'art dentaire .....	49
<b>IV) 1710-1774 : LOUIS XV .....</b>	<b>53</b>
1) LA VIE DU ROI.....	53
2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES MEDECINS .....	56
a) Historique bucco-dentaire de Louis XV .....	56
b) Les professionnels de santé en charge du roi.....	57
i) Les chirurgiens .....	57
ii) Les chirurgiens-dentistes.....	58
3) LA DENTISTERIE DURANT CETTE EPOQUE .....	59
a) Les praticiens ayant marqué l'odontologie française du XVIIIème siècles.....	59
i) Pierre Fauchard .....	59
α) La prophylaxie.....	61
β) Le détartrage .....	61
γ) La prise en charge de la carie .....	63
δ) La prothèse.....	65
ε) Les erreurs de Pierre Fauchard .....	66
ii) Bunon .....	67
iii) Claude Mouton .....	69
iv) Etienne Bourdet.....	70
b) Les réformes de la profession de chirurgien-dentiste.....	72
<b>V) 1754-1793 : LOUIS XVI .....</b>	<b>75</b>
1) LA VIE DU ROI.....	75
2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES DENTISTES .....	80
a) Historique bucco-dentaire du roi.....	80
b) Les dentistes en charge du roi .....	81
3) LA DENTISTERIE A CETTE EPOQUE .....	81
a) La dentisterie .....	81
b) Les réformes de la chirurgie.....	84
<b>VI) LOUIS XVIII (1755-1824) .....</b>	<b>86</b>
1) LA VIE DU ROI.....	86
2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES DENTISTES .....	89
3) LA DENTISTERIE A CETTE EPOQUE .....	92
<b>VII) CHARLES X (1757-1836) .....</b>	<b>96</b>
1) LA VIE DU ROI.....	96

2) LA SANTE BUCCO-DENTAIRE DU ROI ET SES DENTISTES .....	98
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>100</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>103</b>
<b>REFERENCES ICONOGRAPHIQUES .....</b>	<b>110</b>

# INTRODUCTION

Pendant le Moyen-Âge, la douleur est en général associée à une punition divine. La population fait alors appel aux saints guérisseurs. Lorsqu'il s'agit de douleurs dentaires, Sainte Apolline, martyre à qui on a arraché les dents et brisé la mâchoire avant de la jeter dans les flammes, est invoquée.

Les personnes atteintes de douleurs et de pathologies bucco-dentaires n'ont pas beaucoup d'autre choix que de s'adresser aux charlatans et aux guérisseurs dans les foires.

Compte tenu de la place qu'a pris la santé bucco-dentaire aujourd'hui, il est intéressant de retracer le chemin parcouru par la profession de chirurgien-dentiste pour acquérir une place respectée au sein des professionnels de santé et pour faire reconnaître la nécessité d'une bonne santé dentaire.

C'est sous le règne des rois Bourbons que la profession connaît une réelle avancée : d'une part, du fait de son organisation et de la mise en œuvre de nombreuses réformes, et d'autre part, du fait de l'évolution des techniques de soins dentaires grâce à des dentistes de grande renommée tel que Pierre Fauchard.

À cette époque, l'accès aux soins dentaires des français est très dépendant de leur classe sociale et seuls certains privilégiés peuvent prétendre à une « bonne » prise en charge. Parmi ces privilégiés figurent bien sûr en première ligne les rois de France. C'est donc l'étude de leur historique bucco-dentaire qui va en partie permettre d'analyser et de décrire au mieux l'évolution et les progrès de la profession entre la fin du XVI<sup>ème</sup> et le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Notre thèse sera composée de sept chapitres, soit un pour chaque roi de la dynastie Bourbon. Puis, au sein de chaque chapitre, dans un premier temps nous retracerons la vie du roi, afin de replacer le contexte historique. La deuxième partie sera dédiée à la santé bucco-dentaire du roi ainsi qu'aux personnes en charge de sa santé. Enfin, la troisième partie sera consacrée à la dentisterie durant cette époque.

# **La famille Bourbon**

La première maison de Bourbon fut créée au X<sup>ème</sup> siècle par Aimard, un fidèle de Guillaume I<sup>er</sup> le Pieux, dont le fils Aimon I<sup>er</sup>, seigneur de Bourbon, possédait en 950 le château de Bourbon (aujourd'hui Bourbon-l'Archambault) qui donna le nom à la famille.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, Gui II de Dampierre, époux de Mahaut, dame de Bourbon, donna naissance à la deuxième maison de Bourbon dite de Bourbon-Dampierre.

La troisième maison de Bourbon, également appelée maison capétienne de Bourbon fut fondée par Robert de France, comte de Clermont, né en 1256. Il fut le sixième et dernier fils de Marguerite de Provence et du roi de France capétien Louis IX, ou Saint Louis.

Robert de France épousa en 1272 Béatrice de Bourgogne, l'unique héritière d'Agnès de Bourbon et de Jean de Bourgogne. Ce mariage permit à la seigneurie Bourbon d'échoir à la branche cadette de la maison royale de France.

En 1327, la seigneurie Bourbon fut érigée en duché-pairie.

Le duché de Bourbon, ou le Bourbonnais, dont la capitale était Moulins, fut doté d'institutions inspirées de celles de la royauté (conseil ducal, chambre des comptes...) et acquit des limites qui correspondent aujourd'hui approximativement à celles de l'Allier. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, le Bourbonnais devint le centre d'un vaste État princier.

Cet État féodal fut détruit par François I<sup>er</sup> en 1527 suite à la trahison du connétable de Bourbon [0].

De cette maison capétienne de Bourbon descendirent les rois de France de la dynastie Bourbon qui commença avec Henri IV.

## I) 1553-1610 : Henri IV



*Figure 1 : Henri IV. Huile sur toile par Frans Pourbus le Jeune, XVIIème siècle. Château de Versailles et Trianon.*

### 1) La vie du roi

Né le 13 décembre 1553 à Pau, Henri est le second fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret.

Devenu roi de Navarre à la mort de sa mère en juin 1572, il prend le nom d'Henri III de Navarre.

En 1589 il devient roi de France et premier monarque de la troisième dynastie Bourbon, sous le nom d'Henri IV (ou plus tard, Henri le Grand).

À la naissance d'Henri, son grand-père maternel, Henri d'Albret ou Henri II de Navarre, se sent investi d'une grande responsabilité vis-à-vis du nouvel héritier du trône de Navarre (le frère aîné d'Henri étant mort en 1553) et souhaite qu'Henri soit élevé « à la béarnaise et non pas mollement à la française ». Ce dernier passe par conséquent une partie de sa jeunesse auprès des paysans du Béarn.

Henri est engagé dans les conflits de religions dès son plus jeune âge et durant toute sa vie. Sa mère faisant partie du courant religieux des Huguenots, il grandit avec cette doctrine théologique protestante.

À l'âge de 16 ans il est à la tête de l'armée des protestants dans les guerres de Religion.

En 1572 Jeanne d'Albret et Catherine de Médicis, souhaitant rétablir la paix en France, tentent de réconcilier les catholiques et les protestants en mariant le 18 août leurs enfants : Henri et Marguerite de Valois. Mais ce mariage impopulaire n'est pas accepté par les catholiques ni par le pape.

Quelques jours après, pour échapper au massacre de la Saint Barthélemy, Henri III de Navarre renonce au protestantisme, mais y reviendra 4 ans plus tard.

En 1589, lors de l'assassinat du roi de France Henri III, Henri III de Navarre hérite du trône. En effet, à la mort du roi Henri II en 1547, se succédèrent trois de ses fils : François II (1547-1560), Charles IX (1560-1574) et Henri III (1574-1589). Mais aucun d'entre eux n'avaient de descendant lors de leur mort.

Il faut, en 1589, remonter la branche généalogique pour trouver un héritier du trône : le cousin germain d'Henri III, également époux de Marguerite de Valois, est alors nommé roi de France. Henri III de Navarre devient Henri IV roi de France.

Henri IV est désireux d'unifier son royaume, mais la majorité catholique conteste la montée sur le trône du roi protestant.

Suite à de nombreuses guerres civiles dues aux religions, Henri IV se convertit définitivement au catholicisme en 1593, et l'année suivante, il obtient l'onction royale à Chartres.

Ce sacre permet d'apaiser les tensions. La majorité du peuple croit en l'engagement du roi en faveur de la religion catholique, mais certains resteront dubitatifs pensant à une feinte.

Henri IV est victime de plusieurs tentatives d'assassinat durant son règne, notamment en 1594 celle de Jean Châtel.

En 1598, le roi établit l'édit de Nantes pour obtenir une paix religieuse. Dans cet édit, le catholicisme est reconnu comme la religion officielle du royaume, mais les protestants obtiennent des garanties d'ordre religieux, politique, juridique et militaire.

En 1599 a lieu la dissolution du mariage entre Marguerite de Valois et Henri IV, par le pape Clément VIII.

Il épouse alors, en 1600, Marie de Médicis. Leur premier enfant Louis XIII naît l'année qui suit leur mariage.

Henri IV gouverne seul : il instaure l'absolutisme. Il sait néanmoins s'entourer des meilleurs conseillers du royaume. Le plus remarquable d'entre eux est le duc de Sully. Henry IV redresse la France alors ruinée par les trente années de guerre qui précédèrent son règne. En 1601, le budget royal est à l'équilibre (les dettes sont payées et des réserves sont mises de côté). La France devient une puissance économique et la démographie augmente.

Henri IV pratique également une politique coloniale et il soutient le navigateur et explorateur Champlain, qui fonde le Québec en 1608.

De plus, Henri IV s'intéresse à l'aménagement de Paris et entreprend de nombreux travaux comme la construction de la grande galerie du Louvre (qui le relie aux Tuileries), le Pont Neuf, la place Royale, l'hôpital Saint Louis...

Le 14 mai 1610, alors qu'il allait prochainement lancer une campagne militaire contre les Habsbourg, il rend visite à Sully alors malade. Sur la route, Henri IV est poignardé à deux reprises dans son carrosse par François Ravailac.

Henri IV succombe le même jour aux blessures causées par cette attaque [1].

## **2) La santé bucco-dentaire du roi et ses médecins**

### **a) Historique bucco-dentaire d'Henri IV**

Henri d'Albret tint à être présent lors de la naissance de son petit-fils, il lui « frotta d'ail les lèvres et lui mit une goutte de vin dans la bouche » [2]. À cette époque, les maladies contagieuses étaient monnaie courante et les nouveau-nés particulièrement exposés. Or l'ail ainsi que le vin avaient comme réputation de repousser les germes.

Henri IV serait né avec les quatre incisives centrales. Il aurait vu défiler huit nourrices différentes, probablement en raison des blessures qu'il leur infligeait avec ses dents lors de l'allaitement [3].

La littérature ne rapporte que très peu d'informations sur les soins dentaires apportés à Henri IV. Cependant le registre de la Chambre des Comptes de Pau précise qu'en 1581, 15 livres et 12 sols sont dépensés pour de l'or prévu pour plomber les dents du roi [4].

D'autre part, Henri IV aime déposer de la poudre d'or sur ses dents afin d'avoir un sourire plus séduisant [5].

Il est également un grand consommateur du cure-dents. En effet, un registre datant de 1576 indique la dépense de 20 sols par mois pour des cure-dents en bois de lentisque, dédiés à l'usage du roi de Navarre [6].

Henri IV ne fut pas exempté de problèmes de santé et notamment dentaires. En effet, il est possible de retrouver plusieurs citations évoquant des douleurs dentaires. Dans son journal, Jean Héroard (premier médecin de Louis XIII) note à la date du 31 juillet 1605 que le dauphin a l'obligation de bien se tenir afin de respecter le repos du roi, alité pour « un mal de dent lui ayant causé une enflure au niveau du visage » [7].

Le 27 septembre 1594, le roi se rend chez sa maîtresse Gabrielle d'Estrées. Sur le chemin, il est victime d'une tentative d'assassinat par Jean Châtel. Celui-ci tente de viser la gorge du roi avec un couteau, mais au moment où il porte le coup, le roi se baisse afin de relever des seigneurs qui le saluaient. La lame du couteau impacte le côté droit de la lèvre supérieure du roi et lui casse une dent [8]. Henry IV gardera de cet évènement une disgracieuse cicatrice.



*Figure 2 : Tentative d'assassinat d'Henri IV par Jean Châtel,  
Gravure par Frans Hogenberf, XVIème siècle.  
Musée national du château de Pau.*

Jean Héroard évoque également dans son journal l'accident de carrosse du roi et de la reine du 9 juin 1606. Lors de la descente du bac de Neuilly, l'un des deux chevaux tirant le carrosse dérape et entraîne dans sa chute le véhicule dans l'eau. Le roi puis la reine sont secourus. Henri IV constate que ses douleurs dentaires alors présentes, disparaissent après l'accident. Il évoque avec humour qu'il n'a pas encore trouvé de meilleure recette pour ôter un mal de dent [8].

En 1793, lors de la profanation des tombes royales de la basilique Saint-Denis, le corps d'Henri IV est exhumé [4]. Des dents auraient été arrachées du cadavre avant que celui-ci ne soit jeté dans une fausse commune. La tête du roi aurait été alors détachée du cadavre et égarée.

Au début du XXème siècle, un collectionneur déclare avoir en sa possession la tête momifiée d'un roi.

Le médecin légiste Dr. Philippe Charlier, passionné d'histoire, entreprend avec son équipe une étude scientifique sur ce crâne afin de l'authentifier. Fin 2010 il déclare que ce crâne est bien celui d'Henri IV.

Très rapidement ce résultat est remis en doute. L'étude montre une cicatrice osseuse palatine qui pourrait correspondre au coup porté par Jean Chatel en 1594. Mais aucun texte de l'époque, mentionnant l'attentat, ne parle d'une pénétration osseuse de la lame du couteau.

De plus, le crâne a été daté au carbone 14, mais l'écart-type est de 200 ans, ce qui est non négligeable. [6].

Cette histoire fait aujourd'hui encore l'objet de grandes controverses.



*Figure 3 : Tête présumée d'Henri IV.  
Photos réalisées par Philippe Charlier et son équipe.*

#### b) Les professionnels de santé en charge du roi

De nombreux médecins et chirurgiens ont l'honneur de prendre en charge Henri IV tout au long de sa vie [9].

À la cour, certains médecins sont exclusivement au service du roi et d'autres s'occupent de la famille royale.

On distingue le premier médecin du roi (le plus haut placé) et les médecins ordinaires du roi.

Certains noms sont plus souvent évoqués. Notamment :

- Jean de la Rivière, premier médecin du roi de 1594 à 1605.
- Joseph Duchesne, médecin ordinaire du roi de 1594 à 1609.
- André Du Laurens, médecin ordinaire de la reine Marie de Médicis puis du roi et premier médecin du roi de 1606 à 1609 [10].

À cette époque le métier de chirurgien-dentiste est inexistant, par conséquent ce sont les médecins qui donnent des consultations orales, mais les extractions dentaires sont laissées aux barbiers-chirurgiens.

### **3) La dentisterie durant cette époque**

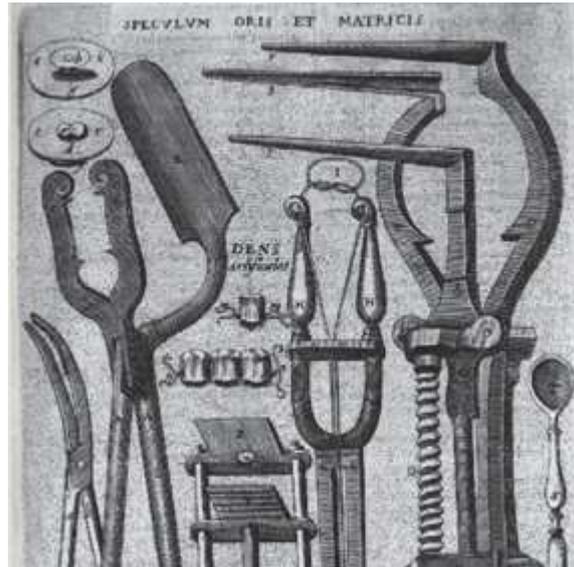
Communément l'huile de girofle et les gousses d'ail chauffées sont utilisées pour remédier aux maux dentaires. L'acacia est employé comme lavage de bouche contre les lésions buccales ulcéreuses [11].

À la fin du XVIème siècle, pour apaiser les douleurs dentaires, des emplâtres déposés sur du taffetas ou du velours sont appliqués sur les tempes du malade.

Lors de l'éruption des dents de lait, du beurre frais est appliqué sur la gencive à l'aide du doigt. Tout comme la graisse de poule, la cervelle de lièvre et le miel sont utilisés pour apaiser les enfants [6].

La théorie des humeurs, toujours d'actualité à l'époque, explique l'apparition de toutes sortes de maladies comme étant la conséquence d'un déséquilibre des quatre éléments principaux : sang, lymphe, bile noire, bile jaune. Par conséquent, beaucoup de saignées sont pratiquées pour remédier aux différentes maladies, y compris dentaires, pour laisser « l'humeur corrompue » s'évacuer.

Les dents artificielles existent déjà, mais elles ne sont pas fonctionnelles, elles doivent être retirées avant de passer à table. Leur rôle est d'ordre esthétique et phonétique. Elles sont constituées d'os (fémur de bœuf) ou d'ivoire (notamment ivoire d'hippopotame) et sont attachées aux autres dents grâce à des filets d'or [12].



*Figure 4 : Instruments utilisés pour la chirurgie buccale, une dent artificielle et un assemblage de trois dents formant une prothèse. Planche du livre de Jacques Guillemeau (1598)*

Différents noms ont marqué cette époque :

- a) Ambroise Paré (1510-1590).



*Figure 5 : Ambroise Paré. Gravure extraite de Deux livres de chirurgie, de la génération de l'homme & manière d'extraire les enfants hors du ventre de la mère, imprimeur André Wechel (Paris), 1573.*

Ambroise Paré est le premier chirurgien des rois Charles IX et Henri III, et il soigne des personnalités importantes tel Henri II de France, Antoine de Bourbon...

La renommée d'Ambroise Paré, est surtout due au fait qu'il ait généralisé le procédé de ligature des vaisseaux au-dessus d'une partie amputée (la ligature est déjà connue mais n'est pas communément réalisée). La ligature vient remplacer la cautérisation et permet de réduire le risque d'hémorragie [13].

Paré s'intéresse également à la bouche et aux dents.

Il étudie les fentes labio-palatines et propose de « joindre le séparé » en suturant les fentes et d'obstruer le palais du patient à l'aide d'un obturateur constitué d'or ou d'argent [14].

Paré se penche aussi sur la réimplantation dentaire. Un choc, la maladresse de « l'arracheur de dent » ou du malade qui indique la mauvaise dent et incite à l'erreur de diagnostic, peut entraîner la perte d'une dent saine. Dans ces situations, la remise en place de la dent dans l'alvéole et sa stabilisation à l'aide des dents adjacentes, sont préconisées afin qu'elle « reprenne » [15].

Ambroise Paré explique dans ses écrits comment extraire une dent. Le patient doit être assis assez bas, de manière à ce que sa tête soit située entre les jambes du « dentateur ». Ce dernier doit déchausser la dent profondément à l'aide de déchaussoirs, et si nécessaire, s'aider de poussoirs pour sortir la dent de son alvéole. Si ceci n'est pas suffisant, le chirurgien peut utiliser un davier ou un pélican [14].



a)



b)



Figure 6 : Photos de Pélicans. Photos de l'ASPAD, 2011.

- a) un davier tiretoire à branches amovibles.
- b) un pélican tiretoire non réglable
- c) un pélican classique à deux branches non réglables

Le pélican est un instrument employé pour les extractions dentaires. Son nom est dû à sa ressemblance avec le bout du bec de l'oiseau en question. Ce serait Fabrice d'Acquapendente qui aurait parlé le premier de cette ressemblance en 1542. Mais Guy de Chauliac aurait déjà fait la description d'instruments similaires en 1363.

Ces pélicans sont divisés en 2 catégories :

- Les pélicans tiretoires, dédiés aux dents antérieures. L'extraction se fait par un mouvement de rotation dans le plan vertical (vestibulo-lingual).
- Les pélicans classiques (à crochet non réglable ou adaptable) dédiés aux dents postérieures. Le mouvement de rotation pour avulser la dent doit être parallèle au plan d'occlusion.

Ces instruments, grâce à leur bras de levier, permettent d'exercer une force très importante. Par conséquent, tous les chirurgiens qui décrivent cet instrument, mettent en garde sur sa dangerosité et les dégâts catastrophiques qu'il peut engendrer en bouche.

Le pélican sera décrit et très apprécié par Pierre Fauchard au XVIIIème siècle [16].

Concernant la carie dentaire, Paré souligne l'intérêt d'utiliser de l'ail ou de l'oignon pour tuer le ver qui ronge la dent (à l'époque la carie est perçue ainsi) et conseille de remplir le creux avec du liège ou du plomb bien adapté [14].

Ambroise Paré enseigne la chirurgie à plusieurs élèves. Les plus célèbres d'entre eux sont : Jacques Guillemeau d'Orléans et Urbain Hémar.

b) Jacques Guillemeau (1549-1613)

Jacques Guillemeau est le chirurgien d'Henri IV puis de Louis XIII.

Il fait de nombreuses descriptions d'instruments dédiés à la chirurgie dentaire et décrit une technique de fabrication de dents artificielles.

Il donne une solution d'obturation des dents cariées qui varie de celle proposée par son maître, Ambroise Paré. Guillemeau emploie un mélange de cire blanche grenée, d'élémi (qui serait une forme de résine molle utilisée dans la fabrication de certains médicaments), de poudre de mastic, de corail blanc et de perle [14].

c) Urbain Hémar (1548-1616)

Urbain Hémar est le chirurgien du cardinal Georges d'Armagnac, à qui il dédie son œuvre « Recherches sur la vraie anathomie des dents, nature et propriétés d'icelles avec les maladies qui leur adviennent » qu'il publie en 1582.

Cet ouvrage [17] sera une référence pour Pierre Fauchard.

Dans celui-ci, Hémar précise que les dents se distinguent des autres os du corps par leur accroissement, leurs sentiments et leur situation.

En effet, selon Hémar les dents ne cessent jamais de croître : ce phénomène est visible lorsqu'elles n'ont plus d'antagoniste. Selon lui, c'est la mastication qui lime les dents.

Elles se différencient également des autres os par leur blancheur et par le fait qu'elles soient à découvert.

Hémar évoque également la théorie des sentiments : les dents tout comme la langue ont un sentiment de tact à travers le goût. La présence d'une membrane et d'un nerf dans la dent lui permettent d'affirmer cela. D'autre part, les dents ne ressentent pas la même douleur en fonction de ce qui les altère, et ceci est quelque chose qui leur est propre. Pour lui, les os aussi ont des sentiments, grâce au périoste, mais ils sont plus « durs » et plus « obscurs ».

Il n'est pas rare, à cette époque, de penser que les dents puissent sans cesse repousser. Hémard affirme le contraire : les secondes dents, au lieu de se « refaire », se forment en réalité avec les premières.

Hémard parle de la fonction des premières dents (de lait) :

- Les quatrièmes fendantes, dents de lait, riantes ou tranchantes coupent comme des couteaux.
- Les canines, dents de chien ou œillères brisent et cassent avec une grande force.
- Les machelieres ou marteaux brisent complètement ce qui a été taillé par les dents de lait et froissé par les œillères.

L'auteur décrit également des dents de sagesse qu'il nomme « dents de prudence et de discrétion » car elles apparaissent beaucoup plus tard que les autres, à l'âge où l'homme est censé être capable de jugement malgré les douleurs importantes engendrées.

Urbain Hémard propose aussi certains traitements contre des pathologies dentaires. Contre les douleurs dentaires, il préconise les saignées, les purgations, les ventouses et même les sangsues. En local, pour repousser la fluxion, il utilise des astringents pour resserrer les vaisseaux et si nécessaires des narcotiques.

Hémard est en avance sur son époque. En effet il remet en cause plusieurs théories, pratiques et croyances pourtant perçues comme acquises au 16<sup>ème</sup> siècle.

Il est contre l'idée que des objets de croyance puissent soigner les douleurs dentaires, mais estime que la forte persuasion des patients qui y croient, peut détourner l'humeur du lieu malade vers d'autres parties du corps.

Hémard émet un doute sur l'existence du fameux « ver de dent » en signalant n'en avoir encore jamais vu, tout comme sur les emplâtres sur les tempes qu'il considère comme inefficaces (technique qui n'a pas fonctionné sur son propre père).

À l'inverse de nombreux confrères de l'époque, Hémard condamne l'hétéro-transplantation : il ne peut concevoir que la dent d'un autre individu puisse être implanté à l'endroit même où une dent de l'hôte a dû être extraite.

Urbain Hémard affirme dans son œuvre, que tout chirurgien doit savoir pratiquer les extractions dentaires. Les « arracheur de dent » ne sont pas assez nombreux et de plus, ce sont des menteurs car ils promettent systématiquement une fin heureuse à tout problème. Les patients sont en définitive souvent amenés à consulter leur chirurgien.

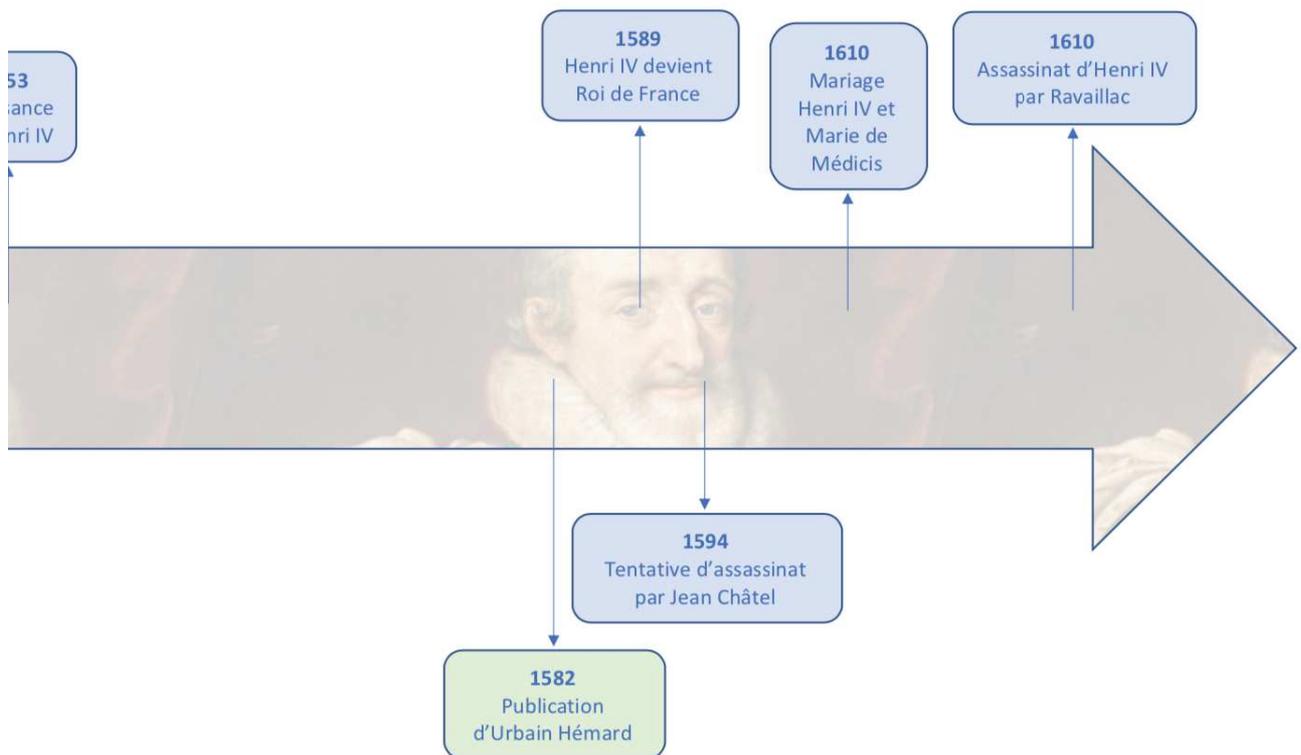
Son ouvrage contient des conseils d'hygiène. La rouillure qui s'attache aux dents, durcit avec le temps et rend les dents malodorantes, colorées et séparées de la gencive.

Pour éviter cela, l'auteur propose de se frotter les dents avec une serviette mouillée à l'eau, chaque matin et après les repas. Si la rouillure est déjà installée, « passer le burin par-dessus et racler hardiment toute cette crouste endurcie » est alors nécessaire. Si ce n'est pas suffisant, Hémard trempe un cure-dent en bois dans de l'huile de soulfre ou de mercure afin de ramollir « la crouste » [17].

## Récapitulatif de la dentisterie sous Henri IV :

- **Ambroise Paré**
  - Étude des fentes labio-palatines : obturateur du palais, suture de la fente labiale
  - Théorie du ver de la carie, oignon ou ail pour tuer le ver, obturation au liège ou au plomb
- **Urbain Hémond**
  - Traitement des pathologies dentaires avec les saignées, purgations ventouses et sangsues (théorie des humeurs)
  - Hygiène dentaire avec serviette mouillée à l'eau tiède
  - Remise en cause de la théorie du ver

## Fresque chronologique Henri IV :



## II) 1601-1643 : Louis XIII



*Figure 7 : Portrait du roi Louis XIII. Huile sur toile par Philippe de Champaigne vers 1635. Musée Carnavalet.*

### 1) La vie du roi

Louis XIII (ou plus tard Louis le Juste) est le premier fils d'Henri IV et de Marie de Médicis. Il naît le 27 septembre 1601 [18, 19].

Louis XIII est élevé avec tous ses frères et sœurs (légitimes comme illégitimes).

Il a énormément d'admiration pour son père mais a une relation plus distante avec sa mère. Celle-ci le trouve disgracieux et lent d'esprit, de plus elle a une préférence pour le cadet de Louis, Gaston d'Orléans.

Lorsque son père meurt, Louis n'a que 9 ans, il pleure et dit, en parlant de l'assassin de son père : « Ha ! si je y eusse été avec mon épée, je l'eusse tué ! » [7].

Louis XIII devient donc roi de France en 1610, mais n'est pas en mesure de régner. Sa mère devient régente du Royaume.

Marie de Médicis est favorable au parti pro-espagnol et ultra catholique. Elle prend goût au pouvoir et tient Louis XIII à l'écart du gouvernement malgré sa majorité (déclarée le 2 octobre 1614).

Elle parvient à marier, en 1615, l'infante d'Espagne Anne d'Autriche avec son fils Louis XIII, dans l'espoir de maintenir la paix entre les Habsbourg et les Bourbons.

Durant sa régence, Marie de Médicis est sous l'influence du couple Concini.

Concino Concini (le mari) profite de son statut de favori royal pour s'attribuer des titres et des honneurs prestigieux. Il finit en possession d'une immense fortune et est en réalité le véritable chef du gouvernement.

Entre les ambitions du couple Concini (devenu très impopulaire) et les dépenses importantes de la régente pour des divertissements : la situation financière du royaume dégringole.

Tout ceci provoque le mécontentement non seulement des protestants mais aussi des Grands (représentants des lignées aristocratiques les plus puissantes) qui trouvent un allié en la personne du jeune roi.

En effet, Louis XIII ne porte pas Concini dans son cœur car ce dernier n'hésite pas à piquer l'orgueil de l'adolescent et méprise le jeune héritier du trône.

Du haut de ses 15ans, Louis XIII organise la chute de Concini avec l'aide, entre autres, du duc de Luynes. Le 24 avril 1617, Concini se fait assassiner dans la cour du Louvre. Louis XIII disgracie ensuite les ministres de Marie de Médicis et exile sa mère à Blois.

Cette fois-ci, c'est le duc de Luynes qui profite de la position de favori royal. Il se voit attribuer des titres prestigieux et poursuit la politique ultra catholique de l'ancienne régente.

Marie de Médicis se retrouve à la tête du parti des malcontents, qui est constitué des Grands et des protestants. Entre 1619 et 1620 s'enchaînent des guerres civiles opposant la mère et le fils, que Louis XIII finit par remporter.

Au cours des négociations qui ont permis de rétablir la paix, un homme se distingue des autres : Armand de Plessis, plus connu sous le nom de cardinal de Richelieu. Dans un premier temps, Louis XIII se méfie de cet homme qui fut le secrétaire d'état de sa mère.

Toute cette agitation interne ne permet pas à Louis XIII de tirer avantage de la guerre de trente ans (qui débuta dans le Saint-Empire en 1618).

Le décès de Luynes en 1621 et l'incompétence des principaux ministres du roi, profite au cardinal Richelieu qui intègre le conseil du roi en 1624. De plus, Louis XIII et Richelieu ont la même vision de l'autorité royale, du catholicisme régénéré et de la rivalité envers les Habsbourg (en continuité avec Henri IV).



*Figure 8 : Cardinal de Richelieu. Peinture à l'huile par Philippe de Champaigne. Musée des beaux-arts de Strasbourg.*

Ces mécontentements internes, dues à Concini puis Luynes, ne sont pas les seules perturbations que le roi rencontre au sein du Royaume. En effet, l'intégralité du règne de Louis XIII est semée d'embûches :

Louis XIII est notamment confronté à une longue guerre interne contre les protestants (qui sont soutenus par certains Grands insoumis et par l'Angleterre). Guerre remportée par l'armée du roi et suivie de l'édit d'Alès en 1629. Cet édit met fin aux privilèges politiques et militaires des protestants (établis par le traité de Nantes) mais maintient tout de même la liberté de culte.

Entre 1626 et 1638, Louis XIII et Richelieu doivent faire face à de nombreux complots. Notamment de la part du frère cadet du roi, Gaston, qui convoite le trône (Louis XIII n'ayant pas encore d'héritier), et de la part de la Duchesse de Chevreuse qui réussit à monter Anne d'Autriche contre son propre mari.

Durant ces douze années, le roi et le cardinal mettent en place de nombreuses réformes, et petit à petit la France rayonne à l'échelle Européenne.

Roi de guerre, Louis XIII ne reste pas à l'écart de la guerre de trente ans, dans l'espoir d'affaiblir la puissance des Habsbourg. En 1635 la France entre en guerre contre l'Espagne. S'en suivent de nombreuses défaites et des années très difficiles pour l'armée française.

En 1638, dans ce contexte tumultueux, Louis XIII et Anne d'Autriche deviennent enfin parents d'un petit garçon : le futur roi soleil.

La guerre finira par tourner à l'avantage de la France, mais ni Richelieu ni Louis XIII n'en verront la fin.

Avant de mourir, en 1642, Richelieu prend soin de choisir son successeur : le cardinal Mazarin.

De la même façon, Louis XIII organise la régence de son fils (comprenant Anne d'Autriche et Mazarin) avant son décès le 14 mai 1643, jour pour jour 33 ans après celui de son père [18, 19].

## **2) La santé bucco-dentaire du roi et ses médecins**

Dès sa naissance, le futur héritier du trône se voit attirer un médecin ; Jean Héroard (1551-1628). Celui-ci, jusqu'à sa mort en 1628, c'est-à-dire pendant vingt-sept ans de service auprès du Roi, tient un journal sur la vie quotidienne de Louis XIII. C'est un manuscrit de 11.000 pages.

Héroard y inscrit quotidiennement tous les détails qui lui semblent être importants concernant le dauphin : heures du lever et du coucher, heures et composition des repas, évènements de vie (jusqu'aux moindres attitudes, mots et gestes significatifs), hygiène, observations des fonctions physiologiques (température, pouls, évacuations...), maux aux dents et ailleurs, ainsi que les remèdes utilisés... De ce compte-rendu journalier ressortent de nombreuses anecdotes, révélant les traits de caractères de Louis XIII [20].

Après le décès d'Héroard, d'autres médecins se succèdent auprès du roi, mais aucun ne reprend ce travail. Par conséquent, il est très difficile de trouver des détails sur la vie privée et la santé de Louis XIII après 1628.

#### a) Historique bucco-dentaire de Louis XIII

Marguerite Hotman, la première nourrice attitrée du dauphin, signale rapidement que l'enfant a du mal à téter et ne se nourrit donc pas suffisamment. Une hypothèse expliquant cette difficulté est émise : ce serait à cause du « filet de la langue trop court » de l'enfant. Le chirurgien Jacques Guillemeau est alors appelé pour réaliser une freinectomie. Il doit s'y reprendre à trois fois pour réussir l'acte [7].

Grâce à cette intervention, l'enfant peut téter plus longtemps, plus efficacement et toujours avec grand appétit. Malgré cela, il n'est pas rassasié. C'est alors le lait de Marguerite qui est remis en question. D'autres nourrices sont appelées en renfort jusqu'à ce que la reine donne ce rôle à Antoinette Jorron, qui allaite le dauphin jusqu'à son sevrage.

Très tôt, Héroard évoque des soucis buccaux chez Louis XIII.

En effet, durant les premiers mois du dauphin, Héroard note à plusieurs reprises que l'enfant mâchonne sa langue et se mord les poings, que sa gencive est douloureuse même parfois enflée et que ses joues sont rouges. Pour remédier à ces maux, Héroard lui administre des amandes sucrées à sucer, de l'eau de licorne pour rafraîchir la bouche, un bout de bougie en cire blanche mêlé de sirop d'orgeat à sucer et de la cervelle de lièvre ou de la crête de coq à frotter contre les gencives [21].

Jean Héroard prend soin de noter toutes les percées dentaires de l'enfant royal. La première percée des « incisives » est constatée le 15 avril 1602 [7].

Dès son plus jeune âge Louis XIII présente de nombreuses parafunctions.

Héroard note que le dauphin, à ses 1an, alors doté de quatre incisives, grince des dents et il assimile cela à un mal dentaire [7].

Louis aurait souffert d'une macroglossie. À de nombreuses reprises, le journal évoque des morsures de sa « grosse langue » notamment lorsque Louis est concentré ou dans des moments de colère [21].

Ajouté à ses parafonctions, il s'avère que Louis XIII a un trouble de la parole. Le bégaiement du dauphin le rend très malheureux et provoque chez lui de véritables colères : « il s'empoignait le visage de ses mains, à demi en furie, de ne pouvoir prononcer comme les autres » écrit en 1612, le second précepteur du dauphin, Nicolas Le Fèvre [21].

Ce bégaiement contrarie fortement Marie de Médicis qui ne peut concevoir qu'un futur souverain ne puisse s'exprimer correctement. En 1609 elle s'interroge sur un éventuel problème au niveau du frein de la langue de son fils. Louis XIII paniqué, pense que sa langue va être retirée : « Comment me la veut-on couper ? » demande-t-il avant de fondre en larme. Mais après auscultation, il s'avère qu'une freinectomie n'est point nécessaire [7].

Ce journal, pourtant si complet, ne laisse transparaître que très peu d'informations sur l'hygiène dentaire. Héroard préconise tout de même au dauphin de se nettoyer les dents non pas avec le doigt mais avec la langue. À ceci, Louis XIII répond : « Mais ma langue n'est pas assez longue, j'y tâche, mais je ne saurois. » [7].

Le dauphin porte énormément d'importance aux dents, que ce soit aux siennes ou à celles des autres.

En effet il a conscience de la fonction qu'elles ont : si les dents se font limer, s'alimenter devient compromis.

Concernant l'esthétique : le jeune monarque ne consomme plus de massépain après avoir été informé que celui-ci noircissait les dents. D'autre part, Louis trouve Madame de Monglat laide car elle n'a que deux dents.

À propos de fortes douleurs dentaires, Louis les appréhende mais n'a pas encore eu à en souffrir. Par contre, il lui arrive d'en jouer : lorsque l'heure de la prière n'est pas la bienvenue, un mal de dent est parfois simulé par l'enfant [21].

Plus tard, le roi sera tout de même victime de nombreux maux dentaires, comme le note régulièrement Héroard dans son journal.

D'autre part, durant toute sa vie, Louis XIII est tourmenté par des douleurs aiguës aux intestins, probablement la maladie de Crohn [19]. À l'âge de 30 mois déjà, le dauphin souffrait de douleurs au ventre et de vomissements [21].

b) Les professionnels de santé en charge du roi

Comme tous les rois, Louis XIII a à son service de nombreux médecins. Le plus connu et celui qui lui a été le plus fidèle est Jean Héroard.



*Figure 9 : Jean Héroard. Gravure par Abraham Bosse.*

Héroard, né en 1551 dans la Manche, est issu d'une famille protestante avec un grand-père et un père médecin. Il fait ses études à Montpellier, où se trouve la première et très réputée école de médecine de France. Il rencontre là-bas Ambroise Paré et Jacques Guillemeau [22].

Médecin de Charles IX, il a en charge de s'occuper de ses chevaux et publie à Paris en 1599 « Hippostologie, c'est-à-dire Discours des Os du Cheval » [23].

Également médecin royal sous Henri III, Héroard réalise son autopsie après son assassinat.

Le 21 septembre 1601, en rentrant de la chasse, Henri IV dit à Héroard : « Je vous ai choisi pour vous mettre près de mon fils le dauphin ; servez-le bien. » [7].

Il réalise ce fameux journal quotidien sur la vie de Louis XIII, et sert le roi jusqu'à sa mort en 1628.

### 3) La dentisterie durant cette époque

#### a) La dentisterie

Un homme commence à se faire connaître sous le règne de Louis XIII : il s'agit de Dupont.

Dupont est l'opérateur des dents de Louis XIII puis celui de Louis XIV jusqu'en 1669. Il écrit plusieurs ouvrages sur la dentisterie dès 1633, notamment « L'opérateur charitable lequel montre la manière et méthode de se conserver les dents », « Remède très véritable et très assuré pour ôter et empêcher à jamais le mal de dent sans les arracher » et « Nouveau remède contre le mal de dent constituant à extraire la dent et à lui en substituer une autre prise au choix du patient sur un mort ou sur un vivant ».



Figure 10 : Pages de titre de quelques ouvrages de Dupont avec à droite l'approbation de MM. les médecins

Dupont préconise le traitement des odontalgies par des extractions et réimplantations immédiates. Il parle de réhabilitation chez les édentés partiels par auto ou hétérotransplantation, avec des dents provenant d'une personne vivante ou d'un

cadavre, à condition que celles-ci aient la même forme anatomique que les dents avulsées.

Ces dires reçoivent l'approbation de Messieurs les Médecins, sont certifiés vrais et signés par 18 médecins (dont 2 médecins de la reine d'Angleterre et 2 du roi de France) [24].

## b) Réformes médicales faites par Louis XIII

### i) Rappels : les différents métiers de la santé

Les soins médicaux sont répartis entre de nombreuses professions, d'ailleurs généralement en conflits.

Au XVI-XVII<sup>ème</sup> siècles on distingue les médecins, les chirurgiens, les barbiers et les empiriques [25].

◆ Les **médecins** : possédant un savoir purement théorique, sont diplômés par l'université de médecine et sont peu nombreux.

◆ Les **chirurgiens** [26] : ils ne dépendent pas de l'université et sont rejetés par les médecins qui les considèrent comme des manuels sans savoir (en effet, leur apprentissage se fait en observant un maître et en pratiquant).

La confrérie de Saint Côme et de Saint Damien, créée par Jean Pitard sous Saint Louis (XIII<sup>ème</sup> siècle), définit et organise pour la première fois le métier de chirurgien.

Au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, les chirurgiens sont divisés en deux catégories :

- Les chirurgiens-barbiers ou chirurgiens de robe courte pratiquent les petites chirurgies comme les saignées, les ventouses, les abcès, les extractions dentaires, les traitements d'entorses...
- Les maîtres chirurgiens, chirurgiens de robe longue ou chirurgiens-jurés, s'occupent des chirurgies plus minutieuses et plus prestigieuses comme les trépanations, amputations, hernies, cataractes, fistules...

Tout au long de l'histoire, la frontière entre médecine et chirurgie est inconstante (parfois les deux professions étaient séparées et parfois unies).

◆ Les **barbiers** [26] : ils renvoient à trois métiers différents :

- Le barbier entretient la pilosité faciale des hommes. Sa boutique présente une enseigne à bassins blancs
- Le barbier-perruquier prend en charge les têtes princières et s'entraîne d'abord sur les domestiques. C'est l'ancêtre du coiffeur actuel.
- Le barbier-chirurgien pratique des petites chirurgies et sa boutique a une enseigne à bassins jaunes. Sa présence date du moyen âge, lorsque l'Église condamnait les soins chirurgicaux et sanglants. Ces soins ne pouvaient par conséquent pas être exercés par les médecins, qui étaient pour la plupart des clercs.

De manière générale les médecins sont contre les chirurgiens et les chirurgiens contre les barbiers.

Les chirurgiens ont longtemps pointé du doigt l'illettrisme des barbiers. Par contre les médecins leur sont venu en aide en leur donnant des cours [25].

◆ Les **empiriques** [25] : ils regroupent différentes « professions » pratiquant la médecine. Ils n'ont cependant aucune instruction ni licence officielle. Leurs connaissances se fondent sur l'expérience, l'observation, le hasard et ils rejettent tout recours à la théorie.

Parmi eux il y a :

- Les guérisseurs : ils font appels à l'aide divine par la prière et se disent avoir un don de Dieu.
- Les opérateurs qui sont pour la plupart d'habiles soignants. Ils possèdent des outils qui leurs permettent d'exercer un acte médical. Le menuisier ou le serrurier détiennent, par exemple, des outils adaptés à l'extraction dentaire et le bourreau à l'amputation... Ils apprennent en observant de père en fils et se spécialisent avec le temps.
- Les charlatans qui sont sur les places publiques, les marchés ou les foires. Ils s'attribuent des titres qu'ils n'ont pas et attirent les clients les plus naïfs sur une scène de façon théâtrale. Leurs actes, principalement des extractions

dentaires, sont effectués en public. Ils vendent également des élixirs et des remèdes miracles...



*Figure 11 : Arracheur de dents d'autrefois. Gouache par René Grimmer. Source personnelle (2019).*

## ii) Les réformes du métier de chirurgien-barbier

La querelle entre les chirurgiens et les barbiers profite aux charlatans et autres empiriques qui prennent de plus en plus de place dans le domaine médical.

De plus, le 28 mars 1611, Louis XIII accorde certains privilèges à son premier barbier et valet de chambre : il l'établit « maistre et garde de l'estat de maistre barbier-chirurgien dans tout le royaume » et lui donne les pleins pouvoirs pour organiser la profession.

Ces deux choses provoquent le mécontentement des chirurgiens et barbiers-chirurgiens, qui demandent à ce que leurs deux communautés soient unifiées.

Ceci est chose faite et officialisé dans l'édit d'union rendu par Louis XIII, en août 1613. Cet édit confirme que les deux corps se réunissent en un seul et précise qu'un examen préalable est obligatoire afin de tenir boutique ouverte. Cela ne concerne pas les

barbiers-chirurgiens déjà établis et ne doit pas porter préjudice aux droits du premier chirurgien et du barbier du roi.

En avril 1618, un nouvel édit est publié, dans lequel Louis XIII réaffirme que le métier de barbier-chirurgien du royaume ne concerne pas uniquement les barbes et cheveux mais inclut également la chirurgie (tout comme l'avait déjà dit son père dans l'édit d'août 1592). Les barbiers-chirurgiens sont sous l'autorité du premier barbier du roi.

Dans la foulée, le 14 mai 1618, le grand conseil défend aux veuves des maîtres chirurgiens-barbiers de prendre un apprenti, tout comme il interdit aux maîtres de prendre un apprenti illettré.

Dans un arrêté du 13 mars 1629, deux chirurgiens sont empêchés d'exercer la profession tant qu'ils n'ont pas validé les examens et les opérations requises devant un jury. Ce jury est composé du premier barbier ou l'un de ses lieutenants (qui le représente), d'un ou deux médecins de l'université et du prévôt (plus ancien chirurgien de robe longue).

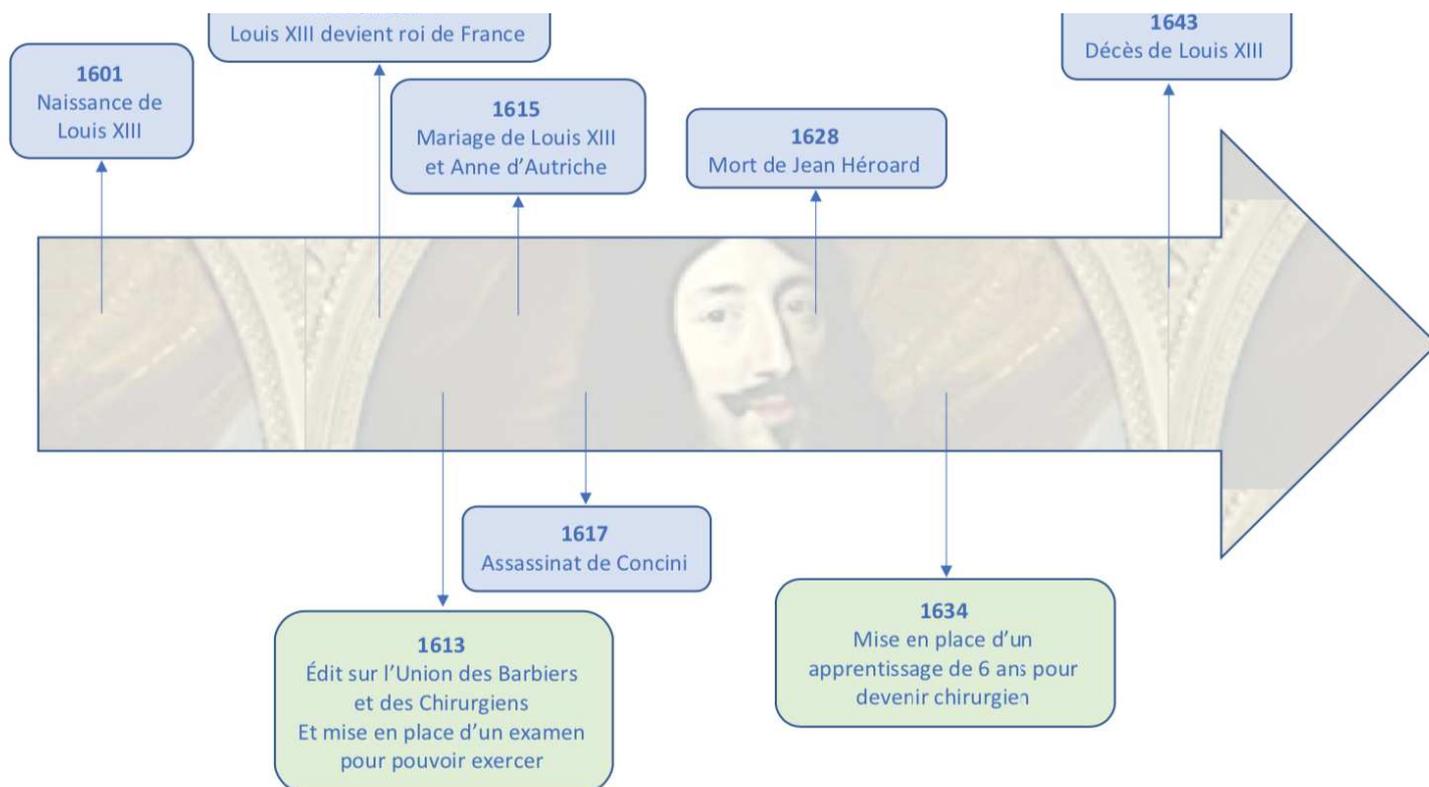
De même en 1633, trois chirurgiens sont interdits d'exercer à Paris.

Un édit de juin 1634 confirme les anciens statuts du barbier-chirurgien (pratique de la chirurgie, passage d'un examen, interdiction aux veuves d'avoir un apprenti et aux maîtres d'en avoir plus d'un) et ajoute que l'apprentissage doit dorénavant durer six ans (ce qui rend les études très longues pour l'époque) et que la location de boutique est interdite [25, 26].

## Récapitulatif des réformes de la profession faites par Louis XIII :

- Unification des communautés des chirurgiens et des barbiers-chirurgiens
- Examen obligatoire afin de pouvoir exercer
- Apprentissage de 6 ans obligatoire

## Fresque chronologique Louis XIII :



*Réalisation personnelle.*

### III) 1638-1715 : Louis XIV



*Figure 12 : Louis XIV. Peinture à l'huile par Hyacinthe Rigaud vers 1701.  
Musée de l'Armée, Invalides.*

#### 1) La vie du roi

Louis Dieudonné, Louis le Grand, le Roi Soleil ou encore Louis XIV, est né le 5 septembre 1638, après 23 ans de mariage infructueux entre Louis XIII et Anne d'Autriche. Il est perçu comme l'enfant miracle, alors que la France est en pleine guerre. Louis XIV n'est pas très proche de son père par contre il est comblé d'amour par sa mère.

À la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643, Louis XIV devient roi mais n'a même pas 5 ans. Sa mère et son parrain, le cardinal Mazarin, assurent alors la Régence du royaume de France.

L'éducation du jeune dauphin est confiée à Mazarin. Louis XIV apprend le latin, la morale, l'histoire, les mathématiques... Mais il est surtout passionné par la guerre

(comme son père) et par la chasse. Il a une grande sensibilité artistique (guitare, danse...).



*Figure 13 : Portrait du Cardinal Mazarin. Peinture à l'huile par l'atelier de Pierre Mignard. Musée Condé.*

Dès son plus jeune âge, Louis XIV est confronté à une révolte contre l'absolutisme qui débuta sous Henri IV et Louis XIII. Les Grands et la seconde noblesse souhaitent que le monarque partage son autorité avec la noblesse. Mais Anne d'Autriche et Mazarin vont à l'encontre de leur demande et maintiennent les pouvoirs du jeune souverain. Ce mécontentement vient s'ajouter à la pression engendrée par les années de guerre contre l'Espagne. En 1648, la Fronde éclate.

Une succession de rébellions et d'affrontements violents poussent la famille royale à quitter Paris en 1649 pour aller à St. Germain en Laye.

Le dauphin, alors âgé d'une dizaine d'années, connaît la peur et l'humiliation. Malgré son jeune âge, il comprend que les parlementaires sont un obstacle au bon fonctionnement de la monarchie et qu'il ne peut faire confiance à personne au vu des trahisons qui ont eu lieu durant cette Fronde (certains alliés de la famille royale, comme son oncle Gaston D'Orléans, ont fini par rejoindre les frondeurs...).

Cette succession d'évènements marquants pour le jeune enfant, auront probablement un impact considérable sur la politique du Roi Soleil.

En octobre 1652, Louis XIV revient à Paris et reçoit un accueil triomphal. En effet, le royaume connaît alors la famine et des dévastations en tous genres. À présent, la population aspire à l'ordre et à la paix.

Mazarin renforce l'emprise de la monarchie sur, entre autres, les provinces, le parlement, les cercles jansénistes et œuvre pour redresser la situation financière du royaume (en ruine suite à la Fronde).

En parallèle, conscient de la grande prestance du roi, il met en place une méthode de séduction. Sa majesté doit se présenter régulièrement devant le peuple, les armées et les ambassadeurs, de manière stratégique et réfléchie, pour soigner son image.

Louis XIV observe et apprend minutieusement la politique auprès de son ministre Mazarin.

La guerre contre l'Espagne, qui a débuté en 1635, est encore en cours. Mais la France a des problèmes financiers et sa rivalité avec l'Angleterre et les Provinces Unies (Pays-Bas) est de plus en plus menaçante : la paix franco-espagnole devient donc indispensable.

C'est dans ce contexte que le sacre du roi soleil a lieu le 7 juin 1654.

En juin 1658, la France remporte une bataille contre l'Espagne et Mazarin saisit cette opportunité pour négocier la paix.

Il est d'usage à cette époque, que lors d'un traité de paix, un mariage dynastique ait lieu. Mazarin et Anne d'Autriche imposent donc à Louis XIV, alors amoureux d'une autre, d'épouser l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse. Louis conscient de ses responsabilités de roi, accepte le mariage.

Le traité des Pyrénées est alors établi en 1659 suivi du mariage royal en juin 1660.

Le 9 mars 1661, Mazarin décède. Louis XIV devient donc pleinement roi et décide de gouverner seul, en supprimant notamment le poste de premier ministre (ce qui est alors une exception en Europe).

Le long règne de Louis le Grand est bien synonyme d'absolutisme.

Durant ses 54 ans de règne effectif, Louis XIV est un travailleur acharné. Il mène de nombreuses guerres, entreprend de nombreuses réformes et agrandit le territoire

Français (avec l'apparition de nouvelles frontières, pour la plupart encore actuelles). Il supervise de grandes constructions comme celle du château de Versailles, de l'Observatoire de Paris, de l'hôtel des Invalides... Et il se forge ainsi sa réputation de plus grand roi de l'histoire de France.



*Figure 14 : Agrandissement du Royaume de France sous Louis XIV.  
Encyclopédie Larousse.*

Son règne présente néanmoins des points plus négatifs, parfois méconnus : la persécution des jansénistes, la révocation du traité de Nantes en 1685, des finances instables qui laisseront derrière lui un royaume endetté...

Louis XIV met également en place une censure littéraire en instaurant des mesures répressives et une réduction des imprimeurs afin de mieux les contrôler.

Malgré ces restrictions a lieu sous son règne une floraison littéraire avec des auteurs tels que Molière, Racine, La Fontaine... La musique quant à elle, brille à travers de grands compositeurs comme Lully.

Un domaine artistique dans lequel le roi s'est fortement investi.

À la cour, le roi met en place un cérémonial complexe et régulier, avec des cérémonies du lever, du coucher... durant lesquels les courtisans, dans un ordre bien précis, peuvent venir voir le roi. La vie de sa majesté est réglée à la minute près.

Tout au long de son règne, il aime organiser de grandes fêtes, avec des représentations artistiques (théâtre, musique...), durant lesquelles il n'hésite pas à se mettre en avant et à montrer sa richesse afin d'éblouir ses courtisans.

Le roi soleil est réputé pour ses innombrables conquêtes amoureuses. Mais aucune femme n'aurait influencé sa politique, mis à part probablement Madame de Maintenon (qu'il épouse secrètement en 1683 après la mort de Marie-Thérèse). Elle a l'honneur d'assister à des réunions politiques du roi avec ses ministres ou avec des ambassadeurs étrangers.

Louis XIV, alors âgé de plus de 70 ans, voit mourir presque toute sa descendance. Son fils, le Grand Dauphin, meurt en 1711 emporté par la variole. L'année suivante meurt son petit-fils, le duc de Bourgogne, des suites d'une rougeole. Seul son arrière-petit-fils, le duc d'Anjou, reste en vie.

En août 1715, Louis XIV se plaint de douleurs à la jambe gauche. Quelques jours plus tard, les médecins du roi concluent qu'il s'agit d'une gangrène contre laquelle ils sont impuissants.

Le 26 août, il fait venir le futur héritier du trône (le duc d'Anjou, bientôt Louis XV) à son chevet. Il lui dit de ne pas l'imiter en ce qui concerne sa politique de guerre mais de maintenir la paix avec ses voisins et de soulager le peuple autant qu'il le pourra.

Le roi soleil a fait de sa vie un spectacle et reste fidèle à lui-même jusqu'à la fin en souhaitant que ses courtisans assistent à son agonie.

Louis Dieudonné s'éteint le 1<sup>er</sup> septembre 1715 à 8h45 du matin [27, 28].

## **2) La santé bucco-dentaire du roi et ses médecins**

### a) Historique bucco-dentaire de Louis XIV

*Les médecins de Louis XIV prennent soin de noter dans un journal les détails sur sa santé. Au vu des nombreux problèmes dentaires dont est victime le roi, seule une partie sera ici évoquée [31].*

Louis Dieudonné naît avec 2 incisives centrales. Du haut de ses cinq mois, le futur Roi a déjà eu neuf nourrices ; « Celles qui n'avoient pas assez de lait pour contenter sa faim, écrit le chirurgien Dionis, il leur mordoit le bout des seins jusqu'au sang. »

Le fait qu'il soit né avec deux dents présage, à l'époque, d'un futur monarque en bonne santé et conquérant [29].

En se référant aux rapports des médecins de Louis XIV, il semblerait que celui-ci soit exempté de tout problème dentaire jusqu'à ses 38 ans. D'après Dubois, l'opérateur des dents du roi, les seuls soins apportés sont un rinçage de bouche, une toilette du visage et des mains au réveil [30].

Le 16 avril 1676, Vallot (médecin du roi) évoque les premiers soucis dentaires de Louis XIV [31]. Il décrit des « douleurs des dents, assez opiniâtres, par fonte et fluxion du cerveau sur ces parties ». Vallot ajoute que les dents de Sa Majesté sont de manière générale dans un fort mauvais état.

Pour calmer ces douleurs dentaires, il lui délivre de l'essence de girofle.

Vallot préconise aussi l'essence de thym mais, étant trop forte, elle provoque des sensations de brûlures en bouche et des nausées. Elle est donc utilisée en dernier recours, lorsque les douleurs sont extrêmes.

En septembre 1678, le roi est en séjour à Fontainebleau. D'Aquin (médecin succédant à Vallot) évoque que des douleurs dentaires ont incommodé le souverain pendant ses parties de chasses. Un gonflement de la joue et de la gencive du côté droit est observé. En ce temps, en présence d'un abcès, de la mie de pain et du lait sont communément employés pour engendrer une suppuration. Dans un deuxième temps est réalisée une incision à l'aide d'une lancette (ancêtre du bistouri, utilisé pour les saignées). C'est ce que D'Aquin réalise alors [31].



*Figure 15 : Ensemble de lancettes utilisées pour les saignées.  
Photo par Sophie Sesmat.*

En 1685, Louis XIV a 47ans. D'Aquin affirme qu'en ce début d'année la santé du roi est excellente, hormis un évènement qui l'incommodera jusqu'à la fin de sa vie [31]. Au mois de janvier, Dubois extrait les dernières dents maxillaires gauches du roi. Suite à cette intervention, apparait un trou qui s'est fait « par éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents ». Cette communication entre la bouche et le nez ne cicatrise pas et cause de nombreux désagréments au roi. Lorsqu'il boit ou se gargarise, le liquide remonte de la bouche au nez et « coule comme une fontaine ». S'en suivent également quelques épisodes d'écoulements purulents accompagnés de mauvaises odeurs.

Rejoignant l'avis de Félix de Tassy (premier chirurgien) et de Dubois, D'Aquin décide d'intervenir car la santé du roi se dégrade et parce que la plaie ne se refermera a priori pas seule.

L'unique moyen de résoudre ce problème est alors la cautérisation, ce qui consiste à utiliser une source de chaleur pour obturer les vaisseaux sanguins et fusionner les bords de la plaie.

L'acte est réalisé le 10 janvier 1685. Le « bouton de feu » est appliqué à quatorze reprises par Dubois.

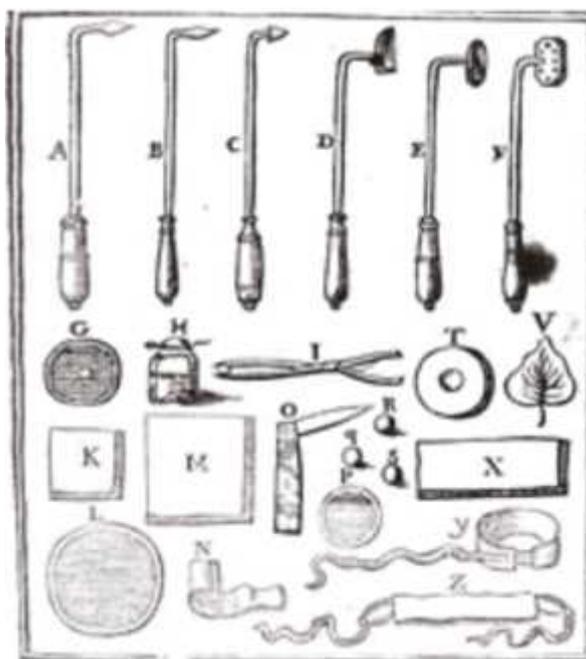


Figure 16 : Dixième démonstration de Dionis, pour les cautères, réédition de 1740.

Instrument C = bouton de feu probablement utilisé pour la CBS de Louis XIV, d'après les descriptions données par D'Aquin [6].

Après cette intervention, les trois professionnels de santé conseillent au roi de faire des gargarismes pendant trois ou quatre jours, avec un bain de bouche composé « d'un quart d'esprit de vin, autant d'une eau vulnéraire distillée, et moitié d'eau de fleurs d'oranger ». Ceci dans le but de faciliter la cicatrisation, de provoquer la chute des escarres et de désinfecter.

Le mois suivant, le cautère est appliqué encore trois fois puis la communication entre la bouche et le nez disparaît entièrement.

Le roi a des périodes durant lesquelles il doit se moucher abondamment, mouchages suivis d'« une odeur forte et quasi cadavéreuse dans les mucosités qu'il mouchait ». Ceci n'inquiète pas D'Aquin qui considère que ce sont les conséquences directes de la cautérisation. Ces odeurs cessent d'ailleurs à la fin de l'année.

Mais plus tard, de tels épisodes continueront à être évoqués par ses médecins. Jusqu'à la fin de ses jours, Louis XIV subit les effets secondaires de cet évènement.

Le 26 et 27 juin 1689, le roi se plaint d'un mal de dent au niveau de la mâchoire supérieure lors d'un rhume. Mais lorsque le rhume cesse, il en est de même de ses douleurs dentaires [31].

Le 9 mars 1707, Fagon (médecin succédant à D'Aquin) raconte que le roi est incommodé par une dent inférieure qui forme une pointe. Ce dernier tente lui-même de l'enlever mais n'y parvient pas. Le soir même apparaît une douleur suivie, le lendemain matin, de rougeurs et d'un gonflement qui s'étend jusqu'au menton. Le roi se plaint également de douleurs qui irradient vers la tête, l'épaule gauche, le bras droit et la gorge.

Fagon recommande alors au roi de passer la nuit bien couvert en raison de sa fièvre. Au réveil la tumeur a bien diminué tout comme les douleurs.

Le 16 du mois, la dent est extraite sans douleur [31].

Refusant de remplacer ses dents manquantes, Louis XIV, vers la fin de son règne, n'est plus en mesure de manger ses mets préférés. En effet, le roi raffole entre autres de la viande de gibier. Il demande à ses cuisiniers de lui préparer des plats appropriés (autre que de la mie de pain). C'est ainsi qu'est créé le fameux « Lièvre à la Royale », où la viande est tellement fondante que le roi peut la manger sans être trop incommodé. (*Plat toujours réputé dans la gastronomie française et repris par le chef Paul Bocuse.*)



*Figure 17 : Louis XIV, roi de France, portrait de cire par Antoine Benoist vers 1705. Château de Versailles.*

*Portrait qui donne une idée du profile de Louis XIV vers ses 70ans, avec la majorité de ses dents manquantes.*

Vers la fin de sa vie, Le roi est sujet à une sécheresse buccale importante qui touche particulièrement sa langue. [32].

En août 1715, Louis XIV est atteint de la gangrène au niveau de la jambe et en meurt le 1<sup>er</sup> septembre.

#### b) Les professionnels de Santé en charge du roi

A cette époque, à la maison du roi, le barbier s'occupe des soins de propreté (peigner le roi, nettoyer ses dents...). L'honneur de soigner la bouche royale est réparti entre le Premier médecin, le Premier chirurgien et l'opérateur pour les dents qui n'intervient que pour les extractions [33].

#### i) Les premiers médecins

De nombreux médecins ordinaires sont au service de Louis XIV. Mais c'est le premier médecin du roi, également appelé archiatre, qui est le plus proche du souverain.

Vallot, D'Aquin et Fagon se succèdent à ce poste et tiennent le journal de la santé du roi.

- Antoine Vallot est auprès du roi durant 24 ans, de 1647 à 1671. Né à Montpellier en 1594, il étudie à la faculté de médecine de cette même ville. Vallot rejoint ensuite la capitale et devient le médecin d'Anne d'Autriche. En 1647, il se fait remarquer en soignant la petite vérole du jeune Louis XIV alors âgé de 9ans. Cette même année il est promu au grade de premier médecin du roi.

L'archiatre est également en charge du Jardin Royal des Plantes, et Vallot prend ce rôle à cœur, contrairement à ses prédécesseurs [34].

- Antoine d'Aquin est né à Paris, probablement dans les années 1620 (sa date de naissance est controversée). Il est le petit-fils d'un rabbin christianisé traducteur d'hébreux, et le fils du premier médecin de la reine Marie de Médicis.

D'Aquin fait ses études à la faculté de médecine de Montpellier puis s'installe dans la capitale. Il est appelé par Vallot et devient le premier médecin de Marie-Thérèse d'Autriche. La mort de la reine lui est reprochée : il refuse, avec l'accord d'autres médecins, d'inciser un abcès et la reine meurt peu de temps après d'une septicémie. Après le décès de Vallot en 1671, D'Aquin est nommé archiatre de Louis XIV, et occupe ce poste pendant 20 ans. En tant que courtisan du roi, il évite de faire des actes trop contraignants et mal-aimés par celui-ci (comme les saignées par exemple). D'Aquin n'est pas très apprécié par les personnes de la cour et le roi est agacé par ses demandes de faveurs. Louis XIV finit par le disgracier [34][35].

- Guy-Crescent Fagon est né à Paris en 1638. Fils du conseiller du roi et commissaire ordinaire des guerres, il fait ses études à l'école de médecine de Paris. Fagon, initialement botaniste, voyage dans toute la France pour étudier la flore. Durant l'un de ses voyages il rencontre madame de Maintenon.

Fagon est nommé professeur de botanique et de chimie au Jardin du roi.

Madame de Maintenon, qui garde les enfants de madame de Montespan (maitresse du roi précédant madame de Maintenon), charge Fagon de s'occuper de leur santé. Fagon devient ensuite le médecin de Marie-Thérèse d'Autriche en 1680 puis celui des enfants royaux en 1683. Il est le protégé de Madame de Maintenon qui joue sans aucun doute un grand rôle dans son ascension au poste de premier médecin du roi en 1693.

Ce dernier est très apprécié par le roi car il n'est pas demandeur de faveur et est très présent.

En tant que botaniste, il attache beaucoup d'importance au Jardin Royal. Il distingue les plantes en fonction de leur caractère émollient (qui rend les tissus plus mous) ou astringent (qui resserre les tissus vivants) : une nouveauté pour l'époque.

Surintendant des bains et fontaines minérales de France, il joue un rôle important dans l'assainissement et la distribution des eaux.

Né la même année que Louis Dieudonné, il reste à ses côtés jusqu'à la mort du roi, puis se retire dans le jardin des plantes. Il décède à l'âge de 80 ans.

Fagon a permis une avancée dans la modernisation de la médecine grâce à ses connaissances en médecine galénique (enseignée à Paris) et à son pragmatisme dans l'emploi des médicaments [34].

## ii) Les premiers chirurgiens du roi

Le roi de France est également entouré de nombreux chirurgiens dont un premier chirurgien, un chirurgien ordinaire et huit autres chirurgiens. Seul le premier chirurgien exerce les opérations prescrites au roi par les médecins.

Le premier chirurgien ne reçoit pas autant d'honneurs que le premier médecin. En effet, l'archiatre est conseillé d'État alors que le premier chirurgien n'est que conseiller du roi. Cependant certains premiers chirurgiens bénéficient tout de même des privilèges et sont anoblis, comme Félix et Mareschal [34].

- Charles-François-Félix Tassy (appelé Félix) est né en 1642 en Avignon. Il est le fils d'un chirurgien de Louis XIII qui devint ensuite le premier chirurgien de Louis XIV.

Après un apprentissage de neuf années, Félix rejoint la communauté des chirurgiens et barbiers réunis de Saint-Côme et entre au service du roi en 1666.

À la mort de son père en 1678, il prend sa place en tant que premier chirurgien du roi. Félix réalise avec succès la fameuse opération de la fistule anale de Louis XIV. Ayant ainsi acquis la confiance du roi, il lui demande une faveur qui marquera un tournant dans le monde de la chirurgie [34].

- Georges Mareschal est né en 1658 à Calais. Il commence son apprentissage de chirurgie à Gravelines jusqu'en 1677, puis s'établit à Paris où il occupe une place de garçon chirurgien. Un maître chirurgien, Remy Roger, impressionné par l'habileté de Mareschal, lui offre une place de gagnant maîtrise. En 1684, Mareschal entre dans la communauté des chirurgiens. Quatre années plus tard il devient maître chirurgien à Paris et en 1692 chef du service chirurgical de l'hôpital de la Charité.

Mareschal acquiert sa réputation en 1696 à la suite de l'opération de l'anthrax à la nuque du roi.

À la mort de Félix en 1703, avec l'aide de Fagon, Mareschal accède au rang de premier chirurgien du roi et l'accompagne jusqu'en 1715.

Il devient ensuite le premier chirurgien de Louis XV [34][36].

### iii) Les opérateurs des dents

Durant le règne de Louis XIV, plusieurs opérateurs pour les dents du roi se sont succédés pour soigner et nettoyer les dents de Sa Majesté :

- Dupont est l'opérateur pour les dents de Louis XIII avant de devenir celui de Louis XIV jusqu'en 1669 et écrit plusieurs ouvrages concernant la transplantation dentaire.

- Charles Boisgontin, plus connu sous le nom de Dubois, est l'opérateur des dents du roi de 1676 à 1708 et participe à la prise en charge de la communication bucco-sinusienne de Louis XIV.

Les dents du roi étant dans un très mauvais état et par conséquent assez compliquées à extraire, Dubois met au point un nouvel instrument : le levier ou l'élévatoire.



*Figure 18 : Septième démonstration de Dionis, pour les gencives et les dents, réédition de 1740.*

Instrument n°4 = élévatoire de Dubois.

- Forgeron prend la relève de Dubois en 1708. Il délivre notamment, durant les dernières années de vie du Roi Soleil, l'essentiel des racines et des opiatés destinés à nettoyer la bouche royale.

Il devient ensuite le premier dentiste de Louis XV [24].

### **3) La dentisterie durant cette époque**

#### a) Dentisterie et Hygiène

Sous Louis XIV, la théorie des humeurs est toujours d'actualité. Les remèdes pour rétablir l'harmonie entre ces humeurs sont les purges, les lavements et les saignées. Ces traitements concernent également le domaine dentaire.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, la prise en charge thérapeutiques ainsi que l'espérance de vie (inférieure à 25 ans) n'évoluent pas vraiment malgré de nombreuses découvertes révolutionnaires, comme celle des circulations sanguines et lymphatiques, ou encore celle des cellules et des spermatozoïdes grâce au microscope [34].

Aucune technique d'anesthésie n'existe à cette période. Il faut prendre sur soi pour lutter contre la douleur.

L'une des techniques utilisées pour supporter le mal consiste à s'inspirer des personnages de l'histoire sainte et à relativiser la douleur à l'extrême : le corps devient méprisable et plein de pourriture comparée à l'âme. La douleur fait alors office de purgation spirituelle : elle devient donc consentie et libératrice [6].

Au 17<sup>ème</sup> siècle, l'hygiène est quasi inexistante. En effet l'eau est perçue comme un vecteur de maladies, et lorsque le roi prend un bain, ce n'est pas pour l'hygiène mais purement pour le plaisir et pour accueillir ses maitresses dans un endroit agréable [34]. L'usage de l'eau est limité au nettoyage des mains et de la bouche. Pour masquer les mauvaises odeurs qui découlent de ce manque d'hygiène, les parfums sont très utilisés. Mais le roi Louis XIV ne supporte pas vraiment cette forte odeur de parfum. Il

est réputé pour avoir une odeur corporelle très forte et pestilentielle, incommodant son entourage. Le seul parfum qu'il aime employer occasionnellement est à la fleur d'oranger [6].

#### b) Réformes de l'exercice de l'art dentaire

*Les dentistes à proprement parlé ne font pas encore partie du monde médical. C'est une profession marginale et mal considérée au XVII<sup>ème</sup> siècle.*

*Paradoxalement, à la cour existe déjà sous Louis XIII et Louis XIV un « opérateur pour les dents du Roi ». Son rôle est de nettoyer et de soigner les dents du roi, tout en étant placé sous l'autorité du Premier Chirurgien.*

Sous Louis XIV, Félix, le Premier Chirurgien, est nommé par le roi lui-même « chef et garde des chartes, statuts et privilèges de la chirurgie et barberie du royaume » [26]. Il a le droit d'inspection, de vérification et une autorité sur tous les professionnels de santé exerçant de la chirurgie ou de la barberie. Félix doit également organiser et présider des assemblées, durant lesquelles il délibère et observe la discipline, le bon ordre et le règlement de la profession.

L'erreur de diagnostic des médecins de la cour, à l'origine de la mort de Marie-Thérèse d'Autriche en 1683, et d'autre part, le succès de l'opération de la fistule anale du roi menée à bien par Félix en 1687, inversent la tendance et mettent en position de supériorité les chirurgiens par rapport aux médecins [37].

Par la suite Félix réalise, également avec brio, une série de chirurgies. Il acquiert alors la totale confiance du roi.

En 1699, Félix profite de sa position pour demander à Sa Majesté de diviser la chirurgie en différentes spécialités. Des interventions chirurgicales comme celles de la vessie, des yeux, des hernies, des articulations et des dents, etc, sont jusqu'alors négligées. Félix considère ces spécialisations comme nécessaires pour les malades et les opérateurs.

Un édit royal est publié cette même année, avec 150 articles répartis en 17 chapitres parus entre mai et décembre 1699. Cet édit permet la création du titre d'« expert » en chirurgie de différentes parties du corps (œil, vessie, dent...) ainsi que la mise en place de règlements concernant l'exercice [25].

« Il sera fait défenses à tous bailleurs, renoueurs d'os, aux experts pour les dents, aux oculistes, lithotomistes et tous autres, exerçant telle partie de la chirurgie, que ce soit d'avoir aucun étalage, n'y d'exercer dans la ville et faubourgs de Paris, s'ils n'ont été jugés capables par le Premier Chirurgien du Roi ou son lieutenant en faisant la légère expérience et en payant les droits (...) les uns, ni les autres ne pourront prendre d'autre qualité que celle d'expert pour la partie de la chirurgie sur laquelle ils ont été reçus. » article CII des statuts des chirurgiens de Paris de 1699.

Les experts sont reconnus uniquement après la validation des connaissances concernant leur spécialité lors d'un examen pratique. Après être jugé apte par le Premier Chirurgien du Roi et une fois avoir obtenu leur statut d'expert, ils sont sous l'autorité de ce dernier. Ils doivent payer des droits à la confrérie de Saint-Côme et ils ne peuvent exercer qu'exclusivement leur spécialité.

Par contre, cet édit ne prévoit aucun changement concernant la formation. En effet, les « experts des dents » apprennent leur métier uniquement en observant leur maître en tant qu'apprentis.

En 1699, le chirurgien-dentiste entre enfin dans le monde de la médecine, sous le nom d'expert des dents.

Mais cet édit royal ne concerne que la ville de Paris et ses faubourgs. Il faudra attendre jusqu'en 1723 pour qu'il soit applicable aux autres villes de province où se trouve un lieutenant du Premier Chirurgien du Roi [38].

Mareschal, Premier Chirurgien du Roi succédant à Félix à partir de 1703, est un chirurgien doté d'un talent exceptionnel et un homme de grande rigueur morale. Il a de très bons rapports avec le Roi et bénéficie, tout comme son prédécesseur, de toute sa confiance.

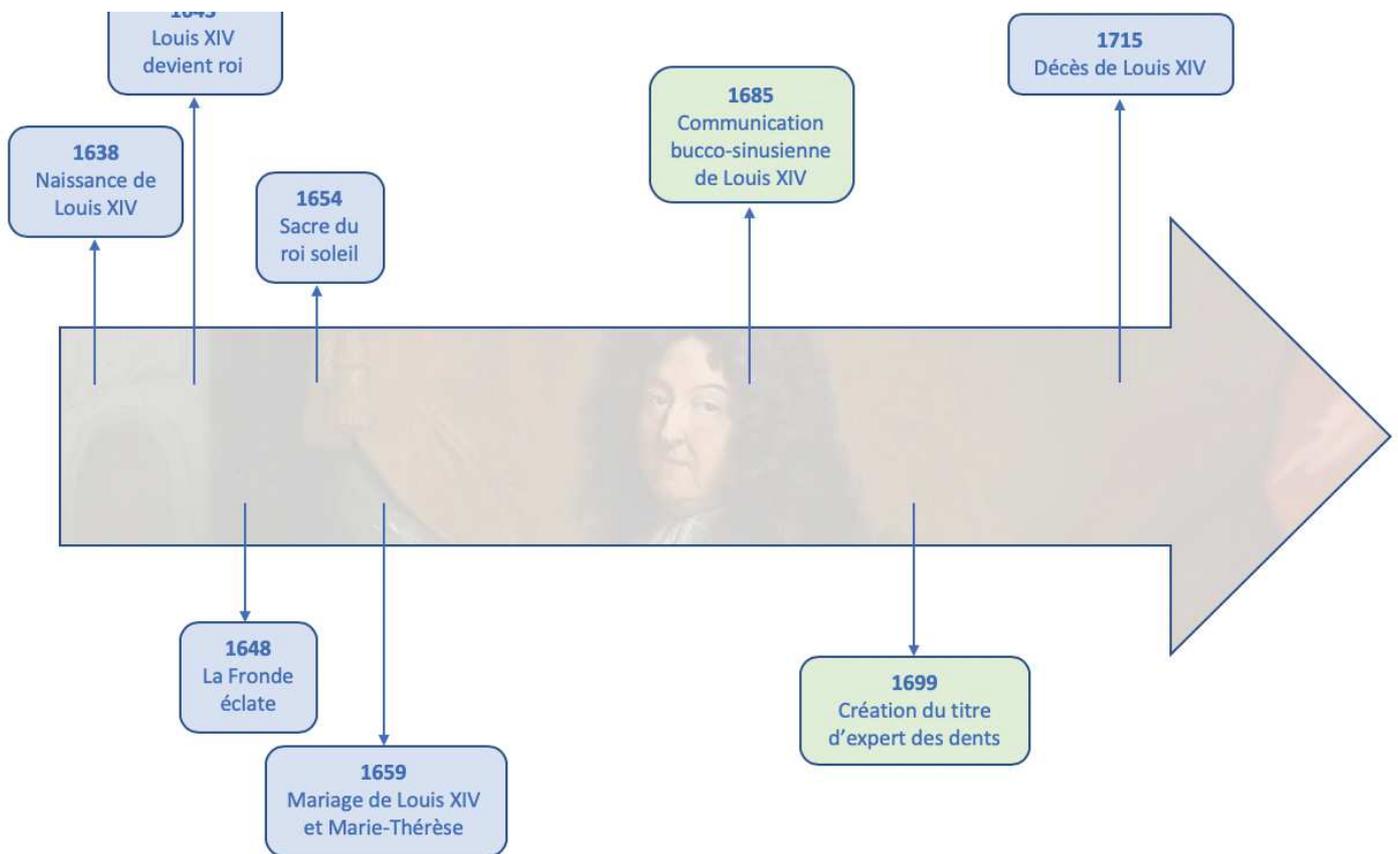
Profitant de la querelle entre les médecins du Roi et les professeurs de la faculté de médecine, Mareschal soumet à Louis XIV l'idée de mettre en place une « Académie

Royale de la chirurgie » qui regrouperait tous les praticiens de la chirurgie. Cette académie aurait pour objectifs d'améliorer la formation, de permettre le perfectionnement des maîtres et de leur spécialité, de mettre en place des recueils concernant les malades, les nouveaux remèdes, les opérations...

Cette Académie apparaîtra en 1731 sous Louis XV [25].

- 1699 : apparition de « l'expert des dents »
- Examen pratique mis en place

### Fresque chronologique Louis XIV :



*Réalisation personnelle.*

#### IV) 1710-1774 : Louis XV



*Figure 19 : Louis XV. Pastel de Maurice Quentin de la Tour en 1748.  
Musée du Louvre, Paris.*

##### **1) La vie du roi**

Louis XV, dit « le Bien-Aimé », est né à Versailles le 15 février 1710. Il est le fils de Louis duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie.

Il devient orphelin à l'âge de 2ans et passe du statut de duc d'Anjou à celui de Dauphin de France en 1712, lors du décès de son frère aîné.

À la mort de son arrière-grand-père, Louis XV devient roi de France à seulement 5 ans.

En attendant la majorité du souverain, le neveu de Louis XIV, Philippe d'Orléans, se charge de la Régence du royaume jusqu'en 1723.

Le jeune roi est confié à madame de Ventadour, au maréchal de Villeroy et à Fleury. C'est grâce à ce dernier que Louis XV reçoit une excellente instruction et acquiert un grand intérêt pour les sciences.

Louis XV est sacré à Reims en 1722 et proclamé majeur l'année d'après. Il laisse Philippe d'Orléans, alors nommé Premier ministre, gouverner jusqu'à la mort de celui-ci en décembre 1723.

En 1725, Louis XV épouse Marie Leszczyńska, fille de Stanislas I<sup>er</sup> Leszczyński, roi de Pologne.

De 1726 à 1743 Louis XV laisse la responsabilité des affaires au Premier ministre, le cardinal Fleury (son ancien précepteur). Fleury s'efforce de restaurer l'équilibre des finances publiques et favorise le développement de l'économie et du commerce colonial.

Le cardinal de Fleury exerce une politique de paix fondée sur l'alliance anglaise et la réconciliation franco-espagnole. Mais Louis XV intervient tout de même en 1733 lors de la guerre de succession de la Pologne, afin de soutenir son beau-père Stanislas Leszczyński. Le traité de Vienne de 1738 met fin au conflit. Stanislas renonce au trône et devient duc de Lorraine et de Bar. Envahis durant la guerre, ces duchés reviendront à la France à la mort de Stanislas du fait du mariage de sa fille avec Louis XV.



*Figure 20 : Cardinal de Fleury (1653-1743).  
Huile sur toile par Hyacinthe Rigaud.*

À la mort du cardinal Fleury en 1743, Louis XV décide de s'intéresser davantage à la conduite du royaume et annonce qu'il va gouverner sans Premier ministre. Il jouit alors d'une grande popularité.

Jusqu'ici, le début du siècle des Lumières est très prospère pour Louis XV qui règne sur un peuple français mieux nourrit et plus riche.

Mais Louis XV tombe rapidement sous l'influence de ses favorites, ce qui confirme sa faiblesse et ne passe pas inaperçu. La plus connue est la marquise de Pompadour, qui est une femme belle, intelligente, cultivée mais aussi une femme de pouvoir. Pendant près d'une vingtaine d'années, elle agit comme une véritable souveraine. Elle parvient à faire nommer certains ministres ou à en faire renvoyer d'autres. Sous les conseils de cette dernière, Louis XV crée l'impôt du vingtième sur tous les revenus pour combler le déficit du trésor royal (édit de Marly 1749).

La France connaît alors une période de divisions internes. Le parlement s'oppose à la politique fiscale du roi (qui veut faire payer les privilégiés) et à sa politique religieuse. Plusieurs ministres voudraient éloigner Madame de Pompadour.

En 1756, Louis XV renverse les alliances en rompant l'entente franco-prussienne par un accord avec l'Autriche (traité de Versailles). Il s'engage dans une guerre contre la Prusse et l'Angleterre au côté de l'Autriche, de la Russie et de la Suède. La France et l'Angleterre s'affrontent sur les mers et les colonies alors que les autres pays s'affrontent sur le continent. C'est la guerre de sept ans (1756-1763).

L'issue de cette guerre, avec le traité de Paris, n'est pas favorable à la France qui doit abandonner à l'Angleterre entre autres le Canada, les Antilles, une partie de la Louisiane et certains des comptoirs des Indes...

Symbole de son impopularité grandissante, le 5 février 1757 le roi est la cible d'un attentat perpétré par Robert François Damiens (fils d'une famille de fermiers ruinés).

En 1758, Choiseul, ancien secrétaire des affaires d'État, est nommé Premier ministre. Il réorganise l'armée et la marine en vue d'une guerre de revanche contre l'Angleterre. Il réunit les duchés de Lorraine et de Bar en 1766 (à la mort de Stanislas Leszczyński) et achète la Corse en 1768.

Mais Choiseul soutient sur certains points les parlementaires dans leur opposition au roi et contribue par conséquent à l'affaiblissement du pouvoir royal et au développement de la fronde parlementaire.

Louis XV réagit et disgracie Choiseul en 1770. Le roi fait ensuite appel au duc d'Aiguillon, à l'abbé Terray et au chancelier Maupeou (protégé de la comtesse du Barry, maitresse du roi qui remplace Madame de Pompadour après sa mort en 1764). Ce nouveau gouvernement a pour objectifs de restaurer l'autorité royale et de redresser la situation financière.

En 1771, le parlement s'oppose aux mesures financières de Terray.

Cette même année, avec le soutien de Maupeou, Louis XV exile 130 magistrats et supprime le parlement de Paris (qui est remplacé par six conseils supérieurs).

Cette action efface toute opposition paralysante, permet à Terray de procéder à des réformes financières et de réduire le déficit du trésor royal.

En avril 1774, Louis XV tombe gravement malade. Atteint de la petite vérole, il meurt le 10 mai 1774 [39, 40].

## **2) La santé bucco-dentaire du roi et ses médecins**

### **a) Historique bucco-dentaire de Louis XV**

La nourrice de Louis XV a pour habitude de passer son doigt sur les gencives de l'enfant avant l'allaitement pour vérifier d'éventuelles éruptions dentaires en cours. Lors des poussées dentaires douloureuses du petit duc d'Anjou, Madame Mercier applique, à l'aide de son doigt, du miel aux endroits où la gencive est fine et blanche. Louis XV se voit accrocher autour du coup un petit hochet muni en son bout d'un cristal. Cet objet a pour but non seulement de divertir l'enfant mais surtout de lui rafraichir la gencive « enflammée » grâce au froid du cristal et de faciliter la sortie des dents grâce aux pressions qui s'exercent sur la gencive en mordant dessus.

En mai 1712, le premier chirurgien Mareschal doit intervenir sur le dauphin pour percer une « tumeur » de la gencive. Un sang noir s'écoule alors, et le lendemain, au même endroit, sa vingtième dent de lait fait son apparition [41].

En 1742, Capperon, le dentiste du roi, casse malencontreusement, lors d'un nettoyage de bouche, deux dents du roi, dont une « dent de l'œil » (c'est-à-dire une canine). Louis XV en aurait beaucoup souffert mais sans se plaindre [42].

Seul très peu d'informations sur l'hygiène bucco-dentaire de Louis XV sont disponibles dans la littérature. Par contre, Etienne Bourdet, chirurgien-dentiste du roi, a écrit dans son ouvrage « Soins faciles pour la propreté de la bouche et la conservation des dents » les consignes d'hygiène bucco-dentaire à suivre. Probablement que le roi a bénéficié des mêmes conseils.

En avril 1774, le roi se plaint de ses gencives. Après auscultation, Bourdet affirme que la gencive a une apparence annonçant une maladie dangereuse. Il le signale alors à qui de droit, mais sa remarque est négligée. Peu de temps après, des éruptions cutanées apparaissent sur le visage du roi : la petite vérole est déclarée [6].

Le roi succombe à cette maladie le 10 mai 1774, après une longue d'agonie.

#### b) Les professionnels de santé en charge du roi

Comme chaque roi, Louis XV est entouré de nombreux professionnels de santé. Voici ceux qui auront également un rôle dans le développement de la profession du chirurgien et d'autre part, les dentistes du roi :

##### i) Les chirurgiens

- Georges Mareschal.

À la mort de Louis XIV, Mareschal garde sa place de premier chirurgien du roi auprès de Louis XV.

Il est réputé pour sa grande habilité lors des opérations et pour son ancien statut de chef d'école à l'hôpital de la Charité où il enseignait.

Il collabore avec un de ses anciens élèves François Gigot de La Peyronie (chirurgien chef à l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi de Montpellier puis premier chirurgien du roi succédant à Mareschal) pour créer un institut de chirurgie qui regroupe tous les praticiens. L'Académie Royale de Chirurgie voit le jour en 1731 [36].

- La Martinière.

Germain Pichault La Martinière est né en 1697 (il reçoit la seconde partie de son nom en 1724, en héritant de la ferme de son grand-père nommée « La Martinière »).

Il réalise sa formation de chirurgien-barbier près de Poitiers et devient maître chirurgien-barbier en 1719.

En 1721 il rejoint Paris et entre dans la maison du Roi quatre ans plus tard. Il devient chirurgien ordinaire du roi en 1741 et accède à la place de premier chirurgien du roi après la mort de La Peyronie en 1747. Il garde ce poste près de 36ans, également auprès de Louis XVI.

Dès 1741 il entreprend de réformer l'enseignement de la chirurgie, de revaloriser la profession de chirurgien et de la libérer de la tutelle des médecins [43].

ii) Les chirurgiens-dentistes

Forgeron, le premier dentiste de Louis XV, décède en 1722 et est remplacé par Jean-François Capperon qui fait partie de la maison du roi depuis 1719.

Capperon est le dentiste du roi jusqu'en 1757 et est anobli par le roi en décembre 1745. Peu d'informations sont disponibles sur cet homme. Il est surtout resté connu du fait de l'accident lors du nettoyage de la bouche de Louis XV, en 1742.

- Claude Mouton

En 1746 Mouton publie « Essay d'odontologie ou dissertation sur les dents artificielles ». Il aborde de nombreux sujets comme la prothèse fixée, les ligatures, la transplantation et réimplantation...

Claude Mouton succède en 1757 à Capperon en tant que dentiste du roi. Avant d'atteindre ce poste, il fut d'abord dentiste à l'École militaire puis dentiste opérant du dauphin et de mesdames [6].

Mouton décède en 1760 [14].

- Etienne Bourdet

Bourdet, né en 1722, devient dentiste du roi en 1760 à la mort de Mouton. Il garde ce poste, également auprès de Louis XVI, jusqu'à sa mort en 1789

Bourdet écrit de nombreux ouvrages comme : « Opérations sur les dents » en 1754, « Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste » en 1757 ou encore « Soins faciles pour la propreté de la bouche et la conservation des dents » en 1759.

Il est anobli par Louis XV en 1768 et meurt subitement en 1789 d'un engorgement du poumon [44].

### 3) La dentisterie durant cette époque

a) Les praticiens ayant marqué l'odontologie française du XVIIIème siècles

i) Pierre Fauchard



*Figure 21 : Pierre Fauchard. Huile sur toile par Jean Lebel.  
Photo par Xavier Deltombe.*

Pierre Fauchard serait né en 1679 pas très loin de Laval.

D'après la préface de son livre, il aurait fait ses études dans le Service de santé de la marine. Aucun document clair ne permet d'avoir des informations précises sur sa formation, mais il est supposé qu'il aurait obtenu le titre « expert des dents » par la

communauté des chirurgiens de Saint Côme avant 1708 puis le titre de chirurgien en 1711 ou 1712.

Il débute sa carrière en tant que praticien itinérant, dans différentes villes comme Rennes, Nantes, Angers et Tour puis s'installe définitivement à Paris vers 1717 [45].

Pierre Fauchard publie un ouvrage en 1728, grâce auquel l'odontologie française rayonne à travers toute l'Europe durant le 18<sup>ème</sup> siècle. Fauchard a aujourd'hui encore la réputation d'être le père fondateur de la dentisterie moderne.

Cet ouvrage s'intitule : « Le chirurgien-dentiste ou traité des dents, où l'on enseigne les moyens de les entretenir propres et saines, de les embellir, d'en réparer la perte, et de remédier à leur maladie, à celles des gencives et aux accidents qui peuvent survenir aux autres parties voisines des dents » [46].



Figure 22 : Frontispice et page de titre du Tome 1, édition 1746.

Dans cette publication, Fauchard décrit de manière très précise les techniques, les gestes, les instruments, les positions ergonomiques du praticien ainsi que les positions du patient.

Cet ouvrage est composé 3 grandes parties et est divisé en deux tomes :

- la 1<sup>ère</sup> partie traite des généralités sur les dents : l'anatomie, l'éruption, l'accroissement, la conservation, l'entretien, les pathologies dentaires de l'enfant à l'adulte

- la 2<sup>ème</sup> partie est consacrée à la clinique odonto-stomatologique
- la 3<sup>ème</sup> partie étudie l'instrumentation, les techniques opératoires, l'orthodontie et la prothèse.

*L'ouvrage renferme une quantité très importante d'informations. Voici le développement succinct de quelques points afin d'illustrer son contenu :*

#### α) La prophylaxie

Fauchard affirme que les dents sont de manière générale négligées et rappelle leur importance, afin d'inciter la population à en prendre soin plus convenablement.

Il précise que pour être en bonne santé, bien digérer est important. Or pour bien commencer cette digestion les aliments doivent être correctement broyés, d'où l'importance de conserver ses dents.

Une longue mastication lors des repas est conseillée tout comme le choix des aliments de « bon suc ». Par contre la consommation d'une trop grande quantité de certains légumes (poireaux, choux, navets, pois verts...), de viandes et poissons très salés, de fromages et de lait est déconseillée. Les aliments sucrés, comme les dragées et la confiture, ne doivent pas être trop souvent ingérés, car le suc va se coller sur les dents et « dans le sucre il y a un acide, pénétrant et corrosif [...] qui y cause tôt ou tard un dérangement ». Pour les grands amateurs de sucrerie, Fauchard incite à se rincer la bouche après consommation.

L'utilisation des dents pour casser quelque chose de très dur est fortement contre-indiquée (noyaux, fil de lin ou de soie...) et l'usage de cure-dent en plumes déliées à la place de tout autre objet métallique est encouragé.

Fauchard affirme également que la fumée du tabac noircit les dents et que cette substance peut engendrer des douleurs dentaires, des fluxions et même des caries.

Il souligne qu'en plus d'être importantes pour la santé, les dents sont également indispensables à la phonation et à l'ornement du visage [47].

#### β) Le détartrage

Fauchard serait le premier à détailler la technique et les instruments pour réaliser un détartrage. Pour lui, le tartre a trois origines : l'alimentation, la respiration et la salive.

Selon Fauchard, lors d'une consultation, la première chose à faire est de regarder toutes les dents afin de détecter d'éventuelles caries pour ensuite enchaîner avec l'élimination du tartre, s'il y en a.

Pour se faire, le patient doit être installé « sur une chaise ou un fauteuil stable, ni trop haut, ni trop bas, avec la tête mollement appuyée sur le dossier ». Débuter avec les incisives du bas, où se trouve généralement le plus de tartre, est préférable selon Fauchard.

Le dentiste se place du côté droit du patient et tient avec le pouce, le doigt indicateur et le doigt du milieu de sa main droite un instrument nommé le « bec d'âne ». Avec la main gauche, le dentiste place son pouce sur les incisives inférieures, le doigt indicateur abaisse la lèvre et tous les autres doigts se placent en dessous du menton. Le bec d'âne présente une extrémité et des bords tranchants destinés à venir gratter le tartre en faisant de légers mouvements de bas en haut.

Le praticien passe sur les faces extérieures puis sur les faces intérieures.

Dans un deuxième temps, il utilise successivement le bec de perroquet, le burin, le canif puis le crochet en Z. Chaque instrument a sa spécificité et permet d'enlever le tartre dans les espaces inter-dentaires ou de supprimer ce qui persiste après le passage des précédents instruments [48].

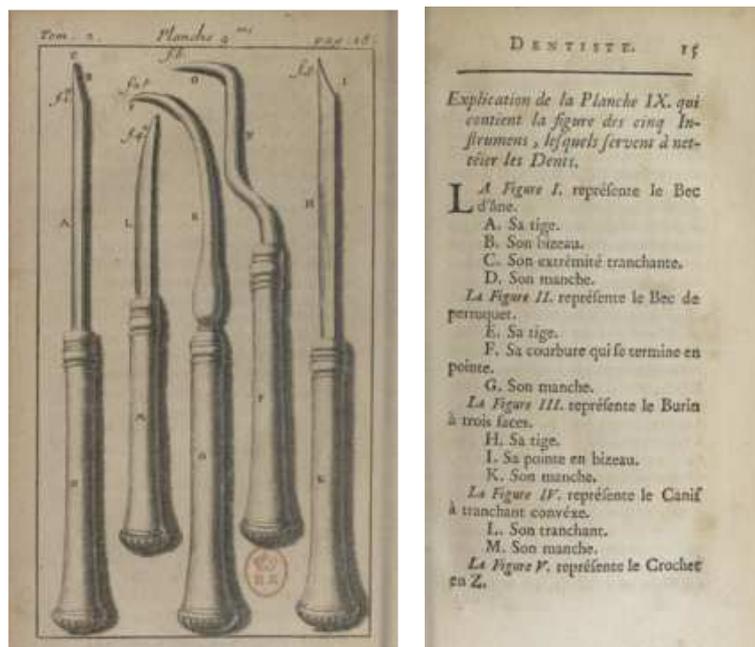


Figure 23 : Extraits du livre *Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2* de Pierre Fauchard.

*À gauche : planche montrant les instruments utilisés pour les détartrages.  
Les instruments de gauche à droite : le Bec d'âne, le Canif, le Bec de perroquet, le  
Crochet en Z et le Burin.  
À droite : légende de la planche.*

### χ) La prise en charge de la carie

Selon Fauchard, la carie est une maladie qui peut avoir de nombreuses étiologies différentes. Il ne rejette toujours pas la théorie du ver dentaire, qui selon lui, n'est « pas physiquement impossible ». Cependant, tout comme Urbain Hémard, il la remet en cause, affirmant n'en avoir jamais vu.

Lorsque la dent est légèrement cariée, Fauchard enlève la carie et obture ensuite la cavité avec du plomb.

Si la carie est trop importante et douloureuse, son éviction est suivie de la mise en place dans la cavité d'un bout de coton imprégné d'huile de girofle ou de cannelle pendant quatre ou cinq jours (ces substances empêchent la douleur de revenir et stoppent la propagation de la carie). Si la douleur passe, un plomb est alors inséré dans la cavité (si sa forme le permet). Mais si la douleur persiste, une cautérisation précède de quelques mois le plombage de la dent.

Si la carie atteint la pulpe, en général il y a formation d'un abcès. Dans ce cas, Fauchard met le bout de sa sonde dans la cavité afin de permettre l'évacuation du pus. Il laisse le patient au repos durant deux ou trois mois, puis « plombe » la dent pour qu'elle ne se « gâte » pas davantage.

Fauchard parle de plomb mais, indique dans son livre que pour combler une cavité trois matériaux sont utilisables : l'or, le plomb et l'étain.

L'étain et le plomb sont préférables à l'or car ce dernier est plus lourd et plus cher. L'étain est également plus intéressant que le plomb qui noircit davantage.

Avant leur utilisation, ces matériaux doivent au préalable être battus en feuilles. Pour obturer la cavité, trois feuilles du matériau de son choix sont employées : une de l'épaisseur d'une feuille de papier, une plus fine et une encore plus fine [47].

Fauchard utilise le terme « ruginer la carie des dents » lorsqu'il parle de procéder à l'éviction carieuse. Pour se faire, différents instruments sont utilisés. Ceux-ci sont représentés sur l'image ci-dessous, respectivement de gauche à droite : le foret à ébiseler, la rugine en alène, la rugine à bec de perroquet pointue et la rugine à bec de perroquet mousse [48].

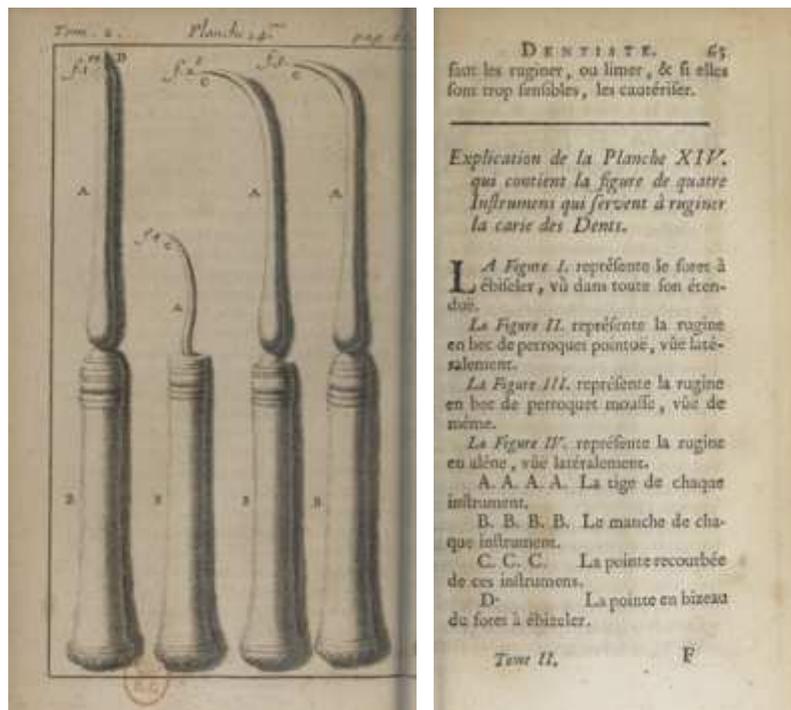


Figure 24 : Extrait du livre *Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2* de Pierre Fauchard.

À gauche : planche indiquant les instruments servant à ruginer la carie des dents.  
À droite : la légende.

Le foret à ébiseler est utilisé pour agrandir le trou d'entrée de la carie afin d'avoir un meilleur accès pour nettoyer la cavité. Pour se faire le bout de l'instrument est placé au niveau de l'entrée de la carie et le praticien le fait alors tourner avec ses doigts de gauche à droite puis de droite à gauche, ce qui permet d'élargir le trou.

Les trois autres instruments peuvent aussi agrandir la cavité mais permettent surtout d'enlever la matière carieuse. Ces outils sont à utiliser selon l'exigence du cas et à la convenance de l'opérateur [48].

## δ) La prothèse

Dans son ouvrage, Fauchard développe de nombreux types de prothèses dentaires, décrit comment les fabriquer, quels instruments utiliser...

En voici quelques exemples de pièces artificielles :

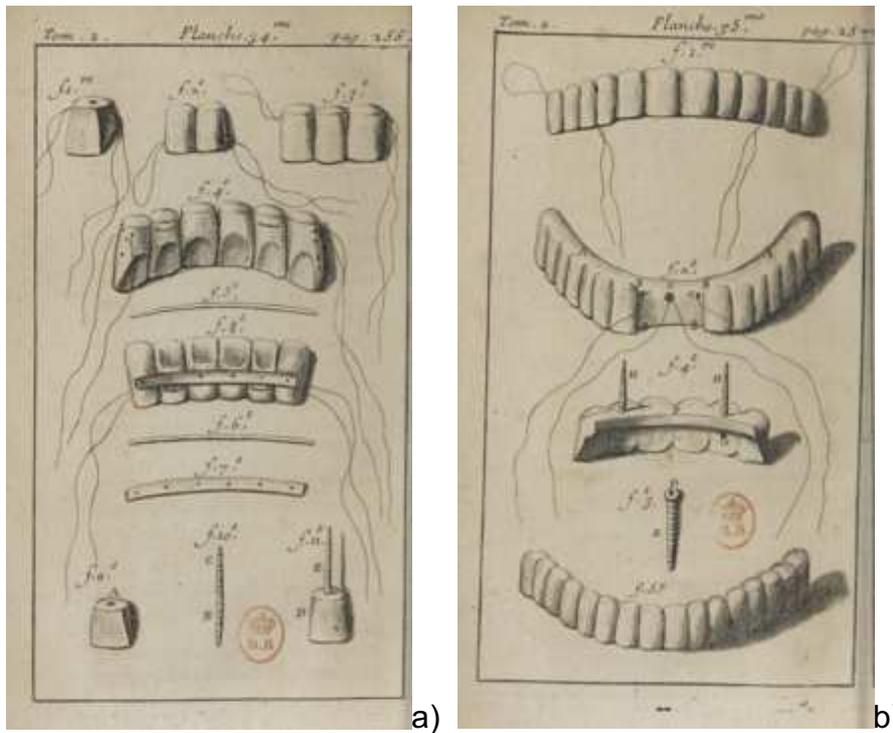


Figure 25 : Extrait du livre *Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2* de Pierre Fauchard.  
Planches montrant des pièces et dentiers artificiels.

Sur la planche a), sont visibles en haut, des pièces artificielles munies de plus ou moins de dents postiches avec des fils de part et d'autre. Ces fils, généralement en or, servent à attacher la pièce artificielle aux dents restantes.

En bas de la planche a) se trouve de gauche à droite : une dent artificielle trouée, un tenon et l'assemblage des deux.

Sur la planche b), en bas est représenté un dentier mandibulaire. Fauchard prétend que cette pièce tient par elle-même et n'a donc pas besoin d'être percée ni attachée.

Sur cette même planche, la figure 4 représente en vue postérieure une prothèse maxillaire à deux tenons.

En ce qui concerne les dents artificielles, sont ordinairement employés : « des dents humaines, des dents d'hippopotame ou cheval marin, des dents de bœufs ou os de ses jambes, des défenses de vache marine et le cœur de l'ivoire le plus fin ou le plus beau ».

Pour ajuster la taille de ces dents artificielles, Fauchard conseille l'utilisation de scies et de limes. Pour les solidariser entre elles, lors d'un édentement de plusieurs dents, des trous dans les pièces artificielles sont réalisés puis traversés par un fil ciré. Si le nombre de dents est supérieur à six, Fauchard préconise d'ajouter une lame d'or ou d'argent, appliquée sur la face interne des dents avec des goupilles (en or ou argent) qui passent également dans les trous [48].

Si des racines de dents résiduelles restent à disposition, Fauchard propose la chose suivante :

Dans un premier temps, la pièce artificielle et le tenon de la forme d'une vis pyramidale doivent être fabriqués.

Pour pouvoir ensuite loger le tenon dans la pièce, il faut réaliser un perçage.

Fauchard préconise pour se faire, de mettre dans chaque canal dentaire un bout de plume qui se termine plus haut que le niveau de la gencive. Ce qui dépasse est imbibé d'encre et la pièce artificielle est appliquée dessus. Celle-ci est alors marquée, ce qui permet de savoir exactement où percer la pièce.

Fauchard insiste sur le fait que le tenon doit être dans la même orientation que la racine dentaire et son canal.

En fonction de la situation (étendue de l'édentement, dents ou racines restantes...), d'autres perçages sont ensuite possibles [48].

### ε) Les erreurs de Pierre Fauchard

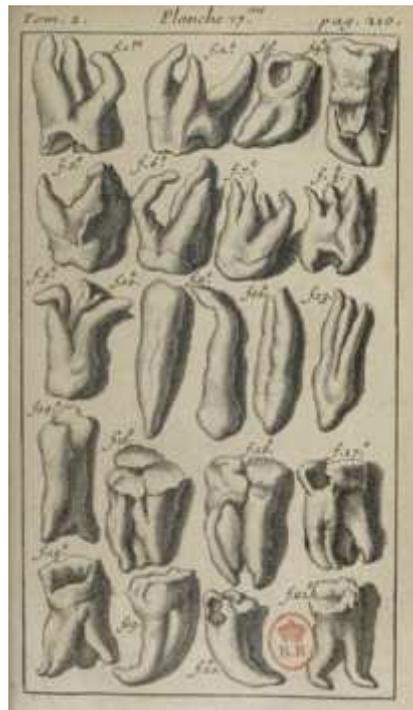
Malgré les nombreuses vérités énoncées par Pierre Fauchard, comme par exemple la supposition d'une vascularisation des tissus durs (qu'il déduit suite à la découverte de la circulation sanguine au XVIIème siècle), il a également commis quelques erreurs.

Il pense que la couronne dentaire grossit pendant l'édification de la racine et que la dent incluse est due à un inexplicable développement tardif.

Il est également convaincu que les molaires définitives peuvent se renouveler.

Pour Pierre Fauchard, l'alvéole est préexistante, permanente et unique, que ce soit pour les dents de lait ou pour les dents remplaçantes. La forme de l'alvéole est conforme à celle de la dent qu'elle reçoit.

Une incompatibilité de volume entre les deux peut cependant survenir. Ceci expliquerait, selon lui, la déformation radiculaire de certaines dents et parfois même des douleurs [45].



*Figure 26 : Extrait du livre Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2 de Pierre Fauchard.  
Planche représentant des figures de dents extraordinaires.*

ii) Bunon

Robert Bunon, né en 1702 à Châlons en Champagne, s'intéresse très jeune à l'art dentaire. Il parcourt de nombreuses provinces et se rend dans des villes étrangères (Bruxelles, Anvers...) afin d'approfondir ses connaissances.

Durant plusieurs années, Bunon réalise surtout des extractions de « dents entièrement cariées ou ébranlées par l'effet du tartre ou autre chose ». C'est notamment suite à

cette expérience que Bunon fixe ses objectifs : prévenir pour conserver au lieu de détruire, et donc rechercher l'origine du mal.

Par la suite il s'installe définitivement à Paris et se présente à Saint-Côme où il est reçu comme chirurgien-dentiste après avoir validé les examens requis, en 1737 [49].

Bunon publie plusieurs écrits. Les plus connus sont : « Essay sur les maladies des dents » et « Expériences et démonstrations faites à l'hôpital de la Salpêtrière et à Saint Côme » respectivement en 1743 et 1746.

Dans ces deux ouvrages, il se penche sur les problèmes bucco-dentaires chez les enfants et s'intéresse à l'évolution de la dent, depuis son état de germe.

Grâce à ses recherches, il est considéré aujourd'hui encore comme le « précurseur de la pédodontie » [50].

Voici quelques exemples de ses dires :

Robert Bunon affirme que la constitution de la femme lors d'une grossesse influence énormément la formation et la croissance des organes de l'enfant. Il en va de même pour les germes dentaires. Par conséquent il affirme que les « accidents à la sortie des dents » seraient moins fréquents si les futures mères faisaient plus attention à elle lors de la gestation (Bunon serait le premier à évoquer cela [49]).

Il décrit des anomalies de la structure dentaire qu'il appelle « érosions ». Selon lui, ces érosions se forment avant l'éruption des dents et ne touchent que les couronnes dentaires, jamais les racines. De plus les enfants atteints de certaines maladies (scorbut, petite vérole, rachitisme, rougeole...) y seraient plus facilement sujets et les dents concernées seraient prédisposées à la carie.

Bunon insiste sur l'importance de faire un examen bucco-dentaire chez les enfants le plus tôt possible afin de prévenir ou de stopper le développement des caries dentaires [49, 50] .

Bunon signale également le risque de contamination de la carie. En effet, lors de ses observations à l'hôpital de la Salpêtrière, il constate que lorsqu'une dent est cariée sur une face latérale, la dent adjacente finit par l'être en regard.

Il comprend le risque de mortification pulpaire et conseille de conserver le plus longtemps possible les dents vitales. Il met au point une technique de dernier recours, similaire au coiffage pulpaire d'aujourd'hui, et utilise pour se faire de l'huile de girofle ou de cannelle [49][50].

Robert Bunon insiste particulièrement sur l'importance du bon alignement des dents et d'une bonne occlusion.

D'après lui les dents de lait doivent rester en place le plus longtemps possible, tant qu'elles ne perturbent pas l'éruption des secondes dents.

Si les mâchoires de l'enfant semblent trop étroites, l'avulsion des premières molaires de lait est préconisée. Et si en grandissant, la dimension des mâchoires semble rester insuffisante, l'avulsion d'une ou de deux prémolaires définitives est envisageable.

En effet, selon Bunon il est préférable d'avoir quelques dents en moins avec un « bon arrangement » plutôt que de toutes les avoir mais mal rangées.

Et, pour régler l'occlusion, Bunon procède à des meulages sélectifs [49, 50] .

Robert Bunon conseille vivement aux lecteurs de donner goût aux enfants, le plus rapidement possible, à la propreté de la bouche [49].

En 1747 Bunon est nommé dentiste de Mesdames et est chargé des soins dentaires des enfants de France. Il est voué à succéder au poste de Capperon, mais meurt la même année que ce dernier, en 1748 [50].

### iii) Claude Mouton

Dans son ouvrage de 1746 « Essay d'odontologie ou dissertation sur les dents artificielles », Mouton imagine une technique pour protéger les dents « usées » : il réalise une « calotte d'or, incrustant toute la surface extérieure et ajustée de manière à ne pouvoir intercepter aucune portion d'aliments ». Ceci représente les prémices d'une couronne métallique ajustée au collet (élément nouveau dans le domaine de la prothèse dentaire). Pour les dents antérieures, Mouton envisage d'« émailler l'extérieur de l'enveloppe de la même couleur que les dents voisines ».

Dans son ouvrage est également évoqué la possibilité de réimplanter une dent tombée par déchaussement, mais aussi une dent d'un cadavre ou encore une dent d'origine animale comme celle d'un bœuf [6, 14].

#### iv) Etienne Bourdet

Les écrits d'Etienne Bourdet occupent une place importante dans l'histoire de l'odontologie française.

Bourdet doit beaucoup à Fauchard et lui rend d'ailleurs hommage, mais se défend d'être son copiste [50].

Dans son ouvrage de 1757, « Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste », Bourdet reprend majoritairement les dires de ses prédécesseurs (notamment Fauchard, Bunon, Mouton...), pour les confirmer, ajouter quelques détails ou même pour les contredire.

Il propose notamment une nouvelle technique qui consiste à luxer une dent douloureuse à l'aide d'un pélican, sans l'avulser entièrement, pour ensuite la remettre dans sa position naturelle en la maintenant par un fil et en faisant mordre le patient sur un morceau de liège [44].

Bourdet publie en 1759 « Soins faciles pour la propreté de la bouche et pour la conservation des dents », un « livre de poche » de 133 pages, qui reprend en partie « Recherches et observations... » mais est plus accessible. Son auteur souhaite faire de la prévention, éduquer et donner des solutions à la population.

Cet ouvrage est un grand succès, sera d'ailleurs réédité plusieurs fois et traduit en allemand, italien et russe [51].

En ce qui concerne la prévention, de bons aliments et une mastication correcte sont vivement conseillés. Bourdet rajoute qu'il faut chauffer son eau avant de la boire pour qu'elle soit moins préjudiciable pour les dents et de ne pas dormir la tête nue mais plutôt bien couverte afin de prévenir les fluxions.

Bourdet rappelle qu'il est préférable de renoncer au tabac (fumé ou mâché) car il rend les dents noires ou jaunes et que le tartre doit être régulièrement enlevé car il cause la maladie des gencives...

À cette époque, en cas de maux dentaires, la majorité de la population n'a pas facilement accès à un dentiste. En effet la littérature montre qu'en 1755, à Paris, il n'existe que trente experts dentistes et deux spécialistes maîtres en chirurgie dentaire [51].

En raison de ce manque d'accessibilité, Bourdet énonce dans son ouvrage quelques techniques pour contrer ces maux dentaires.

Lorsque la dent « gâtée » est sensible au chaud et au froid et incommode lors des repas, elle doit être nettoyée. Un coton imbibé d'essence de girofle, d'essence de cannelle ou d'esprit de vin doit ensuite être placé dans la cavité carieuse. Cela doit alors être renouvelé tous les jours jusqu'à ce que la douleur disparaisse et qu'il soit à nouveau possible de manger sur la dent normalement. Dans un second temps, le patient doit se faire obturer la dent chez son dentiste.

Concernant les soins bucco-dentaires quotidiens, Bourdet préconise à ses lecteurs de se gratter la langue chaque matin, de passer ensuite un cure-dent en plume entre les dents afin d'enlever le sédiment et de faire « saigner » le sang arrêté dans les papilles gingivales. La gencive et les dents doivent alors être nettoyées à l'aide d'une éponge fine imbibée d'eau tiède, passée de la gencive jusqu'au sommet des dents. Ce mouvement permet de passer sur toutes les surfaces et de faire sortir ce qui se trouve sous la gencive et sur les racines. Le soin se termine par un rinçage de la bouche.

Pour retrouver la blancheur de ses dents, Bourdet conseille l'utilisation de racines ou de poudres, d'opiates ou autres drogues, qui sont frottées durant un quart d'heure sur les dents. Il précise cependant que ce geste abîme l'émail.

Pour les patients porteurs de prothèses amovibles complètes, un nettoyage chaque matin de l'appareil hors de la bouche à l'aide d'une petite brosse est indiqué.

De plus, de temps en temps, afin de maintenir la blancheur des dents artificielles, le brossage de la prothèse peut être réalisé à l'aide d'une poudre.

Bourdet informe que la mauvaise haleine peut être due à l'estomac, la consultation d'un médecin est alors nécessaire pour bénéficier d'un remède adéquat. Elle peut aussi provenir du tartre (qu'il faut enlever régulièrement) mais aussi du « trop parler ». *D'ailleurs selon lui, les hommes ne sont pas plus exemptés que les femmes sur ce dernier point.*

Concernant les dents en cours d'éruption, Bourdet étale avec son doigt du jus de citron sur la gencive des enfants. Il est pour la suppression du hochet donné aux nouveau-nés qui selon lui va engendrer le durcissement de la gencive et donc compliquer l'arrivée des dents, contrairement aux croyances du début du XVIIIème siècle.

Pour finir, Bourdet précise dans son ouvrage que le « dentiste est toujours répréhensible quand il se presse d'ôter une dent, qui quoique gâtée n'est pas sans ressource » [51].

#### b) Les réformes de la profession de chirurgien-dentiste

Grâce à son excellente réputation, Georges Mareschal obtient l'autorisation du roi Louis XV de créer une école de chirurgie à Paris.

Mareschal, avec l'aide de La Peyronie, créé en 1731 la Société académique des chirurgiens de Paris. La première réunion des membres à lieu le 18 décembre 1731 sous la présidence de Georges Mareschal. C'est alors la première académie de chirurgie d'Europe.

Cette Académie royale de chirurgie a de nombreux rôles, comme : regrouper tous les praticiens de la chirurgie, former de nouveaux élèves dans la capitale, encadrer la profession, supprimer les abus dans les provinces (où l'on devient chirurgien simplement par héritage), etc...

La profession de dentiste, étant une spécialité de chirurgie, est également supervisée par cette Académie [36].

De façon hebdomadaire ont lieu des réunions des membres de l'académie pour discuter des nouveautés, analyser les rapports et les publications concernant les pathologies et les thérapeutiques...

Tous les ans, l'Académie décerne des prix aux praticiens qui ont réalisé des travaux originaux et utiles au progrès.

Cet établissement est ouvert à tous et permet aux praticiens chirurgien-dentiste de se faire connaître et de montrer l'importance des soins dentaires.

Suite à la création de l'Académie, l'art dentaire se fait respecter et connaît de grands progrès.

C'est d'ailleurs à l'Académie que Bourdet présente sa technique de luxation pour lutter contre les odontalgies [52].

Le 23 avril 1743, une déclaration, sous forme de lettre patente, met définitivement fin à l'union des barbiers et des chirurgiens. Ce sont dès lors deux professions bien distinctes et les barbiers doivent renoncer aux petites chirurgies.

*En réalité cette séparation avait déjà été évoquée dans un édit de novembre 1691, mais cela n'avait pas eu d'impact sur les provinces... Ce n'est qu'au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle que cette séparation a effectivement lieu [26].*

En 1755, dans un édit, Louis XV interdit aux femmes l'exercice de l'art dentaire.

En 1768 a lieu l'ouverture du Collège Royal de Chirurgie. À cette occasion, la profession d'expert des dents est encore réglementée :

Pour être admis « expert des dents », un praticien doit se consacrer exclusivement à la cure des dents. Il doit avoir servi deux années consécutives un maître en chirurgie ou un expert à Paris (si c'est dans une ville autre que les faubourgs de Paris, le praticien doit servir plusieurs maîtres ou experts durant 3 années). Les futurs « experts des dents » et les étudiants en chirurgie partagent les mêmes bancs et ont un enseignement universitaire commun. Le futur chirurgien-dentiste doit finalement valider une épreuve clinique ainsi qu'un examen théorique propre à sa spécialité.

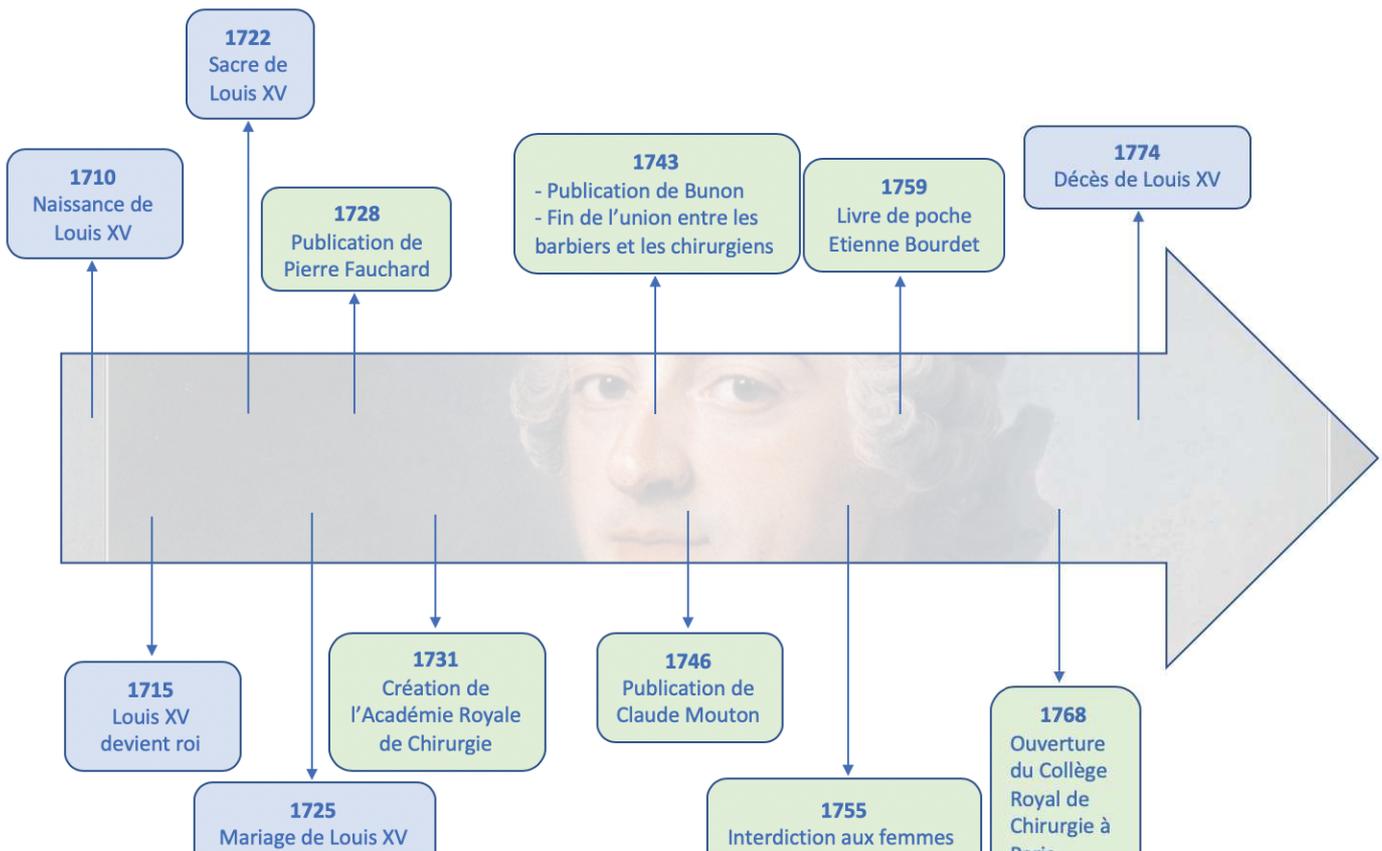
Le niveau de formation est dès lors bien plus élevé. Les étudiants pratiquent le latin, les études de chirurgie-dentaires sont longues (cinq ou six ans) et difficiles.

Au courant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le dentiste devient un homme savant et respecté [6, 37].

## Récapitulatif de la dentisterie sous Louis XV :

- Pierre Fauchard : fondateur de la dentisterie moderne
- Bunon : précurseur de la pédodontie
- Etienne Bourdet : livre de poche destiné au grand public sur l'hygiène bucco-dentaire
- Georges Mareschal : création de l'Académie Royale de Chirurgie (1731)
- Fin de l'union des barbiers et des chirurgiens (1743)
- Interdiction aux femmes d'exercer l'art dentaire (1755)
- Ouverture du Collège Royal de chirurgie à Paris (1768)

## Fresque chronologique Louis XV :



*Réalisation personnelle.*

## V) 1754-1793 : Louis XVI



*Figure 27 : Louis XVI en costume de sacre  
Huile sur toile par Antoine-François Callet en 1779. Château de Versailles.*

### 1) La vie du roi

Louis Auguste ou Louis XVI, né le 23 août 1754 à Versailles, se voit attribuer le titre de duc de Berry. Il est le fils de Louis de France et de Marie-Josèphe de Saxe, et le petit-fils de Louis XV.

Durant son enfance, il est souvent mis à l'écart. En effet ses parents et Madame de Marsan (gouvernante des enfants de France) n'ont d'yeux que pour son aîné, le duc de Bourgogne. Ceci explique sans doute le côté solitaire de Louis XVI.

À seulement six ans, le petit Louis Auguste a déjà perdu son frère aîné, son père et sa mère. Il devient l'héritier du trône de France.

Le jeune Louis XVI est un homme timide et manque de caractère. Il a longtemps eu la réputation d'être rêveur, maladroit, manipulable, médiocre... mais en réalité, c'est surtout un homme doué, studieux (il apprend les mathématiques, des langues étrangères, la géographie...), logique, passionné (notamment par l'horlogerie et la serrurerie) et consciencieux.

Durant sa jeunesse, Louis XVI se réfugie dans la prière et les études.

En 1770, Louis Auguste a 16 ans et aura normalement accès au trône sans régence. Par conséquent Louis XV, sous les conseils de Choiseul, décide de marier le dauphin à Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, afin de renforcer l'alliance franco-autrichienne. Ils auront quatre enfants, dont le futur Louis XVII.

À la mort de Louis XV, le dauphin est âgé de 19 ans.

Le peuple fonde de grands espoirs sur son nouveau roi qui est bon, généreux et doté d'une moralité irréprochable.

Mais Louis XVI est rapidement critiqué sur le fait de manquer de volonté et de fermeté, d'être irrésolu et faible, d'avoir du mal à accepter des projets de modernisation et de ne pas soutenir ses ministres face aux nobles et au parlement.

Louis XVI est un roi qui souhaite respecter les lois fondamentales et l'institution traditionnelle du royaume de France.

L'un de ses premiers actes en tant que roi est de rappeler le parlement, exilé hors de Paris par son grand-père en 1771.

Il nomme comme ministre des Finances Turgot, qui se lance dans de nombreuses réformes comme l'abolition de la corvée royale ou la liberté du commerce des grains. La France connaît un important déficit, Turgot cherche un moyen pour renflouer les caisses de l'État. Il a notamment pour projet de créer la « subvention territoriale uniforme » qui impliquerait que les impôts soient payés par tous (y compris la noblesse, le clergé...). Ceci provoque une importante opposition des privilégiés. Turgot est contraint de démissionner en 1776.

Necker lui succède. Il essaye de montrer à la population ce que coûte les Ordres Privilégiés de la France, en dévoilant les Finances de l'État (*en réalité erronées, car Necker omet les dépenses militaires alors très importantes*). Il acquiert par conséquent la sympathie du grand public mais s'attire les foudres de la noblesse. Il est renvoyé en 1781.

En 1783 c'est Calonne qui obtient à son tour le poste de ministre des Finances. Il a recours à des emprunts ne permettant pas de redresser le système financier au long cours : le déficit continue à se creuser.

En 1786, le roi conclut un accord de libre-échange avec la Grande-Bretagne. Un afflux important de produits industriels de bas prix arrive en France. En conséquence, des milliers d'ouvriers de villes manufacturières françaises se retrouvent au chômage, ce qui inquiète les autorités royales.

En 1787, Calonne ne sait plus comment faire face au déficit de la France. Il crée alors une assemblée de notables (composée entre autres de privilégiés) dans l'espoir de trouver une solution pour relever la situation financière du royaume.

Au vu de l'état critique du trésor royal et de l'opposition des nobles à l'absolutisme, Louis XVI fait appel à Necker et convoque les États Généraux en mai 1789.

*Les États Généraux sont des assemblées exceptionnelles convoquées par le roi pour gérer une crise politique ou financière. Ils sont constitués de représentants appartenant aux ordres de la noblesse, du clergé et du tiers état, qui sont censés représenter la nation.*

La monarchie absolue se transforme peu à peu en une monarchie constitutionnelle [53, 54].



*Figure 28 : Séance d'ouverture de l'Assemblée des états généraux, 5 mai 1789. Huile sur toile par Auguste Couder en 1839. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.*

Un mois après ces États généraux, les députés du tiers état créent l'Assemblée Nationale afin d'élaborer une constitution limitant les pouvoirs du roi [55].

De peur d'un complot aristocratique (suite à certains évènements comme le renvoi de Necker remplacé par Breteuil, un monarchiste convaincu...) le peuple de Paris se soulève.

Vient alors le 14 juillet 1789 avec la prise de la Bastille.

Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée nationale vote l'abolition des privilèges et proclame la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (*Déclaration qui est adoptée le 26 août de la même année*).



*Figure 29 : La prise de la Bastille, anonyme, vers 1790.  
Musée de la révolution française.*

Tous ces évènements engendrent la chute de l'Ancien Régime. Louis XVI se défend en mettant en avant les principes de son éducation et ceux de la monarchie de droit divin, légués par sa famille. Il tente de freiner le mouvement révolutionnaire par l'application de vétos.

Louis XVI tente de quitter Paris le 20 juin 1791 mais est arrêté à Varennes et assigné à résidence, avec sa famille, au palais des Tuileries. Cette fuite engendre une sorte de rupture entre le peuple et le roi.

Le 14 septembre de la même année entre en vigueur la Constitution française.

Dès le début de la révolution, les différentes attitudes du roi pour ralentir tous changements en cours, provoquent la dégradation du prestige royal.

Dans le manifeste de Brunswick, le chef de l'armée prussienne (le duc de Brunswick) menace le peuple parisien de grandes représailles s'il ne respecte pas à nouveau la famille royale et son autorité. Cette tentative d'intimidation provoque l'indignation du peuple français et l'insurrection du 10 août 1792 : journée sanglante au cours de laquelle les Tuileries sont prises d'assaut. La famille royale est alors emprisonnée dans la Tour du Temple.



*Figure 30 : Louis XVI à la Tour du Temple par Jean-François Garneray.  
Musée Carnavalet.*

Les fonctions du roi sont suspendues. Louis XVI est désormais appelé « Louis Capet » par les autorités révolutionnaires.

Son procès s'ouvre le 11 décembre 1792, à l'issue duquel il est déclaré coupable de « conspiration contre la liberté de la Nation » et est condamné à mort sans appel ni sursis.

Louis Capet est guillotiné le 21 janvier 1793 sur la place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde) [53, 54].

## 2) La santé bucco-dentaire du roi et ses dentistes

### a) Historique bucco-dentaire du roi

La littérature ne dispose que très peu d'informations sur les soins et les problèmes dentaires de Louis XVI.

Mais étant donné que le dentiste du roi (durant la majorité de son règne) était Etienne Bourdet, les publications de ce dernier permettent de supposer ce qu'ont été les soins délivrés au roi [6].

Le 10 août 1792, lors de leur emprisonnement dans le Tour du Temple, la famille royale n'a pas pu emmener ses objets de première nécessité. Louis XVI demande alors à son dentiste, Jean-Joseph Dubois-Foucou, de leur apporter « une éponge pour les dents », afin de pouvoir continuer à réaliser les gestes d'hygiène dentaire [56].

En décembre de la même année, « Louis Capet » est atteint de fluxions dentaires accompagnées d'atroces douleurs, et demande la venue de son dentiste traitant. N'exerçant plus d'autorité royale, toute demande de sa part fait l'objet de délibérations au sein d'un Comité. Des procès-verbaux ont lieu, avec des arguments en faveur des soins (« soulager Louis Capet », « humanité »...) et d'autres contre (« accident passager et de courte durée, le secours du dentiste ne serait d'aucune utilité », « cette fluxion ne lui causait aucune souffrance »...).

A l'issue de trois jours de délibération, « le vicaire et officier municipal au nombre des commissaires chargés de la police du Temple », Jacques Roux, annonce le refus de la demande de Louis Capet.

Par la suite, ces douleurs dentaires persistent et Louis Capet est atteint de fièvre. Le 22 décembre 1792, le comité juge qu'il est préférable de référer la demande de Louis Capet au Conseil général de la Commune. Après s'être réuni, le Conseil refuse à son tour d'accéder à la requête de l'ancien roi de France [6].

« Il n'aura plus mal aux dents. » : tel est l'hommage posthume qui est rendu à Louis Capet le lendemain de son exécution [6].

## b) Les dentistes en charge du roi

Etienne Bourdet, dentiste de Louis XV, occupe le même poste auprès de Louis XVI de 1763 à 1789.

Jean-Joseph Dubois-Foucou, né à Toulon en février 1748, est élève en chirurgie à l'hôpital de Toulon et à l'hôpital de la Charité de Paris (actuelle faculté de médecine). Qualifié maître de chirurgie dès 1766, il travaille en tant que chirurgien-dentiste à partir du 22 juillet 1771 et devient le même jour membre officiel du collège royal de chirurgie de la capitale. Il soutient sa thèse en 1775.

Dès 1783, il soigne les dents de la famille royale ainsi que celles des futurs rois Louis XVIII et Charles X.

Lors du décès de Bourdet en 1789, Dubois-Foucou prend sa place en tant que dentiste de Louis XVI, mais son nom n'apparaît dans l'Almanach royal (*annuaire administratif français*) qu'en 1791 [56].

Après la mort de Louis XVI, il devient le dentiste de Napoléon de 1806 à 1813, mais ne lui aurait délivré aucun soin hormis quelques nettoyages dentaires [56].

## 3) La dentisterie à cette époque

### a) La dentisterie

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les dents artificielles sont faites en matière organique d'origine humaine (dent du patient ou d'un cadavre) ou d'origine animale. Ces dents artificielles sont ajustées à l'aide de petites meules et attachées entre-elles ou aux dents restantes, à l'aide de fil de soie ou en or.

Les prothèses amovibles sont constituées de matière organique d'origine animale (os de bœuf, ivoire d'hippopotame...) ou même d'origine végétale (bois blanc). Ces prothèses sont directement sculptées par des artisans spécialisés dans le travail de l'ivoire (des tabletiers) qui suivent les instructions données par le dentiste.

Tous ces matériaux utilisés s'usent rapidement et nécessitent de fréquents ajustages. D'autre part, ils noircissent et deviennent malodorants [58].

Alexis Duchateau (1714-1792), un apothicaire de Saint-Germain-en-Laye, détient une prothèse faite en hippopotame dont l'odeur l'incommodait fortement. Il a alors l'idée de réaliser une prothèse dentaire de nature minérale. Il tente la confection d'un appareil en porcelaine dure, mais reste insatisfait [57].

Duchateau fait alors appel à Nicolas Dubois de Chémant, un dentiste né en 1753 en Charente, devenu maître en chirurgie en 1788, afin qu'ils améliorent ensemble cette invention.

Mais Dubois de Chémant reprend rapidement ces travaux à son compte, et réalise ces recherches avec l'aide de la manufacture de Sèvres, dans laquelle il se fait construire un petit four adapté à la cuisson de la porcelaine.

Il entreprend la confection de dentiers partiels ou complets, maxillaires ou mandibulaires, en utilisant différents types de porcelaines [57].

Au vu de ses bons résultats et de la demande grandissante, il publie un premier ouvrage en 1788 intitulé « Dissertation sur les avantages des dents et râteliers artificiels incorruptibles et sans odeurs ». Cette publication lui permet aussi de répondre à une critique de Dubois-Foucou.

Cette critique, faite par voie de presse, met en garde la population quant à la fragilité de la porcelaine et aux risques encourus en cas de fracture et d'ingestion d'un bout pointu. Dubois-Foucou restreint également les indications des dents en porcelaines. Il dit que la porcelaine « peut convenir pour des dentiers inférieurs seuls et entiers ou être utilisée pour des dentiers doubles destinés à des personnes qui ne craignent pas la publicité que le choc mutuel des mâchoires peut donner, mais qu'elle peut, en général, être employée sans danger pour des dentiers partiels à cause de la dureté, de la pesanteur et de la fragilité ». Pour finir, Dubois-Foucou rend hommage à Duchateau qu'il considère comme le véritable inventeur des dents en porcelaine [58].

En 1791, Louis XVI délivre un des premiers brevets d'invention (plus précisément le treizième brevet industriel français) à Dubois de Chémant pour sa découverte sur les « dents minérales ». Brevet qui lui donne l'exclusivité de la fabrication, de la vente et

de la distribution dans tout le royaume. Toute imitation ou contrefaçon est interdite durant quinze années [57].

La querelle entre Dubois-Foucou et Dubois de Chémant au sujet de ces dents minérales continue, avec des publications dans les journaux, des affiches accrochées en ville et même un procès en 1792. En effet, Dubois-Foucou attaque en justice Dubois de Chémant au sujet de la paternité de son invention. Ce procès est perdu par Dubois-Foucou. Dubois de Chémant en est ravi et publie un extrait du verdict sur des affiches qu'il expose dans tout Paris. Il se voit alors condamné pour avoir porté atteinte à la réputation de Dubois-Foucou [57].

La littérature ne donne pas beaucoup de détails sur la confection de ces premières prothèses en porcelaine. En effet, Dubois de Chémant ne souhaite pas divulguer les secrets de son invention. Mais il est néanmoins indiqué qu'elles sont fabriquées, en un seul bloc, en pâte de porcelaine crue puis qu'elles sont cuites dans un four adapté à la cuisson de la porcelaine [58].

*Il est difficile de trouver la date de confection des prothèses en porcelaine présentées sur les photos ci-dessous. Il est donc impossible d'affirmer que celles-ci aient été réalisées selon le procédé de Dubois de Chémant. Mais ces photos permettent de donner une idée de l'apparence de ces prothèses en porcelaine.*



*Figure 31 : Exemple de prothèses complètes en porcelaine dites « incorruptibles », équipées de support pour ressorts de sustentation.*

*Prothèses introduites par Dubois de Chémant à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.*

*Photos ASPAD (2011).*

## b) Les réformes de la chirurgie

La révolution française bouleverse l'organisation de la profession et met un coup d'arrêt à son évolution.

Les lois de mars, avril, juin 1791 et la loi le Chapelier mettent fin à l'organisation de la médecine telle qu'elle était sous l'Ancien Régime.

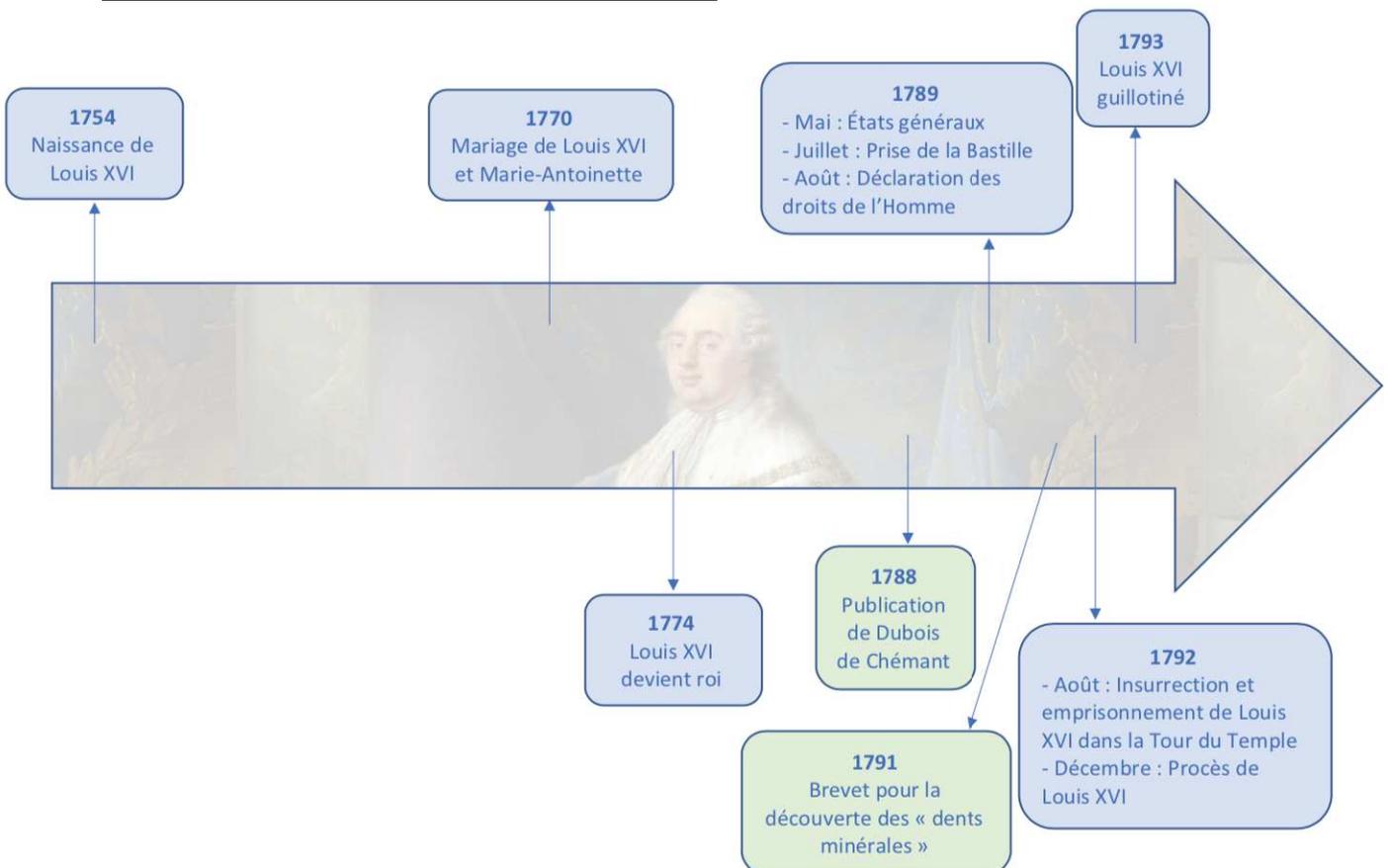
Désormais « il sera libre à quiconque de faire tel négoce ou d'exercer telle profession ou métier qu'il jugera bon à la seule condition de payer une patente ».

C'est le retour du charlatanisme et de l'empirisme [37].

## Récapitulatif de la dentisterie sous Louis XVI :

- Dubois de Chémant : création des « dents minérale » (prothèse en porcelaines)
- 1791 : instauration de la loi Le Chapelier, retour de l'empirisme

## Fresque chronologique Louis XVI :



*Réalisation personnelle.*

## VI) Louis XVIII (1755-1824)



*Figure 32 : Louis XVIII en costume de sacre. Huile sur toile  
Par François Gérard en 1815. Château de Versailles.*

### 1) La vie du roi

Louis Stanislas Xavier, né le 16 novembre 1755, reçoit comme premier titre celui de comte de Provence. Il est le frère cadet de Louis XVI et le frère aîné du comte d'Artois (futur Charles X).

Dès son plus jeune âge, Louis XVIII se distingue par son intelligence, sa vivacité et sa répartie. Il privilégie les études aux activités physiques, et apprécie en particulier la poésie, la littérature et la philosophie. D'ailleurs, son manque d'activité sportive se traduira par une obésité qui aura des conséquences sur sa santé.

En 1771, il épouse Marie Joséphine de Savoie, fille du roi de Sardaigne. Ils n'auront pas d'enfant et donc pas d'hériter au trône.

Lorsque Louis XV meurt, son petit-fils Louis XVI lui succède et son frère le comte de Provence devient « Monsieur », deuxième personnage du royaume. La vision politique

de celui-ci diffère de celle de son aîné. Il critique, entre autres, la bienveillance de Louis XVI envers le parlement que Louis XV avait tant affronté.

Le comte de Provence voyage avec son frère cadet, le comte d'Artois, dans le sud et l'est du royaume. Ces voyages augmentent sa popularité au sein du peuple et lui permettent également de prendre conscience de la nécessité d'une réforme du système monarchique.

Lors de l'assemblée de notables en 1787, Louis Stanislas Xavier se fait remarquer pour son audace et son esprit d'opposition. Il se range parmi les partisans du principe de doublement des représentants du tiers état aux États Généraux. De plus, durant les premiers mois de la révolution, il ne condamne pas le mouvement.

En 1791, « Monsieur » quitte Paris et rejoint son frère cadet à Coblenz.

En 1793, à la mort de Louis XVI, le comte de Provence devient le régent du royaume et se réfugie à Vérone. Le 8 juin 1795, Louis XVII âgé de 10ans, meurt à son tour, dans la prison du Temple, suite à des complications de la tuberculose.

Louis Stanislas Xavier prend le nom de Louis XVIII et se dit régent du royaume.

En 1796, au début de la campagne d'Italie, la République de Venise pousse Louis XVIII à quitter le territoire. Il se réfugie alors d'abord en Courlande (région de Lettonie), en Suède puis en Angleterre (dès 1807).

Durant toutes ces années, Louis XVIII ne trouve pas de soutien auprès des monarques européens et vit un exil difficile.

En 1799, après le coup d'État du 18 Brumaire, Napoléon Bonaparte prend le pouvoir en France. Il est proclamé empereur en 1804.



*Figure 33 : Napoléon Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard.  
Huile sur toile par Jacques-Louis David. Exposé au Château de Malmaison.*

Le 16 avril 1814 Napoléon est contraint d'abdiquer après la prise de Paris par les forces européennes alliées.

Le sénat appelle alors au trône Louis XVIII (notamment grâce au soutien de l'Angleterre). Il arrive à Calais le 24 avril 1814, après 23 années d'exil.

Louis XVIII s'engage à former un gouvernement constitutionnel. Une charte constitutionnelle est promulguée et se base sur les principes de liberté, d'égalité et de propriété. La liberté religieuse est assurée mais le catholicisme est tout de même la religion de l'État.

La mise en place d'une chambre des paires (nommée par le roi) et d'une chambre des députés (élue au suffrage censitaire) limite les pouvoirs du roi.

En 1815 ont lieu les Cent-Jours (de mars à juin) durant lesquels Napoléon 1<sup>er</sup> reconquiert la France. Louis XVIII se réfugie en Belgique à Gand.

Après la fameuse bataille de Waterloo, Napoléon abdique une seconde fois et Louis XVIII rentre à Paris le 8 juillet 1815.

Le roi de France a alors comme objectif d'établir une réconciliation nationale grâce à une politique libérale de juste milieu.

Durant quelques années, Louis XVIII a un rôle d'arbitre dans les conflits entre les libéraux et les ultra-royalistes.

En février 1820, le duc de Berry (fils du comte d'Artois, futur Charles X) connu pour ses idées ultra-royalistes, est assassiné par un bonapartiste. Cet événement va engendrer une succession d'autres qui vont mettre à mal la volonté de réconciliation du roi.

Durant ses dernières années de vie, Louis XVIII souffre d'artériosclérose et a beaucoup de mal à se déplacer.

Il meurt le 16 septembre 1824, après un long calvaire, rongé par la maladie (artériosclérose, diabète, goutte, gangrène).

Il laisse derrière lui une France prospère avec des finances saines et un équilibre entre la nation et la royauté [59][60].

## **2) La santé bucco-dentaire du roi et ses dentistes**

Étant donné les longues années d'exil de Louis XVIII, il est évident que ce dernier a connu de nombreux dentistes différents. La littérature ne nous donne que très peu d'informations sur ces derniers ainsi que sur les soucis et soins dentaires de Louis XVIII.

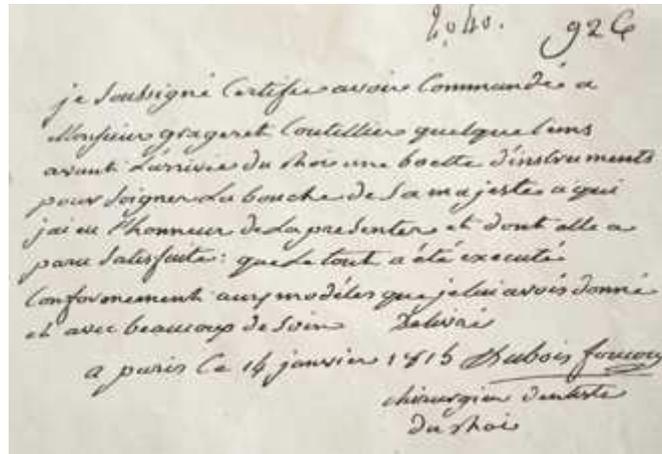
Louis Stanislas Xavier et son frère le comte d'Artois, sont soignés en 1774 par Bernard Bourdet, chirurgien ordinaire et chirurgien-dentiste de Louis XVI. Bernard est le frère du fameux dentiste Etienne Bourdet.

Lors de son retour en France en 1814 ainsi qu'en 1816, Louis XVIII a recours aux services de Dubois-Foucou et d'Odet.

En 1819, il semblerait que le dentiste des deux frères soit Antoine-François Adolphe Delabarre. Ce dernier est docteur en médecine, ancien médecin-dentiste des hôpitaux civils de Rouen et professeur des maladies de la bouche à l'hôpital des enfants et à l'hospice des orphelins.

En 1821, Louis XVIII aurait de nouveau fait appel à Dubois-Foucou [6].

Dans une lettre du 14 janvier 1815, adressée au ministre de la Maison, Dubois-Foucou explique avoir commandé avant l'arrivée du roi (donc avant avril 1814) un nécessaire dentaire pour sa Majesté [61].



no. 926  
je soussigné certifie avoir commandé à  
Messieurs Grangeret, couteliers, quelques uns  
avant l'arrivée du Roi une boîte d'instruments  
pour soigner du bouche de Sa Majesté à qui  
j'ai eu l'honneur de la présenter et dont elle a  
paru satisfaite: que le tout a été exécuté  
conformément aux modèles que j'ai avois donnés  
et avec beaucoup de soins. Salvoir  
à Paris le 14 Janvier 1815 Dubois Foucou  
Chirurgien Dentsiste  
Du Roi

Figure 34 : Lettre de Dubois-Foucou au ministre de la Maison du 14 janvier 1815.  
Photo par SFHAD (2019)

Ce nécessaire est réalisé par Pierre-François Grangeret, coutelier du roi, et par deux orfèvres : Martin-Guillaume Biennais et Marie-Joseph-Gabriel Genu.

Pierre-François Grangeret fournit, dès 1803, les instruments de chirurgie à l'hôpital de la Charité. Il devient le coutelier de l'Empereur en 1806. Il a comme clients attirés Louis XVIII, Charles X, les grands dignitaires de la cour et l'empereur de Russie [61].

Concernant ce fameux nécessaire [61] :

Il s'agit d'un petit coffret en bois d'acajou flammé, incrusté d'argent et doté d'une serrure.



Figure 35 : Le coffret contenant le nécessaire dentaire.  
Photo par SFHAD (2019)

Il est composé de 3 niveaux différents et possède deux compartiments latéraux. Le niveau supérieur contient une paire de ciseau en or et six rugines à détartre. Les instruments dentaires sont constitués d'acier poli et d'un manche en nacre avec l'écusson des armes de France en or gravé.

Les compartiments latéraux détiennent deux flacons en cristal dotés d'un bouchon en or ciselé et deux boîtes contenant une poudre destinée à servir de dentifrice [61].

La littérature ne précise pas la composition de la poudre dentifrice qu'utilisait Louis XVIII. Par contre certaines recettes de poudre à usage dentaire utilisées aux XVIIIème et XIXème siècles sont connues. Elles servent notamment à blanchir les dents et à raffermir la gencive. Elles peuvent contenir du clou de girofle en poudre, de l'alun calciné, de la cochenille en poudre, de la pierre ponce, du corail, de l'os desséché, des opiat... [62].



*Figure 36 : Niveau supérieur et compartiments latéraux du coffret.  
Photo par SFHAD (2019)*

Le compartiment du milieu contient un bistouri pliable, un porte-crayon au nitrate d'argent, un porte-lime et cinq instruments de soins [61].



*Figure 37 : Niveau intermédiaire et le bistouri pliant.  
Photo par SFHAD (2019)*

Le niveau inférieur contient un carnet de feuilles d'étain destinées aux obturations, plusieurs limes et une brosse à dent en or ciselé et émaillé [61].



*Figure 38 : Niveau inférieur et la brosse à dent.  
Photo par SFHAD (2019)*

### **3) La dentisterie à cette époque**

A la fin du XVIIIème siècle, Dubois de Chémant met en place les dents incorruptibles ou dents minérales. Sa technique de conception l'oblige à construire, pour chaque patient, un seul bloc prothétique massif en relation avec la forme de son arcade édentée. Or, lors de la cuisson de la pâte, des risques de retrait volumique peuvent engendrer un échec d'adaptation de la prothèse.

Guisseppangelo Fonzi, dentiste italien né en 1768 à Spoltore, voyage beaucoup à travers l'Europe et pratique de nombreux métiers différents (de l'astronomie à la

marine en passant par d'autres petits métiers pour survivre). Il devient dentiste sur les places publiques. Passionné par son nouveau métier, il s'installe à Paris en 1795 afin de se perfectionner [58].

Il a comme idée de dissocier, lors de la conception prothétique, les dents minérales de leur support (pour remédier au problème rencontré par Dubois de Chémant).

Pour permettre de solidariser les dents avec leur support, il inclut un crampon métallique au niveau de chaque dent minérale. Il réalise d'abord ce crampon en or qui s'avère trop malléable et opte finalement pour le platine. Cette invention allie rapidité d'exécution, esthétique et ingéniosité. De plus, grâce à la fabrication de ces dents minérales à l'unité, il est dorénavant possible de les utiliser comme des dents à tenon en variant la place du crampon [58].



*Figure 39 : Dent en porcelaine avec son crochet, selon Fonzi.  
Exposé au Musée de Pierre Fauchard (Paris).*

Mais Fonzi est conscient qu'une base en porcelaine est anatomiquement trop imprécise à cause de la rétraction lors de la prise.

Il pense à utiliser une base en os d'hippopotame, mais cette dernière s'use trop rapidement.

La possibilité de fabriquer des bases en métal lui vient alors à l'esprit (également d'abord en or puis en platine). Pour se faire, un modèle en argile est coulé à partir d'une empreinte en cire de l'arcade du patient. Une seconde empreinte est réalisée sur le modèle primaire et coulée en bronze. Sur ce duplicata est appliquée une plaque de platine qui prend la forme exacte de la crête édentée, puis les dents en porcelaine sont montées dessus et soudées à la base métallique [58].

Fonzi ne s'arrête pas là. Il a également travaillé sur la composition de la pâte de porcelaine en y incorporant différents oxydes métalliques pour mettre au point 26 teintes différentes. Pour la première fois dans l'histoire de la porcelaine dentaire, une teinte translucide, rappelant l'éclat de la dent naturelle, voit le jour [58].

Concernant l'hygiène bucco-dentaire, sous Louis XVIII se brosser les dents devient un rituel fondamental (d'où la présence d'une brosse à dent dans le coffret dédié aux dents de Louis XVIII).

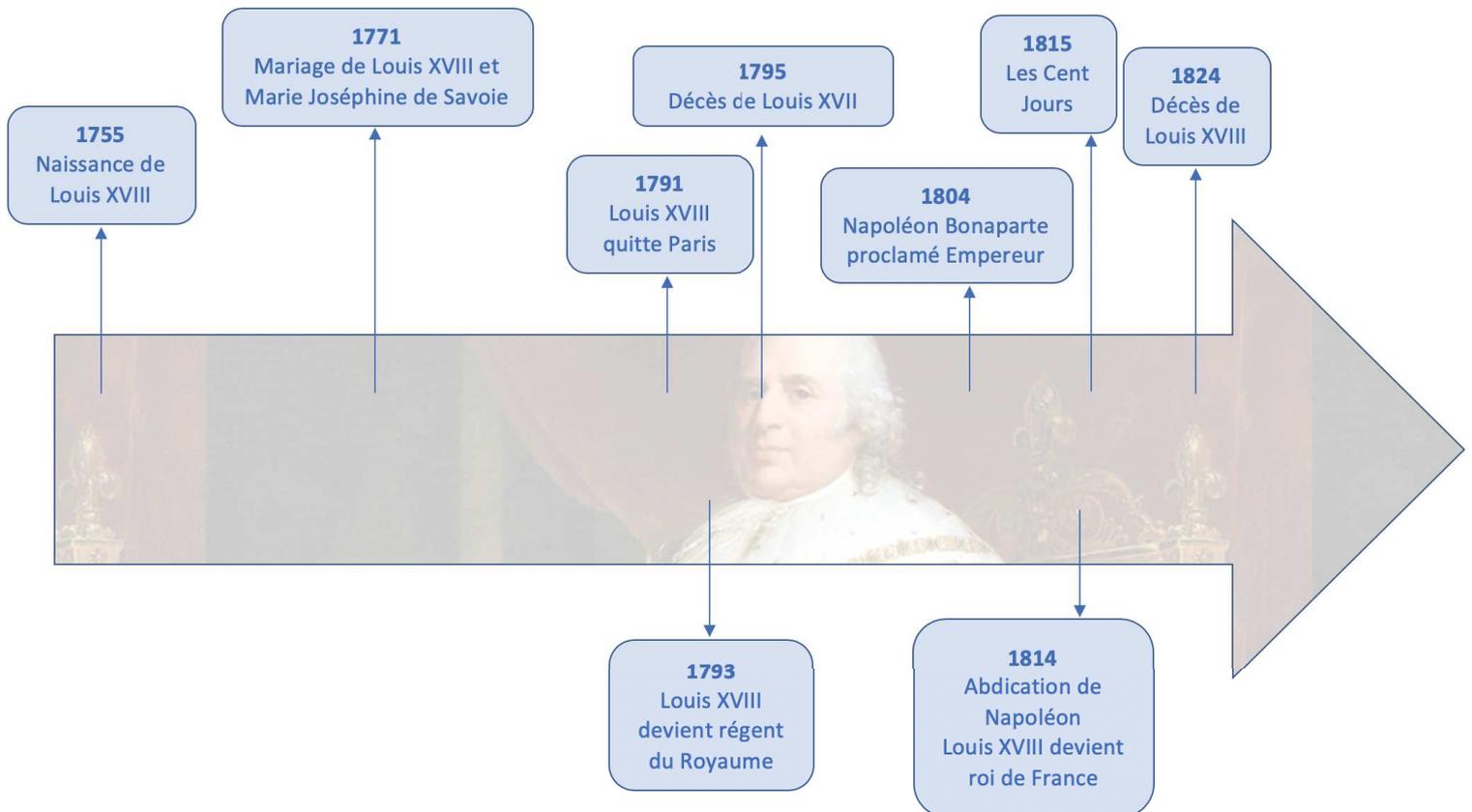
Il est en revanche intéressant d'évoquer, qu'à la même époque, Napoléon Bonaparte a une hygiène corporelle très méthodique et méticuleuse. Le brossage des dents a pour lui une importance toute particulière. Napoléon a en sa possession plusieurs nécessaires à dent réalisés par Biennais. Il a même une « cassette de campagne » qu'il utilise avant d'aller sur le champ de bataille. Il est dit que Napoléon ne se sépare jamais de sa brosse à dent. Vers les années 1790, il aurait même intégré la brosse à dent dans le paquetage du soldat [6].

À propos de la brosse à dent, elle aurait fait son apparition en France, à la cour, sous Louis XV et serait originaire de Chine. Elle mit beaucoup de temps à rentrer dans les mœurs et était au début exclusivement réservée aux hautes classes de la société [6].

## Récapitulatif de la dentisterie sous Louis XVIII :

- **Fonzi**
  - Prothèse minérale fabriquée en deux temps avec une base en métal et des dents en porcelaines
  - Confection d'une teinte de la porcelaine translucide
- Nécessaire à dent avec brosse à dent de Louis XVIII

## Fresque chronologique Louis XVIII :



*Réalisation personnelle.*

## VII) Charles X (1757-1836)



*Figure 40 : Charles X en costume de sacre. Huile sur toile par François Gérard en 1825. Château de Versailles.*

### 1) La vie du roi

Charles-Philippe de France, d'abord comte d'Artois puis Charles X, est le petit fils de Louis XV et le frère cadet de Louis XVI et de Louis XVIII. Il est né le 9 octobre 1757 à Versailles.

Il épouse Marie-Thérèse de Savoie en 1773 avec qui il aura deux garçons Louis-Antoine d'Artois ou duc d'Angoulême et Charles-Ferdinand d'Artois ou duc de Berry et deux filles qui décéderont en bas âge.

Le comte d'Artois est fortement attaché aux valeurs de l'Ancien Régime. Dès 1789, il est à la tête de la contre-révolution. Il est considéré comme l'inaugurateur de l'émigration, mouvement constitué de partisans de l'Ancien Régime parcourant l'Europe dans le but de chercher des défenseurs de la cause royale et de former une « armée » contre la France révolutionnaire.

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789, il lance le premier flux d'émigration. Un second flux aura lieu en 1791 et un troisième en 1792.

Il est nommé lieutenant-général du royaume en 1793 et réside en Angleterre jusqu'en 1814. À son retour en France, lors de l'arrivée sur le trône de son frère Louis XVIII, il devient colonel-général de la garde de France. Mais ce n'est pas tout, il prend également la tête de l'opposition ultraroyaliste. Un mouvement qui va se renforcer après l'assassinat de son plus jeune fils le duc de Berry (enfant pour lequel il porte le plus d'intérêt), par un bonapartiste en 1820.

Après la mort de son frère Louis XVIII, le comte d'Artois accède au trône de France et devient Charles X à l'âge de 67ans. Il décide de garder la tradition du sacre (Louis XVIII y avait renoncé suite à ses problèmes de santé) et se fait sacrer le 29 mai 1825 à la cathédrale de Reims.

Charles X met en place une série de mesures autoritaires, sous l'influence du parti des ultraroyalistes. Par exemple, il instaure la loi sur le sacrilège (qui punit toute personne ayant commis un sacrilège ou une profanation) ainsi que la loi du « milliard des émigrés » (qui indemnise les émigrés ayant perdu leurs biens vendus comme Bien national sous la Révolution). Un autre exemple, est la dissolution de la Garde Nationale, milice citoyenne apparue en mi-juillet 1789, destinée à maintenir l'ordre et la sécurité intérieure.

Charles X dissout à plusieurs reprises la Chambre et modifie plusieurs fois la composition du ministère. Ces mesures suscitent de plus en plus de mécontentements et renforcent l'opposition libérale.

Face à cette opposition, Charles X, souhaitant rétablir son autorité, tente un coup de force. Pour se faire, il va s'appuyer sur l'article 14 de la Charte constitutionnelle qui lui confère le droit de promulguer des ordonnances « nécessaires pour l'exécution des lois et la sureté de l'État ». Il établit alors quatre ordonnances à travers lesquelles il suspend la liberté de la presse, dissout encore une fois la Chambre et modifie la loi électorale (notamment en diminuant le nombre d'électeur).

À la publication de ces ordonnances, Paris se soulève. Des combats ont lieu du 26 au 28 juillet 1830. Charles X, alors réfugié à Rambouillet, abdique.

La Chambre des députés déclare le trône vacant et y appelle Louis-Philippe I<sup>er</sup> qui devient roi des français.

Charles X, fut le dernier roi de la lignée des Bourbons et le dernier roi de France. Il meurt en 1836 en Autriche à Görz, lors d'une épidémie de choléra [63].

## 2) La santé bucco-dentaire du roi et ses dentistes

Tout comme pour son frère Louis XVIII, il est très difficile de trouver des informations sur les dents de Charles X, leurs soins et leurs traitements.

Charles X est soigné par les mêmes dentistes que son frère aîné, notamment par Bernard Bourdet puis par Jean-Joseph Dubois-Foucou de 1825 à 1830.

Charles X aurait détenu un nécessaire à dents, similaire à celui de Napoléon Bonaparte et à celui Louis XVIII [6].



*Figure 41 : Étage supérieur du nécessaire à dents de Charles X.  
Photo par ASPAD (2011)*

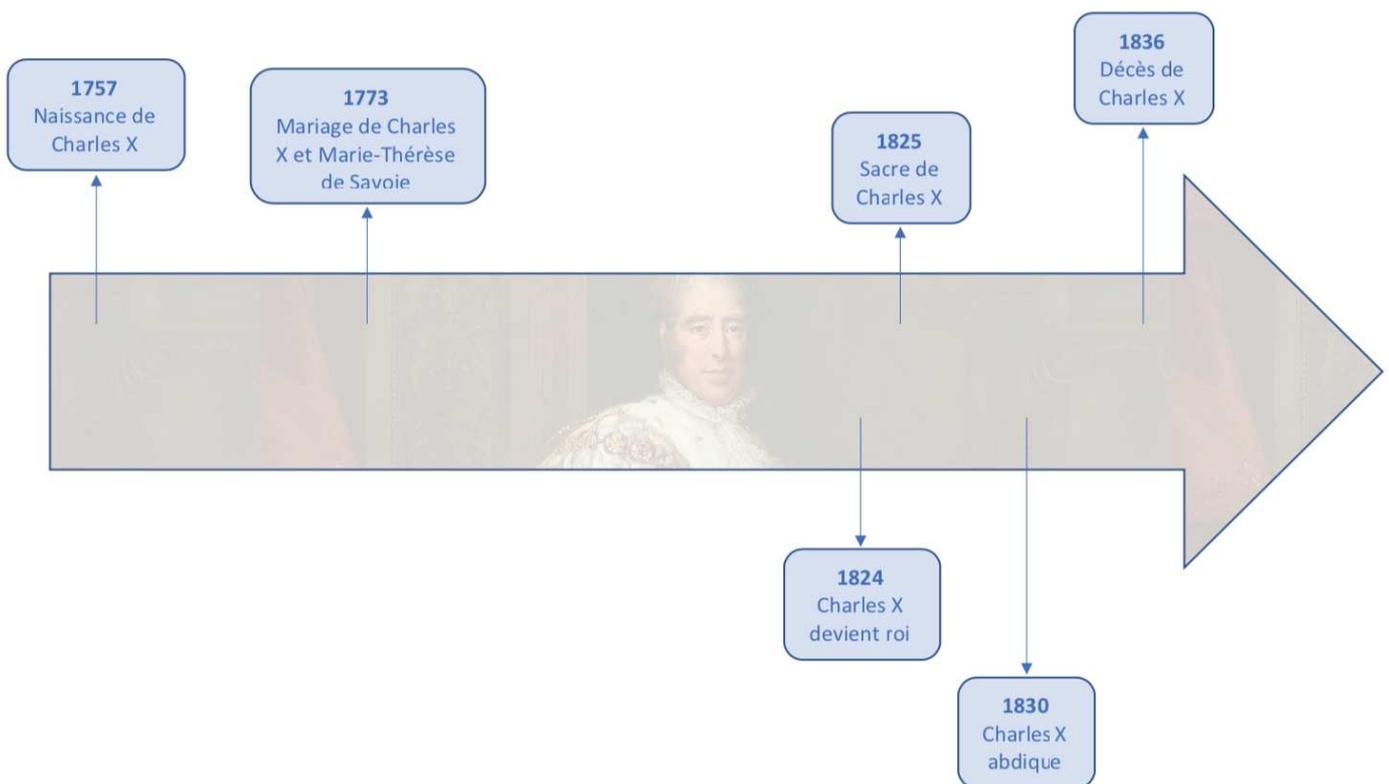
Dans le compartiment du centre, se trouvent : à gauche un abaisse langue en haut et un miroir buccal en-dessous, au centre un grand miroir et à droite un scarificateur gingivale en haut et en-dessous une paire de ciseaux à découper les feuilles d'or [6].

La littérature décrit Charles X comme ayant en permanence la bouche ouverte, ce qui lui donne « un faciès dépourvu d'intelligence ». Il est possible d'imaginer que le roi ait souffert de sécheresse buccale [6].



Figure 42 : Caricature de Charles X. Auteur inconnu.

### Fresque chronologique Charles X :



Réalisation personnelle.

## CONCLUSION

Entre la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et le début du XIX<sup>ème</sup> siècle la France, gouvernée par la grande dynastie des Bourbons, connaît une période primordiale dans son histoire. Les évènements y étant survenus permettent de définir les valeurs de la nation française d'aujourd'hui. En parallèle la chirurgie-dentaire a évolué sur le plan technique, scientifique et en ce qui concerne l'organisation de la profession.

La profession de chirurgien-dentiste n'est finalement pas si ancienne que cela. Jusque sous Henri IV et Louis XIII, elle est exercée tant bien que mal par des chirurgiens, des barbiers ou des empiriques qui s'improvisent « dentateur » dans les foires.

Sous son règne Louis XIII réforme l'exercice de l'art dentaire en mettant en place un examen obligatoire pour que les chirurgiens et les barbiers-chirurgiens puissent « tenir boutique » ouverte. Quelques années plus tard, Louis XIII leur impose également un apprentissage de six années. Apprentissage alors uniquement basé sur l'observation et la pratique et non sur la théorie.

Louis XIV permet la naissance à proprement parlé de la profession, avec la création de spécialités chirurgicales dont celle de « l'expert des dents », en 1699. Le dentiste a enfin sa place dans le monde des professionnels de santé. Cet exercice, jusque-là négligé et mal vu, va être respecté et reconnu à sa juste valeur.

Louis XV crée en 1731 l'Académie Royale de Chirurgie, la première en Europe. Cette Académie a pour but de former de nouveaux élèves mais aussi d'encadrer la profession de chirurgien et de centraliser toutes découvertes et avancées scientifiques la concernant. Suite à la création de cette structure, l'art dentaire connaît d'énormes progrès.

En 1768 Louis XV réglemente encore la profession à l'occasion de l'ouverture du Collège royal de chirurgie de Paris : pour être admis « expert des dents » le praticien doit se consacrer uniquement aux soins des dents et doit passer deux examens, un théorique et un pratique, à la fin du cursus d'apprentissage.

L'analyse des soins portés aux rois met en évidence une prise en charge dentaire encore fréquemment basée sur la saignée, la purgation, les sangsues, les extractions... Ceci est notamment dû à l'omniprésence de la théorie des humeurs.

Mais au fil du temps, en parallèle avec l'évolution du statut du dentiste, cette prise en charge se diversifie et s'améliore.

C'est à travers les écrits de dentistes de grande renommée, qui ont d'ailleurs permis à cette époque à la dentisterie française de rayonner à travers l'Europe, qu'il est possible de découvrir les techniques alors utilisées.

C'est notamment le cas de Pierre Fauchard avec son œuvre publiée en 1728. Il y décrit intégralement la technique du détartrage, y détaille pour chaque acte dentaire (de la prophylaxie aux extractions, en passant par les soins et la prothèse) les instruments et leur utilisation, ainsi que la position que doivent prendre le patient et le praticien. Fauchard est considéré comme le fondateur de la dentisterie moderne.

Robert Bunon, considéré comme le précurseur de la pédodontie, s'est intéressé aux germes dentaires et à leur évolution. Il porte une importance toute particulière à l'hygiène et à la bonne santé des femmes en cours de gestation. Il accorde également un grand intérêt à l'occlusion et au maintien de l'espace lors de la chute des dents lactéales.

L'une des révolutions techniques les plus importantes sous les Bourbons, est sans doute la création des dents artificielles minérales. En effet, au début du règne des Bourbon, les prothèses sont faites en os ou en ivoire d'origine animale, matériaux qui engendrent de mauvaises odeurs et une usure rapide. Sous Louis XVI, avec entre autres Dubois-Chémant, apparaissent les fameuses dents « incorruptibles » en porcelaine qui permettent de remédier à ces inconvénients.

L'hygiène dentaire, longtemps quasi inexistante, est passée d'un simple rinçage de bouche avec passage de la langue sur les dents, au nettoyage à l'aide d'une serviette ou d'une éponge mouillée à l'eau, pour arriver enfin à la brosse à dent.

La brosse à dent serait arrivée à la cour sous Louis XV, mais elle n'est pas de suite acceptée et utilisée. En effet, Louis XVI a encore pour habitude d'utiliser une éponge à dent. Ce n'est que dans le nécessaire à dents de Napoléon et de Louis XVIII qu'il est possible de retrouver enfin une brosse à dent.

Fauchard tente déjà de sensibiliser la population à l'hygiène et à la prophylaxie, mais son œuvre est trop imposante et non accessible à tous.

C'est Etienne Bourdet qui publie un livre de poche en 1759, plus abordable pour le grand public, afin d'éduquer la population, de la guider et de lui faire prendre conscience de l'importance des dents et de leurs soins.

Durant le règne des Bourbons la profession du chirurgien-dentiste connaît une avancée primordiale dans tous les domaines. Dès lors, les patients se voient offrir une prise en charge beaucoup mieux adaptée.

Après les Bourbons, la dentisterie continuera son évolution jusqu'à arriver à la pointe de la technologie d'aujourd'hui. Des progrès qui d'ailleurs, n'ont pas terminé leur course en avant.

## Références bibliographie

1. Encyclopedie Larousse. Henri IV. [En ligne]  
[https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Henri\\_IV/123595](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Henri_IV/123595) consulté le 27.09.19.
2. Franklin A. La vie privée d'autrefois : L'enfant. La layette, la nourrice, la vie de famille, les jouets et les jeux. Paris : E. Plon ; 1896. vol. 4, 310p.
3. Bordonove G. Henri IV. Paris : Edition Pygmalion ; 2006. 320p.
4. Dagen G. Documents pour servir à l'Histoire de l'Art dentaire en France. Paris : édition La Semaine Dentaire ; 1922.
5. Babelon J.P. Henri IV. Paris : Edition Fayard ; 1982. 104p.
6. Riaud X. Chronique Odontologiques des rois de France et de la dynastie napoléonienne. Paris : Edition l'Harmattan ; 2011. 286p.
7. Héroard J. Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628). Volume 1. Paris : Librairie de Firmin Didot Frères, Fils et Cie ; 1868. 436p. [En ligne]  
[https://books.google.fr/books?id=I7UFAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=I7UFAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad#v=onepage&q&f=false) Consulté le 28.09.19.
8. Lamendin H. Anecdodontes. Paris : Edition L'harmattan ; 2002.
9. Daucourt V. Médecins des rois, rois des médecins. [En ligne]  
<http://vdaucourt.free.fr/Histmed/Medrois.htm> consulté le 28.09.19.
10. Medarus.org. André du Laurens. Portraits de médecins. [En ligne]  
[http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/Medecins\\_Montpellier/laur\\_ens\\_andre.htm](http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/Medecins_Montpellier/laur_ens_andre.htm) consulté le 28.09.19.
11. Lamendin H. Soignez votre bouche par les plantes. Paris : Edition L'harmattan ; 2007. 216p.
12. Philippe J. L'hippopotame et la prothèse dentaire ; 2013. [En ligne]  
[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol18/2013\\_14.pdf](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol18/2013_14.pdf) consulté le 30.09.19.
13. Medarus.org. Ambroise Paré. Portraits de médecins.  
<http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/pare.html> consulté le 30.09.19.

14. Baron A., Baron P., Besombes A. L'art dentaire à travers la peinture. Edition ACR-Vilo ; 1986. 256p. [En ligne]  
<https://books.google.fr/books?id=MJbZl6eDqawC&pg=PA76&lpg=PA76&dq=urbain+h%C3%A9mard&source=bl#v=onepage&q=ambroise%20par%C3%A9&f=false> consulté le 30.09.19.
15. Ruel-Kellermann M. Quatres siècles de greffes dentaires et invention de la première racine artificielle ; 2009. [En ligne]  
[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol14/2009\\_11.pdf](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol14/2009_11.pdf) consulté le 30.09.19.
16. Braye G. Les pélicans dentaires : où, quand, pourquoi, comment ? ; 2012. [En ligne] [https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol17/2012\\_10.pdf](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol17/2012_10.pdf) consulté le 30.09.19.
17. Ruel-Kellermann M. Hémard Urbain « Recherches de la vraie anatomie des dents, nature et propriétés d'icelles ». [En ligne]  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/urbain.php> consulté le 30.09.19.
18. Encyclopédie Larousse. Louis XIII. [En ligne]  
[https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis\\_XIII/130426](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis_XIII/130426) consulté le 01.10.19.
19. Iskandar K. Louis XIII, le Juste (roi de France 1610-1643) ; 2012. [En ligne]  
<https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/1550-louis-xiii-le-juste-roi-de-france-1601-1643.html> consulté le 01.10.19.
20. Foisil M. Un journal d'hygiène et de santé : le journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII. [En ligne]  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1991x025x003/HSMx1991x025x003x0171.pdf> consulté le 01.10.19.
21. Ruel-Kellermann M. Louis XIII enfant, sa bouche et son médecin Jean Héroard. 2003. [En ligne]  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol8/article04.htm> Consulté le 02.10.19.
22. Fabre A.J. Jean Héroard (1551-1628) éducateur du prince. 2015. [En ligne]  
<http://andrefabre.e-monsite.com/pages/histoire-de-la-medecine/jean-heroard-1551-1628-1.html> consulté le 03.10.19.

23. Jeandel A. & Degueurce C. Jean Héroard, premier « vétérinaire » français et rédacteur du traité d'hippostologie. 2009. [En ligne] <http://www.histoire-medecine-veterinaire.fr/wp-content/uploads/2014/04/Bull-soc-fr-hist-med-sci-vet-2009-06.pdf> consulté le 03.10.19.
24. Riaud X. Louis XIV (1638-1715) ou les tribulations dentaires du Roi Soleil. [En ligne] <http://www.histoire-medecine.fr/articles-histoire-de-la-medecine-louis-XIV.php> consulté le 03.10.19.
25. Gatti M. La querelle des barbiers, chirurgiens et médecins (XIIIème-XVIIIème siècles). Thèse en chirurgie dentaire. Nancy-Metz ; 2014. [En ligne] [http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUPHA\\_TD\\_2014\\_GATTI\\_MARIE.pdf](http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUPHA_TD_2014_GATTI_MARIE.pdf) consulté le 04.10.19
26. Medarus.org. Histoire des chirurgiens, des barbiers et des barbiers-chirurgiens. [En ligne] [http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/divers\\_institutions/chirurgiens\\_barbiers.html](http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/divers_institutions/chirurgiens_barbiers.html) consulté le 04.10.19.
27. Iskandar K. Louis XIV roi de France (1643-1715) ; 2019. [En ligne] <https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/1754-louis-xiv-le-grand-13.html> consulté le 15.10.19.
28. Encyclopédie Larousse. Louis XIV. [En ligne] [https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis\\_XIV/130427](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis_XIV/130427) consulté le 15.10.19.
29. Franklin A. La vie privée d'autrefois : arts et métiers, modes, mœurs, usages des parisiens, du XIe au XVIIIe siècle. Paris : E. Plon ; 1895. 317p.
30. Bordonove G. Louis XIV : Roi-Soleil. Nouvelle éd. Paris : Edition Pygmalion ; 2013. 315p.
31. Vallot A., D'Aquin A., Fagon G.C. Journal de santé du Roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711. Paris : Auguste Durand ; 1862. 443p.
32. Perez S. La mort des rois : documents sur les derniers jours de souverains français et espagnols, de Charles-Quint à Louis XV, Grenoble : Éditions J.Million ; 2006. 269p.
33. Lamendin H., « Rois de France, des dentistes et l'histoire... », Le Chirurgien-Dentiste de France, 20/01/2000, n°968, p.28-33.

34. Jørum E. Les médecins de Louis XIV. Mémoire sur la médecine du 17<sup>ème</sup> siècle, la santé et les médecins de Louis XIV ainsi que les initiatives pour le développement de la médecine. Oslo ; 2008, 145p. [En ligne] <https://www.duo.uio.no/bitstream/handle/10852/25769/MemoireLouis-final.pdf?sequence=1> consulté le 18.10.19.
35. Peumery J.J. La disgrâce d'Antoine Daquin, Premier médecin de Louis XIV (1693) ; 1996, 7p. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/ishm/vesalius/VESx1996x02x02x079x085.pdf> consulté le 18.10.19.
36. Peumery J.J. Georges Mareschal (1658-1736) Fondateur de l'académie de chirurgie. 1996. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1996x030x003/HSMx1996x030x003x0323.pdf> consulté le 18.10.19.
37. Anthony J. La formation en chirurgie dentaire, d'hier à aujourd'hui. Thèse en chirurgie dentaire. Partie 1. Montpellier ; 2014, 93p. [En ligne] <http://www.sup-perform.fr/uploads/Cours/UE7/Partie1ThèseDentaireAnthonyJulia-Histoire%20de%20la%20médecine%20buccale.pdf> consulté le 18.10.19.
38. Cournault M. 24 septembre 1945 : un ordre pour les chirurgiens-dentistes en France. Thèse en chirurgie dentaire. Nancy-Metz ; 2017, 178p. [En ligne] <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01931982/document> consulté le 18.10.19.
39. Encyclopédie Larousse. Louis XV. [En ligne] [https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis\\_XV/130430](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis_XV/130430) consulté le 21.10.19.
40. La Brinwilliers. Louis XV (roi de France, 1715-1774) ; 2019. [En ligne] <https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/5596-louis-xv-roi-de-france-1715-1774-biographie.html> consulté le 21.10.19.
41. Caffin-Carcy O. Marie-Madeleine Mercier, nourrice de Louis XV. Paris : Edition Librairie Académique Perrin ; 2006. 223p.
42. Barbier E.J.F. Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV. Tome 3. Paris : Jules Renouard et Cie ; 1851. [En ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111942m/f3.image> consulté le 22.10.19.

43. Debeusscher F. La Martinière, l'émancipateur de la chirurgie. 2011. [En ligne] [https://www.nonfiction.fr/article-4931-la\\_martiniere\\_lemancipateur\\_de\\_la\\_chirurgie.htm](https://www.nonfiction.fr/article-4931-la_martiniere_lemancipateur_de_la_chirurgie.htm) consulté le 22.10.19.
44. Ruel-Kellermann M. Etienne Bourdet (1722-1789) Recherches et observation de toutes les parties de l'art du dentiste, par M. Bourdet, Dentiste, reçu au Collège de chirurgie, 1575 à Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/bourdet-recherches.php> consulté le 23.10.19.
45. Ruel-Kellermann M. Pierre Fauchard, Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents, Paris : Pierre Jean Mariette 1728. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/fauchard.php> consulté le 23.10.19.
46. Ruel-Kellermann M. & Baron P. Pierre Fauchard, Chirurgien Dentiste français. 2011. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/fauchard/debut.htm> consulté le 23.10.19.
47. Fauchard P. Le Chirurgien Dentiste ou le traité des dents. Tome 1. Paris : Édition Pierre Jean Mariette ; 1746. [En ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k106170j/f289.planchecontact> consulté le 23.10.19.
48. Fauchard P. Le Chirurgien Dentiste ou le traité des dents. Tome 2. Paris : Édition Pierre Jean Mariette ; 1746. [En ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557462f/f24.planchecontact> consulté le 23.10.19.
49. Granier D. Robert Bunon (1702-1748) un précurseur de la pédodontie. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol7/article04.htm> consulté le 29.10.19.
50. Bitte A. Les soins de la bouche chez l'enfant au XVIIIème siècle. Thèse en chirurgie-dentaire. Nancy. 2010. 185p. [En ligne] [http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDPHA\\_TD\\_2010\\_BITTE\\_ALINE.pdf](http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDPHA_TD_2010_BITTE_ALINE.pdf) consulté le 29.10.19.
51. Ruel-Kellermann M. Etienne Bourdet (1722-1789) Soins faciles pour la propreté de la bouche et pour la conservation des dents, par M. Bourdet, Chirurgien-dentiste de la Reine, 1579 à Paris, chez Jean-Thomas Hérissant,

- Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. [En ligne]  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/bourdet1782.php> consulté le 31.10.19.
52. Vidal F. Regards sur l'histoire de l'art dentaire, de l'époque romaine à nos jours. [En ligne]  
[http://www.smilemeyer.com/userfiles/CH\\_VIDAL%20REGARDS%20SUR%20HISTOIRE%20DE%20ART%20DENTAIRE.pdf](http://www.smilemeyer.com/userfiles/CH_VIDAL%20REGARDS%20SUR%20HISTOIRE%20DE%20ART%20DENTAIRE.pdf) consulté le 31.10.19.
53. Encyclopédie Larousse. Louis XVI. [En ligne]  
[https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis\\_XVI/130432](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis_XVI/130432) consulté le 07.11.19.
54. M. de Castelnau. Louis XVI (roi de France, 1774-1793) ; 2019. [En ligne]  
<https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/5581-louis-xvi-roi-de-france-1774-1793-biographie.html> consulté le 07.11.19.
55. Assemblée Nationale. Histoire de l'Assemblée Nationale. [En ligne]  
<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/histoire-de-l-assemblee-nationale> consulté le 08.11.19.
56. X. Riaud. Jean-Joseph Dubois-Foucou (1747-1830), le dentiste personnel de Napoléon. [En ligne] <http://www.khistoire-medecine.fr/napoleon-et-la-medecine-article-jean-joseph-dubois-foucou.php> consulté le 12.11.19.
57. M. Ruel-Kellermann. Nicolas Dubois de Chémant (1753-1826 ?) [En ligne]  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/dubois.php> consulté le 12.11.19.
58. B. Kurdyk. Une révolution en prothèse dentaire : les dents artificielles minérales. [En ligne]  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol1/art06/article.htm> consulté le 14.11.19.
59. Encyclopédie Larousse. Louis XVIII. [En ligne]  
[https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis\\_XVIII/130435](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis_XVIII/130435) consulté le 16.11.19.
60. Iskandar K. Louis XVIII (P.Lafue) ; 2012. [En ligne] <https://www.histoire-pour-tous.fr/livres/4276-louis-xviii-plafue.html> consulté le 16.11.19.
61. Société française d'histoire de l'art dentaire. L'énigme posée par l'attribution à Louis XVIII ou à Charles X d'un « nécessaire à dents » de Pierre-François

Grangeret. [En ligne]

[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab\\_txt03x2.htm](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab_txt03x2.htm) consulté le 26.11.19.

62. Brevet A.T. L'histoire du dentifrice : de ses débuts à nos jours. Thèse en chirurgie-dentaire. Bordeaux ; 2017. [En ligne]

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01561779/document> consulté le 28.11.19.

63. Encyclopédie Larousse. Charles X. [En ligne]

[https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Charles\\_X/112829](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Charles_X/112829) consulté le 30.11.19.

## Références iconographiques

- Figure 1. Henri IV. Huile sur toile par Frans Pourbus le Jeune, XVIIème siècle, Château de Versailles et Trianon. [En ligne] <https://www.art-prints-on-demand.com/a/pourbus-frans-ii/portrait-of-henri-iv-1553-1.html> consulté le 29.09.19.
- Figure 2. Tentative d'assassinat d'Henri IV par Jean Châtel. Gravure par Frans Hogenberf, XVIème siècle. Musée national du château de Pau. [En ligne] [https://fr.slideshare.net/Martial\\_Martin/martin-hiv2](https://fr.slideshare.net/Martial_Martin/martin-hiv2) consulté le 29.09.19.
- Figure 3. Tête présumée d'Henri IV. Photos réalisées par Philippe Charlier et son équipe. [En ligne] [https://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/01/20/polemiques-sur-le-crane-suppose-d-henri-iv\\_4351224\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/01/20/polemiques-sur-le-crane-suppose-d-henri-iv_4351224_1650684.html) consulté le 29.09.19.
- Figure 4. Planche extrait du livre de Jacques Guillemeau, 1598. Instruments de chirurgie buccale, dent artificielle et prothèse. [En ligne] [https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol18/2013\\_14.pdf](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol18/2013_14.pdf) consulté le 28.09.19.
- Figure 5. Ambroise Paré. Gravure extraite de Deux livres de chirurgie, de la génération de l'homme & manière d'extraire les enfants hors du ventre de la mère, imprimeur André Wechel (Paris), 1573. [En ligne] [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ambroise\\_Par%C3%A9#/media/Fichier:Ambroise\\_Par%C3%A9\\_1573.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ambroise_Par%C3%A9#/media/Fichier:Ambroise_Par%C3%A9_1573.jpg) consulté le 29.09.19.
- Figure 6. Photos de Pélicans. Photo ASPAD, 2011. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/aspad/expo69.htm> consulté le 29.09.19.
- Figure 7. Portrait du roi Louis XIII par Philippe de Champaigne vers 1635. Huile sur toile par Philippe de Champaigne, vers 1635. Exposé au Musée Carnavalet. [En ligne] <http://www.carnavalet.paris.fr/fr/collections/louis-xiii-1601-1643-roi-de-france> consulté le 01.10.19.
- Figure 8. Cardinal de Richelieu. Huile sur toile par Philippe de Champaigne. Musée des beaux-arts de Strasbourg. [En ligne]

[https://en.wikipedia.org/wiki/Cardinal\\_Richelieu#/media/File:Cardinal\\_de\\_Richelieu\\_mg\\_0053.jpg](https://en.wikipedia.org/wiki/Cardinal_Richelieu#/media/File:Cardinal_de_Richelieu_mg_0053.jpg) consulté le 01.10.19.

Figure 9. Jean Héroard. Gravure réalisée par Abraham Bosse (1602-1676) [En ligne] <http://www.histoire-medecine-veterinaire.fr/wp-content/uploads/2014/04/Bull-soc-fr-hist-med-sci-vet-2009-06.pdf> consulté le 02.10.19.

Figure 10. Pages de titre de quelques ouvrages de Dupontavec à droite l'approbation de MM. les médecins [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/fauchard/08-03.htm> consulté le 03.10.19

Figure 11. Arracheur de dents d'autrefois, par René Grimmer, fin des années 1970. *Gouache inspirée d'une œuvre provenant du livre « Du laboureur au cosmonaute, 70 beaux métiers » illustré par Georges Saint-Justin, édition Gründ de 1962. Source personnelle.*

Figure 12. Louis XIV (1638-1715), Roi de France et de Navarre. Peinture à l'huile par Hyacinthe Rigaud vers 1701, Musée de l'Armée, Invalides. [En ligne] <https://basedescollections.musee-armee.fr/ark:/66008/3/v0001.simple.highlight=louis%20xiv.selectedTab=record> consulté le 15.10.19.

Figure 13. Portrait du Cardinal Mazarin. Peinture à l'huile par l'atelier de Pierre Mignard, 1658-1660, Musée Condé. [En ligne] <https://www.histoire-image.org/fr/etudes/portrait-cardinal-mazarin?i=1272> consulté le 15.10.19.

Figure 14. Encyclopédie Larousse. Agrandissement du Royaume de France sous Louis XIV. [En ligne] [https://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Lagrandissement\\_du\\_royaume\\_de\\_France\\_sous\\_Louis\\_XIV/1313820](https://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Lagrandissement_du_royaume_de_France_sous_Louis_XIV/1313820) consulté le 15.10.19.

Figure 15. Ensemble de lancettes utilisées pour les saignées. Photo par Sophie Sesmat. [En ligne] <https://www.objetsdhier.com/palette-a-saignee-1530> consulté le 16.10.19.

Figure 16. Dixième démonstration de Dionis, pour les cautères, réédition de 1740. [En ligne] <http://www.histoire-medecine.fr/articles-histoire-de-la-medecine-le-sinus-naso-palatin.php> consulté le 16.10.19.

- Figure 17. Louis XIV, roi de France, portrait de cire par Antoine Benoist vers 1705. Château de Versailles. [En ligne] [http://ressources.chateauversailles.fr/IMG/pdf/16\\_edutheque\\_louis\\_xiv\\_roi\\_de\\_france\\_antoine\\_benoist.pdf](http://ressources.chateauversailles.fr/IMG/pdf/16_edutheque_louis_xiv_roi_de_france_antoine_benoist.pdf) consulté le 16.10.19.
- Figure 18. Septième démonstration de Dionis, pour les gencives et les dents, réédition de 1740. [En ligne] <http://www.histoire-medecine.fr/articles-histoire-de-la-medecine-le-sinus-naso-palatin.php> consulté le 16.10.19.
- Figure 19. Louis XV. Pastel de Maurice Quentin de la Tour en 1748 [En ligne] <http://thisisversaillesmadame.blogspot.com/2017/06/portrait-gallery-louis-xv.html> consulté le 21.10.19.
- Figure 20. Cardinal de Fleury (1653-1743). Huile sur toile par Hyacinthe Rigaud. [En ligne] <https://www.nationalgallery.org.uk/paintings/studio-of-hyacinthe-rigaud-cardinal-fleury> consulté le 21.10.19.
- Figure 21. Pierre Fauchard. Huile sur toile par Jean Lebel. Photo de Xavier Deltombe. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/fauchard/04-01.htm> consulté le 22.10.19.
- Figure 22. Frontispice et page de titre du Tome 1, édition 1746. [En ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/fauchard/04-01.htm> consulté le 22.10.19.
- Figure 23. Extraits du livre Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2 de Pierre Fauchard. Les instruments utilisés pour les détartrages. [En ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557462f/f24.planchecontact> consulté le 23.10.19.
- Figure 24. Extraits du livre Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2 de Pierre Fauchard. Les instruments utilisés pour ruginer la carie. [En ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557462f/f24.planchecontact> consulté le 23.10.19.
- Figure 25. Extraits du livre Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2 de Pierre Fauchard. Pièces et dentier artificiels. [En ligne]

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557462f/f24.planchecontact>

consulté le 23.10.19.

Figure 26. Extraits du livre Le Chirurgien Dentiste ou traité des dents Tome 2 de Pierre Fauchard. Figures de dents extraordinaires. [En ligne]

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557462f/f24.planchecontact>

consulté le 23.10.19.

Figure 27. Louis XVI en costume de sacre. Huile sur toile par Antoine-François Callet en 1779. Château de Versailles. [En ligne]

<https://artsandculture.google.com/asset/9gFrDY6xDaHgw> consulté

le 7.11.19

Figure 28. Séance d'ouverture de l'Assemblée des états généraux, 5 mai 1789. Huile sur toile par Auguste Coudet en 1839. Exposé au Musée de l'histoire de France à Versailles. [En ligne]

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/joconde/000PE005448>

consulté le 7.11.19.

Figure 29. La prise de la Bastille, anonyme, vers 1790. Musée de la révolution française. [En ligne]

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Prise\\_de\\_la\\_Bastille#/media/Fichier:Prise\\_de\\_la\\_Bastille\\_IMG\\_2250.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prise_de_la_Bastille#/media/Fichier:Prise_de_la_Bastille_IMG_2250.jpg) consulté le 7.11.19.

Figure 30. Louis XVI à la Tour du Temple par Jean-François Garneray. Musée Carnavalet, Paris. [En ligne]

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_XVI#/media/Fichier:Louis\\_XVI\\_at\\_the\\_Tour\\_du\\_Temple\\_Jean\\_Francois\\_Garneray\\_1755\\_1837.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_XVI#/media/Fichier:Louis_XVI_at_the_Tour_du_Temple_Jean_Francois_Garneray_1755_1837.jpg)

consulté le 7.11.19.

Figure 31. Exemple de prothèses complètes en porcelaine dites « incorruptibles », équipées de support pour ressorts de sustentation. Prothèses introduites par Dubois de Chémant à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Photo par l'ASPAD, 2011. [En ligne]

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/aspad/expo20.htm> consulté le 14.11.19.

Figure 32. Louis XVIII en costume de sacre. Peinture par François Gérard de 1815. [En ligne]

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_XVIII#/media/Fichier:G%C3%A9rar](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_XVIII#/media/Fichier:G%C3%A9rar)

d - Louis XVIII of France in Coronation Robes.jpg consulté le 25.11.19.

Figure 33. Napoléon Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard, par Jacques-Louis David. Exposé au musée du château de Malmaison.

[En ligne]

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Napoléon\\_Ier#/media/Fichier:David -  
\\_Napoleon\\_crossing\\_the\\_Alps\\_-\\_Malmaison2.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Napoléon_Ier#/media/Fichier:David_-_Napoleon_crossing_the_Alps_-_Malmaison2.jpg) consulté le 25.11.19.

Figure 34. Lettre de Dubois-Foucou destinée au ministre de la Maison du 14 janvier 1815. Photo de la SFHAD, 2019. [En ligne]

[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab\\_txt03x2.htm](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab_txt03x2.htm)  
consulté le 26.11.19.

Figure 35. Coffret contenant le nécessaire dentaire de Louis XVIII. Photo de la SFHAD, 2019. [En ligne]

[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab\\_txt03x2.htm](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab_txt03x2.htm)  
consulté le 26.11.19.

Figure 36. Niveau supérieur du coffret. Photo de la SFHAD, 2019. [En ligne]

[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab\\_txt03x2.htm](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab_txt03x2.htm)  
consulté le 26.11.19.

Figure 37. Niveau intermédiaire du coffret et le bistouri pliant. Photo de la SFHAD, 2019. [En ligne]

[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab\\_txt03x2.htm](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab_txt03x2.htm)  
consulté le 26.11.19.

Figure 38. Niveau inférieur du coffret et la brosse à dent. Photo de la SFHAD, 2019. [En ligne]

[https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab\\_txt03x2.htm](https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/cab_txt03x2.htm)  
consulté le 26.11.19.

Figure 39. Dent en porcelaine avec son crochet, selon Fonzi. Exposé au musée de Pierre Fauchard, Paris. [En ligne]

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol1/art06/article.htm>  
consulté le 28.11.19

Figure 40. Charles X en costume de sacre. Portrait réalisé par François Gérard en 1825. [En ligne]

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles\\_X#/media/Fichier:Charles\\_X\\_of\\_France\\_by\\_Fran%C3%A7ois\\_Pascal\\_Simon\\_G%C3%A9rard.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_X#/media/Fichier:Charles_X_of_France_by_Fran%C3%A7ois_Pascal_Simon_G%C3%A9rard.jpg)  
consulté le 30.11.19.

Figure 41. Étage supérieur du nécessaire à dents de Charles X. Photo de l'ASPAD, 2011. [En ligne]

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/aspad/expo51.htm> consulté le 02.12.19.

Figure 42. Caricature de Charles X. [En ligne]

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles\\_X#/media/Fichier:Latil\\_08499\\_Charles\\_X.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_X#/media/Fichier:Latil_08499_Charles_X.jpg) consulté le 03.12.19.

